

CHANTIER

2

ACTES

Séminaire de Grenoble

Formes agricoles de la ville territoire & leur urbanité



Jeudi 08 décembre 2011



PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture

DATAR



SOMMAIRE

Liste des participants	4
Ouverture du séminaire	5
I. Les nouvelles formes d'agriculture et la place des villes territoires	9
• Séquence 1.1 : Le plan paysager de la région des Pouilles : entre pacte ville/campagne et parcs agricoles périurbains	9
• Séquence 1.2 : Panorama des grandes évolutions prévisibles de l'alimentation et des agricultures mondiales et de leurs conséquences sur le territoire	20
II. Les formes agricoles de la ville territoire	27
• Séquence 2.1 : Formes et forces agricoles et urbaines : processus historiques et contemporains	27
• Séquence 2.2 : L'agriculture urbaine : l'association BRIN d'GRELINETTE et ses jardins partagés	36
III. Projet agri-urbain et ville durable	42
• Séquence 3.1 : La prise en compte de l'agriculture dans le projet urbain suisse	42
• Séquence 3.2 : Les enseignements de la pratique professionnelle en matière de projets agricoles périurbains	52
IV. L'agriculture et l'agriculteur, créateur de formes urbaines	58
• Séquence 4.1 : L'analyse comparative de l'héritage des systèmes agraires dans le paysage périurbain d'Aix-en-Provence et de Florence	58
• Séquence 4.2 : La conduite de l'exploitation et la création de nouvelles formes en système urbain	59
Conclusion du séminaire	65

LISTE DES PARTICIPANTS

ALCAIX Sébastien, Université Lyon 2
ANSALDI Emmanuel, Direction générale de l'agriculture
AUGER Philippe, EPSCOT Région Grenoble
BERTHAUD Karine, ADAYG
BERTRAND Nathalie, Cemagref Grenoble
BONNEFOY Serge, Terres en Villes
BOU ANTOUN Loyal, Université Grenoble Sciences économiques
BOUVIER-PATRON Paul, UMR Pacte
BRAND Caroline, Institut de Géographie Alpine - géographie UMR Pacte
Brin de Grelinette
DALGA Dominique, IUG/UMR Pacte
DAUNE Laurent, Hautes Etudes du Paysage, d'Ingénierie et d'Aménagement de Genève
DE LOUZE Renaud, agriculteur
DERIAZ Guy, ACADE
DIANI Joëlle, Agence d'Urbanisme de la Région Lyonnaise
DONADIEU Pierre, Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles
DREVET François, agriculteur
DUBUISSON Marion, IUG-UTT
GARIN Hervé, Chambre d'agriculture du Rhône
GAUTHEY Jean-Luc, DCTI - Office de l'urbanisme, Planification directrice localisée et mise en œuvre des grands projets
GIRAUDY Bernard, Terre de liens
GOUTELLE Jean-Sylvain, Chambre d'agriculture de l'Isère
HUMBERT Johann, Collectif Hors Sol
JANIN Rémi, Paysagiste
JARRIGE Françoise, Supagro - Département de Sciences Economiques, Sociales et de Gestion UMR Innovation
JULLIEN Bruno, Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN)
LAJARGE Romain, Institut de Géographie Alpine - géographie UMR Pacte
LE CARO Yvon, Université Rennes 2, département de Géographie, UMR ESO
MANZONI Beatrice, BMSS
MARLY Jean, Urbaniste
MARRY Solène, UG / CREIDD – UTT
MARTIN Lionel, Communauté d'agglomération du Pays d'Aix
MARILLET Marie, Grappe d'entreprises du Vivant et de la Ville
MATTEUDI Emmanuel, IUG/UMR Pacte
METREAU Dominique, Chambre d'agriculture du Bas Rhin
MILLE Marie-Noëlle, CERTU
MINNINI Maria-Valéria, Politecnico di Bari
MOLLIER Sandra, Projet d'agglomération franco-valdo-genevois
MOULIN Gilles, Terres en villes
MUNDLER Patrick, ISARA Lyon
NAHMIAS Paula, Université de Rennes - Umr ESO
NOVARINA Gilles, IUG/UMR Pacte
NOVEL Mathieu, Chambre d'agriculture du Rhône
PERRET Marie-Lou, Pays Voironnais
PERRIN Coline, Supagro - Département de Sciences Economiques, Sociales et de Gestion UMR Innovation
PETIAU Jean-Marie, Ecosys
QUIBLIER Véronique, Plate-Forme régionale développement rural
ROUSSET Michel, CAUE Eure
SALOMON-CAVIN Joëlle, Université de Lausanne (UNIL)
SCHEROMM Pascale, Supagro - Département de Sciences Economiques, Sociales et de Gestion UMR Innovation
SORRENTINO Florence, Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
SPAACK Dorian, Terre en Cité
STACCHETTI Christel, Le Triangle Vert des Villes Maraîchères du Hurepoix
TETILLON Pauline, Terres en Villes
TOUMI Isabelle, Collaboratrice scientifique
VALLES Alexandre, Institut d'Urbanisme de Grenoble
VARGAS Lilian, ADAYG
VIDAL Roland, Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles
WEGMULLER Fabien, Direction générale de l'agriculture
WEIL Marcos, UrbaPlan
ZANKOWITCH Marion, Terres en Villes
ZEPF Markus, Institut d'Urbanisme de Grenoble

OUVERTURE DU SEMINAIRE

Intervention de Gilles NOVARINA, professeur d'urbanisme, modérateur :

Bonjour. Bienvenue à Grenoble et à l'Institut d'Urbanisme. Je suis **Gilles NOVARINA**, professeur à l'Institut d'urbanisme, et j'ai participé à l'organisation de ce séminaire qui est organisé par l'association Terres en Villes en coopération avec l'UMR PACTE TERRITOIRE dont le directeur adjoint est présent. Ce séminaire fait suite à une série de réflexions communes qui ont été engagées depuis longtemps par l'association Terres en Villes. Nous avons essayées de les prolonger à Grenoble sur le thème « Formes agricoles et formes urbaines ». Par rapport à des questions qui sont des questions plus économiques et sociales, l'idée dans ce séminaire et peut-être dans le programme de recherches ou des activités qui suivront, est de travailler sur la question des formes : Comment ce que certains appelaient systèmes agraires peuvent avoir une influence sur les formes urbaines qui sont produites en ville ? Ce séminaire sera introduit par le représentant de Terres en Villes, **Gilles MOULIN** puis par **Romain LAGARGE**, directeur du département territoire de PACTE. Je vais me contenter de remercier les différents intervenants qui sont intervenus, saluer **Marcus ZEPF**, le directeur de l'Institut de l'urbanisme et présenter le déroulement de la journée, plus particulièrement la matinée dont j'ai la responsabilité en tant que modérateur.

L'idée de ce séminaire a été de construire un certain nombre d'interventions sur un certain nombre de thèmes auxquels sont toujours associés deux figures, soit un intervenant professionnel, soit un acteur et un chercheur. Chaque thème sera introduit par une courte intervention d'un maximum de vingt minutes. On demandera aux discutants, que ce soit un chercheur, un acteur ou vice-versa, d'intervenir et d'introduire le débat entre cinq à dix minutes, si possible. Et puis, un débat avec la salle sera engagé avant de passer à la séance suivante. Voici le principe d'organisation retenu.

Nous allons traiter deux thèmes dans la matinée : les nouvelles formes d'agriculture et leur place dans la ville territoire. Chacun des thèmes regroupe 2 interventions. Peut-être reviendra-t-on sur ce qu'est la ville territoire (notion utilisée de manière concurrente à d'autres notions).

Dans un premier temps, une intervention sur l'évolution des formes prévisibles d'alimentation sera proposée par **Caroline BRAND** qui remplace Laurent PARROT, avec comme discutante **Joëlle DIANI**, chargée de mission à l'agence d'urbanisme de Lyon. La deuxième intervention, proposée par **Maria-Valeria MININNI**, présentera un exemple étranger. Il s'agit de la mise en place d'un plan paysager sur la région des Pouilles, plan dont elle a eu la responsabilité au sein de l'administration régionale de la région des Pouilles dans le sud-est de l'Italie, dit « un des morceaux du talon de la botte » en France. La région des Pouilles est une des régions italiennes où il y a une junte régionale un peu particulière puisque c'est une junte de centre gauche. Celle-ci est dirigée par un personnage important dans la vie politique italienne qui ne fait pas partie du parti majoritaire du centre gauche italien. Il a pris ce projet à son initiative dans une région du sud, qui n'est pas un des régions traditionnelles de planification territoriale en Italie, comme la plupart des régions du sud de l'Italie. C'est une initiative récente et intéressante à suivre, qui a fait l'objet d'une publication dans la revue des urbanistes et des planificateurs italiens nommée « Urbanistica ». Pour cette présentation, le discutant sera **Yvon LE CARO**, qui est maître de conférence en géographie aménagement, à l'université de Rennes 2 et qui a également participé à la réflexion du groupe qui a monté ce séminaire.

Dans un deuxième temps et sur le deuxième thème, les formes agricoles de la ville territoire, **Pierre DONADIEU**, professeur à l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles, interviendra tandis qu'**Hervé GARIN**, agriculteur à Feyzin et administrateur de Terres en Villes, fera le rôle du discutant. L'association locale **BRIN de GRELINETTE** présentera, pour la deuxième intervention, les expériences des agriculteurs en ville. **Patrick MUNDLER**, enseignant chercheur à l'ISARA, vient d'être désigné comme discutant ; on le remercie de prendre les choses aux derniers moments.

Une pause de dix minutes est prévue à l'issue des deux premières interventions et des deux premiers moments de discussion.

Mon rôle est terminé, je vous remercie encore une fois d'être venu nombreux. Quelques personnes prenant le dernier TGV de Paris sont encore attendues, et rempliront encore un peu plus la salle. Je laisse maintenant la parole à **Gilles MOULIN**, administrateur de Terres en Villes. Merci.

Intervention de Gilles MOULIN, administrateur de Terres en Villes et vice-président de Grenoble-Alpes-Métropole :

Bonjour à tous. Je suis **Gilles MOULIN**, maire d'une des communes de l'agglomération grenobloise et vice-président de Grenoble Alpes métropole. Dans mes activités, je m'occupe notamment des espaces naturels et de loisirs. Je suis également représentant pour la «Métro» au SCOT qui est en pleine élaboration. Mais j'interviens aujourd'hui en ma qualité de membre au conseil d'administration de Terres en Villes. J'ai le plaisir d'ouvrir au nom de Terres en Villes ce séminaire consacré aux formes agricoles de la ville-territoire et à leur urbanité.

Un titre savant pour une réalité que nous connaissons bien dans la commune de Murianette dont je suis le maire. Elle abrite en effet, une zone agricole qui est la principale zone maraîchère grenobloise ; celle-ci est située aux limites du campus, à dix minutes du centre-ville de Grenoble. L'aménagement de ce secteur, que l'on appelle le secteur des Voûtes, et son ouverture au public ont d'ailleurs été une des premières actions emblématiques de l'association pour le développement de l'agriculture dans l'Y grenoblois à la fin des années 80. Au moment où nous changeons aujourd'hui de gouvernance agricole dans l'Y grenoblois, ce rappel rend hommage au rôle précurseur qu'a joué cette association dans la région mais aussi en France puisqu'elle a su léguer à Terres en Villes son esprit d'innovation. C'est cette filiation qui nous vaut aujourd'hui d'être réunis dans ce magnifique amphithéâtre de l'institut d'urbanisme de Grenoble. Je remercie chaleureusement les autorités pour cette mise à disposition.

Notre réseau des acteurs locaux de l'agriculture périurbaine compte actuellement 26 agglomérations ; cela fait un très beau réseau. Chacune est représentée par son intercommunalité et sa chambre d'agriculture. C'est donc au nom des deux co-présidents, **Bernard POIRIER**, le premier vice-président de Rennes Métropole et **Gérard SEIGLE-VATTE**, le président de la chambre d'agriculture de l'Isère et de la chambre régionale Rhône-Alpes que j'ouvre ce séminaire original qui propose aux chercheurs et aux acteurs de réfléchir ensemble aux formes agricoles de la ville-territoire, à leurs diversités, à leurs aménagements et à leurs relations avec les formes urbaines et les habitants. En quoi participent-elles de la ville nouvelle ? Quelles sont les forces qui les modèlent et gouvernent ? Pour quels enjeux économiques et sociaux ?

Pour nous, acteurs urbains et périurbains, il s'agit en partant des formes agricoles et des formes urbaines de mieux identifier l'évolution des relations entre ville et agriculture, entre acteurs urbains et acteurs agricoles, et de concevoir les outils pour améliorer ces relations et leur prise en compte dans les politiques publiques, agricole et de développement urbain. Nos travaux passés sur la prise en compte de l'agriculture dans les schémas de cohérence territoriale, nos travaux sur les PAEN mais aussi l'émergence des questions liées à la nature en ville, à l'agriculture urbaine et à la gouvernance alimentaire des agglomérations, nous ont convaincu de questionner ces formes agricoles à trois échelles :

- celles du grand territoire
- celle de l'interface bâtie non bâtie
- et celles de l'exploitation agricole

Les deux premières échelles sont celles des grandes politiques publiques traditionnelles. La troisième, classique il y a quelques décennies en agronomie rurale, est beaucoup plus délaissée actuellement. On a oublié la créativité des exploitants urbains et périurbains.

Pour mener ce travail, nous avons choisi de nous rapprocher de la recherche. Nous avons construit un partenariat original entre les élus politiques et professionnels, les praticiens des collectivités, de l'urbanisme et de l'agriculture et trois organismes de renseignements et de recherches, l'Institut d'urbanisme de Grenoble, l'École Supérieure Nationale du Paysage de Versailles et le Département Géographique et Aménagement des Espaces Ruraux de l'Université Rennes 2. De premiers liens ont également été tissés avec l'Université de Lausanne et la Haute Ecole du Paysage, de l'Ingénierie et d'Aménagement de Genève.

Nous avons ensuite bâti un programme qui combine la réalisation d'un état de l'art, la collecte et l'analyse des expériences des 26 agglomérations du réseau, des études monographiques mais aussi des ateliers projets sur plusieurs terrains. Les résultats seront variés puisque nous produirons des fiches de bonnes pratiques, des rapports de recherches, des préconisations méthodologiques et politiques mais aussi des projets d'aménagement. Un ouvrage final à plusieurs voix synthétisera l'ensemble pour le public, que nous souhaitons large et divers. La DATAR et le PUCA ont bien voulu soutenir notre initiative suivant l'exemple de Rennes Métropole et du pays de Rennes qui avaient financé et accueilli en 2010 la première rencontre nationale sur ce thème.

Voilà ce que nous souhaitons faire. Aujourd'hui, nous allons clore par nos échanges une étape du montage du projet et de la problématisation. Merci de votre disponibilité, bon séminaire à tous et encore bienvenu dans l'agglomération grenobloise. Merci.

MODERATEUR : Je remercie **Gilles MOULIN** pour cette introduction à notre séance de travail. Je donne maintenant la parole à **Romain LAJARGE**.

Intervention de Romain LAJARGE, directeur-adjoint de l'UMR PACTE :

Merci, je suis très heureux d'être là parce que c'est la première fois que je prends la parole en tant que nouveau directeur adjoint du Laboratoire UMR PACTE. Merci à mon collègue **Gilles NOVARINA** et nouveau collègue **Serge BONNEFOY** qui me font cet honneur-là. Du coup, je suis un peu pris au piège puisque je pensais que l'on serait quatre à parler et que je n'aurai pas à dire grand-chose.

Mais c'est très intéressant cette proposition qui est faite de travailler sur cette question-là. Je suis désolé mais je ne connais pas du tout la nature de vos travaux et la nature de vos projets qui, si j'ai bien compris vont être déroulés pendant deux ans. Par contre le titre en lui-même, l'attendu et le texte explicatif de la journée d'aujourd'hui, ouvrent de nombreuses perspectives extrêmement stimulantes. Notamment parce qu'il y a des petits mots de jonction dans les phrases utilisées pour présenter la journée d'aujourd'hui. Et bien sûr une partie des détails intéressants aujourd'hui se trouvent dans les mots de jonction. Nous avons annoncé sur notre site du laboratoire, formes urbaines et formes agricoles. Donc on a bien mis formes urbaines au début et là on entend bien formes agricoles pour formes urbaines.

En vous entendant Monsieur le Vice-président de l'agglomération de Grenoble en charge de ces choses-là, on voit bien qu'il y a évidemment quelque chose qui va se passer entre. Non pas simplement le « et ».

Un petit mot d'explication sur l'intérêt que porte PACTE à ces questions-là. Le sigle de PACTE veut dire Politique Publique, Action Politique et Territoire. Ici, on est dans le département territoire. Mais nous, on s'occupe plutôt des aspects de ce qui fait une science territoriale émergente : quelles sont les théories qui peuvent éventuellement permettre de construire une nouvelle connaissance à propos de cet objet particulier que sont les territoires ? Et puis on dit qu'une partie des territoires viennent des politiques publiques. Donc on a les politiques publiques qui font de l'agriculture en ville, qui disent en faire ou qui disent vouloir en faire.

Puis nous nous disons, c'est marrant : quand on observe les territoires en train d'agir, quand on observe le fond, que l'on cherche, quand on regarde comment on agit, on trouve pleins de formes. Des formes qui sont conflictuelles, qui sont non univoques, qui sont transitionnelles.

Et dans la forme de la ville telle que l'on observe nous, territorialistes, on voit de l'agriculture, on en voit plein. Mais il suffit que l'on se retourne et qu'on revienne sur le terrain, il n'y en a plus. Et inversement des endroits où il n'y en a pas du tout, on se retourne, on revient sur notre terrain et il y en a à nouveau. Donc on voit bien qu'il y a un gros enjeu autour de cette question-là entre articulation urbain et agriculture. On a travaillé ici sur la question périurbaine, qui a peut-être l'avantage d'être suffisamment ouverte pour pouvoir traiter de cette histoire-là en disant la chose suivante : les politiques publiques disent que le périurbain est une très mauvaise chose et que les territoires doivent lutter contre cette mauvaise chose qu'est le périurbain.

Quand on regarde l'action politique à tous les niveaux, mais aussi l'action des individus en politique, on voit bien que l'on fait tout ce qu'il faut pour créer des espaces libres, vides, dans lequel on puisse faire éventuellement autre chose que de l'urbain dense. Dans lequel éventuellement un petit peu d'agriculture serait la bienvenue parce que cela permettrait d'inventer cette forme de ville apparaissant originale pour les habitants. C'est-à-dire, récréative, respirante, belle, dédensifiée, partageable mais avec chacun un accès à quelque chose qui est de l'ordre de la nature que l'agriculture révèle. On nous dit c'est très intéressant, il faut travailler là-dessus. C'est peut-être une nouvelle forme de ville, une nouvelle forme d'urbanité qui est en train de se construire malgré les politiques publiques et malgré un très grand nombre d'actions politiques.

En lisant le texte effectivement de votre attendu, on voit bien qu'il y a derrière l'idée des formes urbaines et des formes agricoles le soin de... Je me souviens d'avoir lu de **Marcel RONCAYOLO** dans « la ville et ses territoires » quelque chose sur les formes agricoles. J'ai cherché et je n'ai pas retrouvé. Je crois qu'il n'en parle pas mais partout il dit, méfions-nous des formes urbaines comme étant des figures du surdéterminisme pour expliquer ce qu'est l'urbanité. **Gilles NOVARINA** et l'équipe de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble font ça depuis très longtemps. Effectivement, c'est très intéressant parce qu'en agriculture, on continue à dire que la forme agricole est déterministe. Les analyses de type fonctionnaliste c'est-à-dire, on fait quelque chose et cela produit mécaniquement de la dépendance à l'espace d'un certain type, continue à exister dans le champ de l'agriculture alors qu'elle s'est déconstruite dans le champ de l'urbanisme et de la question du territoire urbain comme une nouvelle forme de territorialité.

Se méfier des déterminismes agricoles et urbains et puis regarder ce qu'ont donné les analyses sur le fonctionnalisme bien sûr. La fonction comme étant déterminante me semble vraiment entre les lignes inscrites dans votre programme : je trouve cela extrêmement stimulant.

Juste pour terminer. Evidemment, ces nouvelles choses qui sont en train de se passer, qui sont des formes hybrides entre urbains et autres choses, entre agricoles et autres choses, je me suis rappelé qu'on avait déjà fait des choses qui ressemblaient à ça. J'ai retrouvé dans mon laboratoire que **Gilles NOVARINA** avait, entre autre chose, piloté avec **Serge BONNEFOY** un numéro de la Revue Géographique Alpine de décembre 2003. C'est un peu plus tardif que Marcel RONCAYOLO mais il faut voir comment cela a évolué. Déjà en 2003, on disait : attention, la mixité des usages égale le changement de statut des espaces. Evidemment, il faut regarder là où les choses sont en train de s'hybrider parce que c'est là que les choses sont intéressantes, c'est là que les choses vont s'inventer. Mais à l'époque, on disait, il faut prendre position sur la ville étalée. On disait encore, il faut parler du risque de la ville qui s'étale, des bad cities et de ce que cela peut poser comme problème au monde agricole. Et inversement, il faut voir comment le monde agricole pourrait participer et éventuellement éviter ça.

J'ai l'impression que l'on a dépassé ce temps-là. Peut-être que je me trompe mais j'ai l'impression qu'une petite demi-douzaine d'années plus tard avec plein de travaux sur le périurbain, on a dépassé le problème du comment empêcher les choses qui ont l'air d'être fondamentalement inscrites dans les systèmes urbains et dans les systèmes agricoles. J'ai l'impression plutôt qu'aujourd'hui, une des grosses interrogations, c'est comment organiser cette hybridation, cette médiation, ce métissage. Qu'il soit à la fois un peu anticipateur, un peu tolérant, un peu moins formel, un peu plus peut-être dans l'ordre des usages, un peu plus inventif.

L'un des gros enjeux, est de rechercher des médiateurs, les institutions, les groupes, les individus, les professions qui organisent le passage et non pas, comme on a fait dans les années 70 sous l'impulsion de Henri LEFEBVRE qui disait, attention, pour se méfier des fonctionnalistes, il faut rechercher les points durs. Pendant très longtemps, on a cherché les opposants aux formes. Comment est-ce que les formes quand elles se rencontraient fabriquaient des fronts de conflit. Et maintenant, il me semble qu'on est beaucoup plus dans la logique de chercher des traducteurs, des médiateurs, des passeurs dont évidemment, Terres en Villes est un exemple magnifique. A chaque fois que je croise les histoires de Terres en Villes, je me dis waouh, un temps d'avance.

J'ai l'impression qu'il y a des choses intéressantes qui s'y passent. J'espère qu'il n'y a pas ici des opposants de Terres en Villes ! En tout cas, l'association que nous avons avec Terres en Villes nous ravit pour cette raison-là. C'est qu'on pense que Terres en Villes fait partie des gens qui organisent la médiation, le passage entre un certain ordre des choses et un nouvel ordre des choses.

Merci beaucoup et excusez-moi de mon incompetence sur le sujet d'aujourd'hui.

Présentation des deux « fil rouge », Lionel MARTIN, chef du service agriculture de la communauté d'agglomération du pays d'Aix-en-Provence et Emmanuel MATTEUDI, maître de conférences à l'Institut d'Urbanisme n'as pas été enregistrée.

I. Les nouvelles formes d'agriculture et la place des villes territoires

MODERATEUR : Les contraintes de transport nous obligent à inverser l'ordre des interventions et à commencer par celle de *Maria-Valéria MININNI*.

Je la remercie d'être venue de si loin et je lui laisse la parole.

Séquence 1.1 : Le plan paysager de la région des Pouilles : entre pacte ville/campagne et parcs agricoles périurbains

Intervention de Maria-Valeria MINNINI, maître de conférence à Politecnico di Bari, et traduction de l'italien par Gilles NOVARINA, professeur IUG :

Je vais rendre compte dans mon intervention d'un certain nombre de réflexions qui existent sur l'ensemble du territoire italien, sur la question des relations entre agriculture et urbanisme, l'agri urbanisme, les formes d'hybridation entre agriculture et urbanisme en partant de l'exemple des Pouilles, une région du sud-est de l'Italie, le midi en Italie. Ces régions du sud de l'Italie n'étaient pas aux avant-postes de la réflexion de ce qu'on appelle la bonne gouvernance en Italie.

Je présenterai chaque thème, chaque point de mon intervention du point de vue de l'agriculture et du point de vue de l'urbanisme. Parce qu'en Italie, il n'existe pas de réflexion structurée constituée sur l'agri urbanisme.

Ceux que l'on appelle planificateurs en Italie, qui sont, en France, à la fois des urbanistes et des aménageurs du territoire, ont recherché des références théoriques sur l'agri urbanisme. Ils ont trouvé quelques réponses théoriques dans le bio urbanisme et dans le bio régionalisme, qui est tiré de l'urbanisme américain de Lewis MUNFORD.

Par contre en Italie, il y a une réflexion qui a été beaucoup développée, antérieure à la réflexion française, sur les questions de la dispersion et de la diffusion urbaine. Plusieurs auteurs connus en Italie ont porté cette réflexion, dont Bernardo SECCHI et Paola VIGANO relativement connus en France car ils y sont intervenus, notamment à Rennes, et un autre un peu moins connu chez vous, Francesco INDOVINA. Les deux premiers font partie d'une des équipes qui a répondu au projet du grand Paris et qui ont travaillé sur la mission de dispersion urbaine. Cependant, l'initiateur de cette réflexion est en fait INDOVINA. Tous ces chercheurs, ces universitaires qui sont aussi des praticiens viennent de l'école d'architecture de Venise

Dans le champ de l'urbanisme, il y a ces deux filons qui ont déjà été évoqués. Il y a un troisième filon, guide de réflexion plus pratique et moins théorique qui a été porté par ce qu'on appelle la planification paysagère, ou Landscape urbanism en Italie, avec différents auteurs comme MAGNAGHI qui a écrit un ouvrage édité en français sous le titre « Le projet local » et CLEMENTI. Je me suis inscrite dans ce courant de pensée et j'ai aussi travaillé sur la communication paysanne

Si on se place du côté de l'agriculture, de la campagne, un certain nombre de réflexions se font soit dans les départements de sociologie rurale soit dans les écoles agricoles. Plusieurs instituts d'économie agricole se sont interrogés sur la mise en œuvre des politiques de l'Union Européenne et des politiques de communauté au niveau régional. Parce qu'en Italie, la compétence de mise en œuvre des politiques communautaire n'appartient pas à l'Etat mais aux régions.

Il y a donc une tradition un peu plus ancienne en Italie qui permet d'expliquer cet intérêt pour la question de la relation entre agriculture et urbanisme. C'est un filon de recherches qui remonte aux travaux de réformes agraires qui ont été conduits par le fascisme avec la création de villes nouvelles. Le fascisme en Italie a été un moment un peu terrible, mais c'est aussi un moment où on a inventé des formes d'urbanisme et fait un certain nombre de choses. Dans ce cadre-là, il y a eu une réflexion sur la création de villages et de villes nouvelles avec une dimension de prise en compte du paysage et du patrimoine agricole dans la planification territoriale.

En Italie, on s'est intéressé à l'agriculture depuis la ville. La réflexion est donc partie de la ville, de la réflexion urbanistique car c'était une réflexion qui portait sur les espaces ouverts. En Italie, il n'y a pas de tradition de coopération intercommunale au niveau de l'agglomération, il n'y a pas de pouvoir d'agglomération organisée, il ne peut pas y avoir une instance qui intègre des territoires agricoles et des territoires urbains qui puissent prendre en compte la chose. Donc la réflexion est partie des villes, des communes qui sont plus grandes qu'en France mais moins que les agglomérations. C'est par une réflexion urbanistique très urbaine que l'on est arrivé à la question d'agriculture. L'allumage du processus en fait partie.

Dans le champ de l'urbanisme, on a connu une série de défaites assez négative pendant l'urbanisme un peu triomphant de la période moderne. Il y a eu une faillite des propositions, notamment celles qui portaient sur les grands équipements urbains, en raison d'une absence de prise en compte de la question de la nature et de l'agriculture. Une prise de conscience de ces erreurs s'est progressivement opérée chez les urbanistes, parce qu'il n'y avait pas de correspondances avec les demandes et les besoins exprimés par les groupes sociaux.

Pour introduire de manière plus précise l'expérience des Pouilles, un travail préparatoire a été mené sur une partie du territoire des Pouilles qui correspond à la province de Lecce : c'est un travail mené sur le Salento. Sur les diapositives présentées, vous pouvez voir les travaux conduits par Bernardo SECCHI et Paola VIGANO. Ils se sont intéressés à la question de la dispersion urbaine et aussi à la question entre agriculture et urbanisme dans ce cadre-là. Ce travail a été un des moments de prise conscience de la part d'urbanistes qui ont perçu l'importance des questions agricoles.

Le plan du Salento qui est à peu près l'équivalent d'un SCOT même s'il est conduit par la province, est un plan qui a déjà fait l'objet d'une publication en français et en italien. On le retrouve même à la bibliothèque de l'Institut de l'Urbanisme de Grenoble pour les gens qui sont intéressés. Ce plan était exclusivement conceptuel : la province du Salento devait être considérée comme un parc habité. La question de la relation ville-campagne s'est posée à travers ce slogan de parc habité. Par contre, ce plan n'était pas partagé par les acteurs locaux. Il est alors resté essentiellement au niveau des slogans politiques, de la prise en compte dans les orientations politiques de la région. Il n'a pas donné lieu à des décisions partagées, mais a eu quelques effets sur le développement touristique.

Un autre travail préparatoire a été mené sur les côtes littorales. Ce travail est important parce que ce sont des territoires – comme en France - qui sont protégés par la loi italienne. C'est une loi qui prévoit une mesure de protection, car ces territoires, notamment dans cette région, subissent de fortes pressions d'urbanisation et de développement touristique. Voici quelques photos et cartes du territoire qui montrent l'importance du bâti (image 1 et 2).

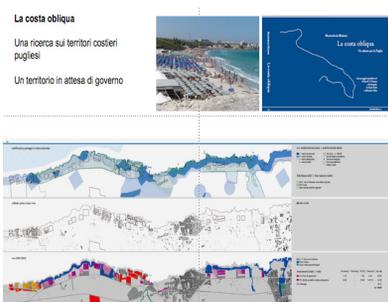


Image 1 ci-dessus et image 2 à gauche

Nous passons maintenant à la présentation du plan paysager territorial (Image 3). En Italie, La loi offre la possibilité, quand on traite de la question du paysage, d'élaborer des plans paysagers avec des dimensions de protection et de mise en valeur des paysages (paysages remarquables sur les images 4, 5 et 6), le tout intégré dans un plan territorial régional. Ce plan régional est un document plus vaste qui aborde par exemple les choix faits dans la région, et qui veille à ce que le paysage ne soit pas traité séparément des questions économiques, sociales, de développement, et de mobilité.



Image 3 ci-contre



Images 4, 5 et 6 ci-contre



Nichi VENDOLA, le président de la région des Pouilles, a pris comme décision d'imaginer que le paysage était une construction sociale, un objet de dialogue entre les différents groupes sociaux. Le choix a été donc de donner la coordination scientifique du plan – quand un plan est élaboré en Italie, une structure administrative et un comité scientifique composé de praticiens universitaires sont créés – à Alberto MAGNAGHI qui est un responsable de l'École Territorialiste en Italie. Ses recherches portent sur le projet local et la volonté d'intégrer l'urbanisme dans une démarche plus globale de développement. Il a exercé une influence sur le choix de la Région Toscane d'élargir considérablement les responsabilités en matière d'urbanisme.

Un des premiers choix, retenu par le plan, très fort de sens, a été de traiter l'« abusivismo edilizio », ou la construction illégale en français. En effet, cette pratique se retrouve beaucoup dans cette partie d'Italie, comme dans bien d'autres parties de l'Italie. Ces constructions illégales sont donc construites sans permis de construire, dans des secteurs qui sont la plupart du temps naturels. L'une des premières actions du plan a donc été de cartographier de manière très stricte et unitaire au niveau national tous les espaces qui devaient être des espaces soumis à une protection stricte avec interdiction de construction. Cette action a été menée dans la plus grande transparence et avec, le plus souvent possible, l'accord des différents acteurs concernés et notamment les communes. Dans ce cadre-là, des zones littorales ont été cartographiées, de même que des zones péri-urbaines qui devaient faire l'objet de mesures de protection strictes. Voici quelques images du territoire.

Le plan a été produit de manière sociale, de manière négociée et de manière concertée. Et nous espérons que sa mise en œuvre sera gérée de la même manière. Un aspect important est à prendre en compte pour comprendre le contexte, celui de l'impact du plan régional sur les plans provinciaux et communaux, qui rend nécessaire les relations de compatibilité. D'abord, il ne se présente pas sous la forme d'un seul plan public d'aménagement du territoire, comme en France. Il est composé de trois types de documents : un atlas, partie plutôt diagnostic qui recense de manière plutôt partagée les problèmes à traiter, un document stratégique et un document normatif. L'atlas, plus particulièrement, est composé d'une carte globale, et de plusieurs autres cartes thématiques. C'est souvent lors de l'élaboration de ce type de document qu'il faut impliquer les acteurs et la population. Nous avons pu observer à cette étape, le développement d'une certaine appropriation de ces cartes par des acteurs sociaux. L'élaboration de l'atlas est un véritable travail de recensement de cartes, photos. C'est finalement une démarche assez poussée de la représentation.

L'élaboration de ce plan, conduite par l'administration régionale, a duré deux ans et demi, un temps assez court pour un plan régional. A cette époque, Alain BELLI était secrétaire technique de la cellule de l'administration régionale qui suivait le plan. Un gros travail de participation et de concertation a été mené tout au long de l'élaboration de ce plan via des conférences territoire par territoire, des rencontres avec les différentes parties prenantes, avec des habitants.

Un travail de définition des formes urbaines a été mené, principalement de celles que l'on rencontre en périphérie des villes. Je pense que ces définitions nous intéressent ici, parce qu'elles permettent d'identifier des fragments du territoire, comme la campagne urbanisée ou les plateformes touristiques résidentielles. L'attention portée à la périphérie était d'autant plus importante que l'Union Européenne avait conduit une politique de soutien aux logements sociaux sur ces espaces, mobilisant des financements publics assez importants.

Plusieurs formes urbaines ont été retrouvées dans ces espaces : des formes plutôt linéaires, des formes avec des mailles assez larges qui intègrent des morceaux d'agriculture et d'espaces urbains, ainsi que des morceaux d'espaces naturels vides de construction (images 7 et 8). Par contre, les formes plus compactes ne se retrouvent pas en périphérie. Ces formes urbaines qui sont présentes en périphéries peuvent permettre de définir les limites de l'urbanisation.



Morfologie dell'urbanizzazione contemporanea

- Edificio compatto a maglie regolari**
Corrisponde quasi sempre all'ingrandimento della città rispetto all'edificio pre 1945, si riconosce la regolarità della maglia varia a cui l'edificio si è adeguato la tipologia è quasi sempre in linea.
- Frangere urbano a maglie larghe**
Localizzato ai bordi del tessuto urbano consolidato questa tipologia insediativa è spesso composta da edifici di differente tipologia e altezza e da un'alta percentuale di spazi aperti abbandonati e non utilizzati. Questo tessuto urbano può essere l'esito di un progetto unitario o di progressive aggiunte.
- Tessuto discontinuo a maglie regolari**
Si tratta delle aree suburbane edificate in alcuni casi in modo abusivo. Sono aree caratterizzate da una tipologia di casa unifamiliare su lotti singoli. In questo caso non c'è un progetto unitario, si riconosce una frammentazione fondiaria che ha generato tale tipo insediativo.
- Lineare a prevalenza produttiva**
Edificio di tipo misto, residenziale, produttivo artigianale commerciale (strade mercato). Non si è ancora verificato un ispessimento o l'iterazione del principio insediativo, e i lotti sono in alcuni casi invariati da aree ancora libere.
- Piattaforma produttiva-commerciale-direzionale**
Corrispondono ad aree per insediamenti produttivi e/o servizi e si pongono spesso in discontinuità con il tessuto urbano residenziale. Questo tessuto urbano risulta spesso esito di un processo unitario (PIP e/o Sieri-As) che si pone in discontinuità con il tessuto urbano circostante.
- Piattaforma turistica residenziale**
Sono degli enclosse caratterizzati da progetti ad alta densità edilizia che non stabiliscono delle relazioni con il tessuto circostante, ed hanno un accesso selezionato che privatizza ampie parti di territorio, spesso costoso.
- Campagna urbanizzata**
Localizzata ai bordi del margine urbano, si caratterizza per un tessuto a bassa densità, in cui è prevalente la tipologia di casa uni-familiare. Le connessioni agricole si sono perse a favore di una maggiore caratterizzazione da periferia urbana.
- Campagna abitata**
Tessuti edificati a bassa densità in cui è prevalente una tipologia di casa uni-familiare, che si integrano allo spazio rurale, per le tipologie edilizie e del trattamento degli spazi di pertinenza che li caratterizza.

Images 7 et 8 ci-dessus

Cette densification des formes étaient d'autant plus importante que le travail sur la dispersion en Italie s'est beaucoup attaché à repérer les morceaux de vide. C'est la poursuite de ce type de réflexion qui permet de comprendre quels sont les processus, les jeux d'acteurs qui expliquent comment telle ou telle forme a été produite et sa localisation à côté d'autres formes.

La deuxième partie du plan propose des scénarios stratégiques et des scénarios de développement de transformation de paysage. On parle de planification proactive par rapport à une planification réglementaire, d'où la présentation de cartes présentant plusieurs scénarios stratégiques. Une des stratégies retenue a été le développement de la mobilité douce, voire lente, qui propose l'utilisation d'un réseau de chemins ruraux déjà existant, patrimoine très important de cette région. Un des enjeux déterminant pour le développement de ce type de mobilité, est l'aménagement de la côte sur plusieurs kilomètres (Image 9).

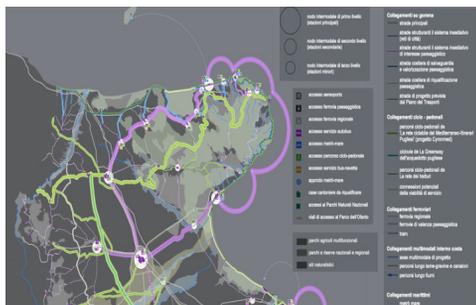


Image 9 ci-contre

Le pacte contrat ville-campagne :

Le terme de pacte est un terme important parce qu'il renvoie à la notion de contractualisation qui lierait le monde agricole et les représentants de la ville sur une stratégie commune. L'idée, derrière cette notion de pacte, était de mettre en relation deux marginalités : celle de la périphérie de la ville (quartiers les plus « défavorisés ») avec la marginalité agricole/ de l'espace rural, et de les faire se rencontrer dans le cadre d'une stratégie de développement.

Dans le cadre de ces pactes, nous avons identifié quatre types d'espaces (Image 10) :

- les parcs naturels : plus petits qu'en France. Ils correspondent à de grandes réserves naturelles
- les parcs de mise en valeur de l'agriculture : qui présentent une politique agricole différente, notamment celle du soutien à l'agriculture
- les aires de requalification agricole : aires à identifier où il y a des problèmes et pour lesquelles il faut développer des politiques spécifiques
- les aires agricoles territoriales

Un des enjeux de cette planification territoriale et paysagère est qu'elle pose un cadre aux planifications sectorielles, ainsi qu'aux politiques publiques sectorielles notamment celles conduites par la région.

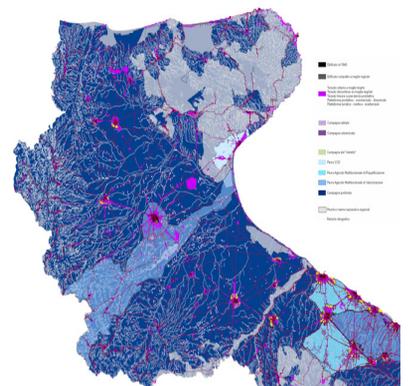


Image 10 ci-dessus

Ici, le pari n'est pas de superposer un nouveau niveau de planification à l'existant, mais c'est au contraire d'obliger la coordination entre les plans et programmes sectoriels. Cette coordination permettrait de rendre plus efficaces les différents instruments de la planification sectorielle dans le cadre d'une coordination globale.

Le manuel « le guide du plan ville-campagne » qui est à destination à la fois des journalistes et des agriculteurs, offre un recueil de dialogues sur la question des rapports entre villes et campagnes. A l'aide de schémas et d'esquisses, il permet de comprendre ce qui pose problème, les différents écueils, notamment sur la situation difficile de l'agriculture périurbaine ; le tout de manière claire et pédagogique.



1° scenario
La città si espande e la campagna viene occupata dalle nuove parti urbane



2° scenario
Da una parte la città e dall'altra parte la campagna. Lo spazio agricolo è indifferente alla città e la città è indifferente allo spazio agricolo



3° scenario
Una nuova politica dello spazio aperto nelle dinamiche metropolitane. La campagna entra a far parte delle risorse per la città

Image 11 ci-dessus

La Plan a développé trois types de scénarios (Image 11):

- des scénarios de prolongement des tendances, notamment l'extension de la ville au détriment de la campagne
- un scénario de séparation entre le développement agricole et le développement de la campagne, en plus du développement de la ville
- un scénario souhaité par la collectivité territoriale, qui prône les rencontres entre villes et campagnes

Dans le cadre du pacte, une cartographie a été réalisée (Image 12). Des zones ont été surlignées en jaune et noire, ce sont des zones d'extension urbaines ; les zones violettes représentent les espaces agricoles qui méritaient qu'on s'y intéresse (identification au niveau national). Le travail a concerné 259 communes. Il a été fait au niveau régional : l'idée est que le Plan s'impose d'une certaine manière même s'il ne s'impose pas de manière radicale et brutale au choix de planification communale.

Le terme de ligne-guide montre bien qu'il ne s'agit pas d'une norme. En Italie, cette expression signifie « orientation ». Ces indications, assez précises, vont être utilisées par les urbanistes lors de l'élaboration de plans communaux, pour construire un camping par exemple. Dans ce travail-là, l'aspect de dispersion est pris en compte.

Voici deux images montrant la campagne habitée (Image 13). On aperçoit bien sur la carte du bas plusieurs points d'urbanisation à l'intérieur de la campagne. C'est une campagne qui a trouvée un certain équilibre entre agriculture et urbanisation. La campagne urbanisée peut alors être une campagne où s'opère une reconquête de l'espace rural.

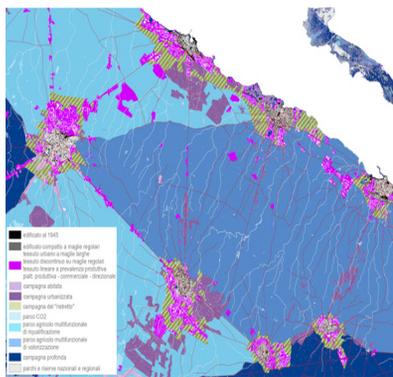


Image 12 ci-dessus



Tessuti a maglia regolari
Standard progressi non realizzati
Campagna in abbandono



Tessuti discontinui a maglia regolare
Maglie incomplete e mancanza di spazi aperti
Campagna a seminativo

Image 13 ci-contre

En Italie, il existe dans la législation, les standards qui ressemblent aux emplacements réservés. La tradition italienne, quand on urbanise, est de quantifier les différents espaces que l'on doit réserver aux écoles, aux équipements publics, aux espaces naturels... Dans le cadre du plan, nous avons également fixé, par exemple, des indices quantitatifs sur le nombre d'espaces agricoles qui devaient être préservés pour faire fonctionner la campagne habitée.

Pour fixer ces normes et standards, nous avons tenu compte de la stratégie conduite par la junte précédente, qui avait une attitude agressive à l'égard de l'agriculture.

Plusieurs images sont introduites dans le document (Image 14), dans le but d'éduquer le regard des acteurs non agricoles, afin qu'ils comprennent comment fonctionne les territoires : notamment les rapports entre les espaces, les marges urbaines, les espaces clos, les différentes formes d'espaces agricoles dans nos rapports avec la nature.

Une des façons utilisée pour rendre ces orientations et recommandations efficaces, est l'engagement de la région de donner une priorité de subventions aux communes vertueuses, c'est-à-dire celles qui respectent les orientations fixées.

Parmi ces choses, il existe, comme vu précédemment, plusieurs types de parcs, dont le parc de développement agricole. Certains sont créés d'en haut et d'autres correspondent à des initiatives locales, prises en compte par la planification régionale. Il y avait beaucoup de parcs de cette seconde catégorie.

Donc autour des grands pôles industriels, l'agriculture devient le lieu où on produit des espaces forestiers, des espaces plantés qui permettent de réduire les gaz à effet de serre.

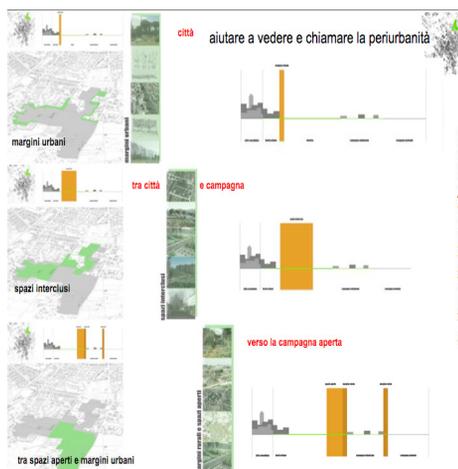
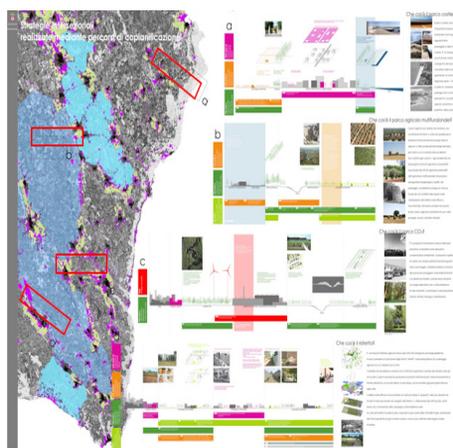


Image 14 ci-contre

Sur cette carte suivante (Image 15), vous pouvez voir des rectangles. Ceux-ci correspondent à des lieux où la planification régionale est un peu plus précise et recherche la coordination entre l'aspect planification urbaine et l'aspect plan de développement agricole qui est aussi une compétence régionale.

Image 15 ci-contre



Dans cette stratégie, on a identifié les territoires agro urbains et agro-environnementaux qui ont été les bénéficiaires privilégiés des politiques de développement agricole.

Il y a eu un gros travail environnementaliste de la constitution des réseaux écologiques, en même temps qu'une politique de soutien de la région de la part d'autres assessorats à la biodiversité et à la reforestation.

Dans ce cas-là, il existe des instruments d'attribution de financement pour, par exemple, des projets intégrés de filières économiques. Nous y avons donc introduit des dimensions urbanistiques et de qualification.

Dans le cadre du financement LEADER, il existe une politique de plans de développement en Italie qui est portée par des organismes nommés GAL. Et dans ce cadre, nous avons rendu obligatoire la prise en compte des aires territoriales, dessinées en tant que paysages pouvant bénéficier de mesures de soutien de l'agriculture.

Cela rentre en relation avec des mesures qui ont été prises au niveau de la communauté européenne, notamment celle des projets intégrés pour les aires rurales pilotes, où les espaces périurbains ont une place importante.

Il existe des groupes qui rassemblent l'ensemble des entrepreneurs agricoles, ainsi que d'autres acteurs. C'est dans le cadre de ces groupes que nous avons essayé d'expliquer aux agriculteurs quelles sont les relations que l'on peut mettre en œuvre à travers des mesures de requalifications urbaines d'une part, et des mesures de développement et de requalification agricoles d'autre part.

Cependant, certaines de ces mesures fonctionnent assez mal. Par exemple, une mesure a été prise pour favoriser la reforestation d'espaces périurbains, mais ni les villes, ni les agriculteurs n'ont répondu présents ; car pour eux, le périurbain n'appartient ni à la ville ni à la campagne.

C'est pourquoi un deuxième travail a été mené, proposant des conférences et des animations pour relancer la machine.

Voici quelques images d'application de cette politique à travers des mesures de protection des espaces agricoles dans des petites communes, et plus particulièrement sur leur périphérie (Image 16).

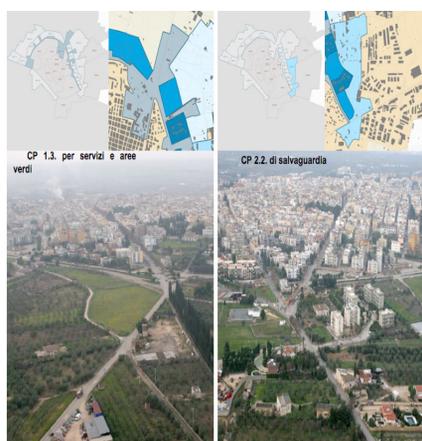


Image 16 ci-contre

L'idée est d'utiliser la stratégie sur les espaces agricoles comme standard pour permettre une compatibilité entre urbanisation et préservation d'espaces naturels.

Voici quelques esquisses de projets, proposant des exemples à suivre (Image 17).

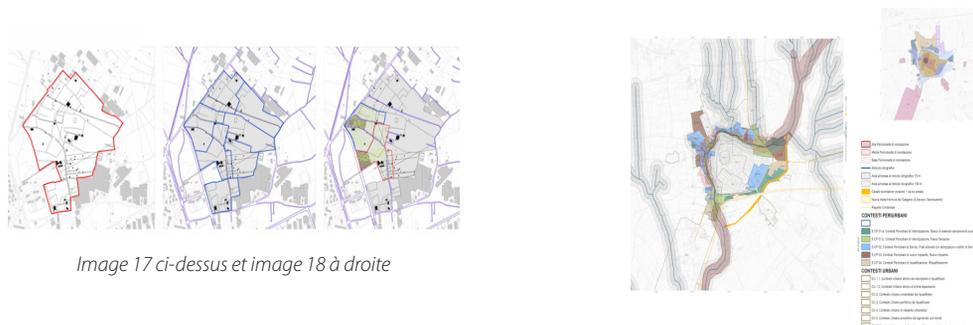


Image 17 ci-dessus et image 18 à droite

Ici (Image 18), une carte qui montre les relations qu'il peut y avoir entre les mesures de préservation des espaces agricoles et les mesures de protection des cours d'eau.

Ce type de politique peut être efficace en raison de deux phénomènes sociaux importants : le phénomène « Darwin economy » et le phénomène du retour à la campagne des populations par intérêt pour le paysage et/ ou l'agriculture (phénomène qui existe dans certaines régions italiennes).

Ce phénomène représente un espoir pour le monde rural, au moment où nous assistons à un déclin des emplois de secteur agricole en Italie. C'est le seul endroit où il y a une croissance des emplois, notamment pour les jeunes et les femmes. Merci de votre attention.

MODERATEUR : Les régions vertueuses en matière de planification pendant longtemps étaient les régions du centre de l'Italie, la Toscane et l'Emilie-Romagne que nous avons tous connues. Les Pouilles ne faisaient pas partie de ces régions-là. Vous imaginez le travail qui a été fait dans cette région, par des gens qui ont pensé à cette stratégie et à cette politique. Je laisse la parole à **Yvon LE CARO**, discutant, avant d'engager le débat avec la salle.

Yvon Le CARO - discutant :

Merci de me permettre de réagir à cette intervention très riche et complexe. J'essayerai donc de faire court. Je suis de formation agricole et j'ai commencé ma carrière en regardant la ville comme une périphérie. Et à ce moment donné, j'ai pensé qu'il serait intéressant d'aborder le territoire dans sa globalité et d'intégrer la compétence agricole dans une réflexion territoriale. Donc, j'ai fait une thèse de géographie sur le partage de l'espace entre les agriculteurs et leurs voisins, voisins qui peuvent être de temps en temps des touristes, mais en termes de partage vraiment concrets de l'espace par le biais traditionnel des loisirs : la pêche, la cueillette, la chasse et les promenades équestres et pédestres.

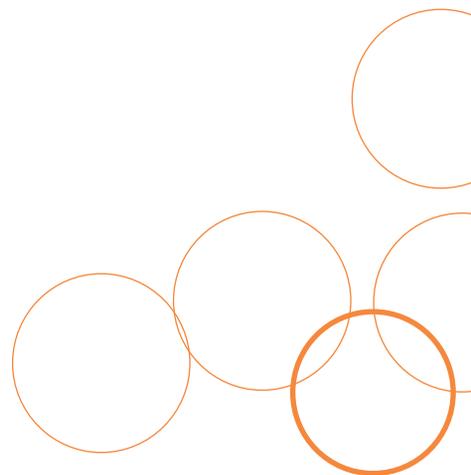
Mon approche, c'est la question du positionnement du regard du chercheur et la question du positionnement du regard des acteurs sur un espace à partager. Par rapport à l'intervention que l'on vient d'entendre et par rapport à la thématique générale du séminaire, l'écoute que j'ai pu avoir, c'est que pour moi, c'est intéressant de postuler que le même espace, on va dire pour simplifier une frange urbaine, doit être regardée de points de vue. On regarde l'agriculture depuis la ville ou on regarde la ville depuis l'agriculture et en tant que géographe, j'affirme que pour un individu donné, rien ne permet pour lui de définir a priori ce qui est pour lui centre et ce qui est pour lui périphérie. Qu'est-ce qui est pour lui un espace de référence et qu'est-ce qui est pour lui un espace éventuellement étrange et inconnu ?

En général du fait que nous sommes dans une société globalement urbaine, il y a une double inégalité de position entre les habitants de la campagne au sens morphologique. Dans une commune, il y a une partie campagne et une partie disons noyau urbain que je vais appeler la ville. Les habitants de la campagne et en particulier les agriculteurs mais pas seulement eux, sont des urbains au sens sociologique et donc ont une certaine compréhension de la ville qu'ils fréquentent pour tout un tas de raisons banales comme tout un chacun. Alors que les habitants de la ville ont éventuellement une expérience moins riche de la campagne, moins normative, ils y vont pour des raisons plus personnelles, moins pour des raisons fonctionnelles. Du coup, on a éventuellement, c'est une hypothèse, un déséquilibre des appréciations c'est-à-dire les campagnards, les gens des campagnes ont une connaissance plus intégrée je dirai d'une relation d'une campagne alors que les habitants des villes peut-être ont une vision moins construite de ces relations parce que tout simplement, ils ont un niveau de connaissances proportionnellement plus faible de la campagne. Donc déjà un premier point, c'est la dissymétrie des expériences entre les habitants de la campagne et de la ville dans une même commune.

La deuxième chose, c'est la question démocratique. C'est-à-dire qu'en termes démocratique, j'ai bien relevé que l'on avait tout un processus d'élaboration que je vais dans un premier temps considérer comme démocratique. Et bien, il y a des minorités et des majorités : en général dans nos régions, les gens qui habitent à l'intérieur de cités sont majoritaires et les gens qui habitent à l'extérieur des cités sont minoritaires. Du coup la prévalence des points de vue n'est pas forcément égale.

Cette relation différentielle est paradoxale puisque les gens qui sont minoritaires dans nos campagnes ont de mon point de vue peut-être une vision plus intégrée, voire finalement une compétence spatiale plus riche que ceux qui habitent dans les villes. Une thèse de psychologie sociale soutenue à Rennes montrait comment les agriculteurs étaient plus capables de faire prévaloir leur point de vue que les environnementalistes urbains sur des questions d'environnement rural par exemple, ou de questionnement urbain de la campagne. Il y a donc des choses à creuser. Les gens qui sont minoritaires, sont peut-être parfois les plus compétents. C'est une hypothèse un peu provocatrice mais ça peut arriver. J'y reviendrai.

Deuxième élément d'analyse, c'est qu'il y a un paradoxe entre la nécessité aménagiste, politique d'établir des zonages. On a vu beaucoup de cartes qui correspondent objectivement à des zonages, plus ou moins opérationnels mais en tout cas des caractérisations de typologies de l'espace et la volonté affichée en même temps de travailler sur l'hybridation, la mixité, l'expérience complexe de l'espace. Donc on est sur une sorte de fil du rasoir, qui fait que chaque fois que l'on zone, on spécialise des espaces mais qu'en même temps, on le fait pour que soit possible des hybridations et des expériences de partage de l'espace. Et là, on peut imaginer que s'opposent des pouvoirs aussi bien individuels que collectifs qui tendent à valoriser une approche fonctionnaliste des usages de l'espace à d'autres pouvoirs qui ont intérêt à une approche que je qualifie plutôt d'organiciste (à partir des besoins de l'organisme individuel mais aussi des besoins de l'organisme social, on va construire des usages sans a priori : c'est-à-dire quelque chose qui relèverait de l'organisation spontanée, des usages spontanés). Par exemple, quand on observe la pratique de cueillette des habitants d'une ville, il n'y a aucune réglementation qui dit



qu'il faut aller faire des cueillettes ou qui dit qu'il ne faut pas y aller : on peut observer des phénomènes spontanés, des choses qui peuvent ensuite se parler à l'effet de certains zonage.

Dans cette opposition multifonctionnalité des zonages qui est centrale dans les questions d'aménagement, je pense que nous autres, qui essayons de penser ces questions-là, il faut nous garder d'une posture surplombante au moins au départ de l'analyse et essayer d'observer quels usages les acteurs font de la catégorisation fonctionnelle, des zonages, du fonctionnalisme qui est là aussi un caractère opérationnel fort. Et quels usages, comment les acteurs s'emparent des possibilités organiques d'usage de l'espace, et comment ils construisent des usages, et comment les deux peuvent éventuellement s'articuler dans les mêmes espaces, mais aussi dans différents espaces par les mêmes individus qui ont des pratiques d'un certain type dans certains espaces et des pratiques d'un autre type dans d'autres espaces.

Par exemple, les agriculteurs peuvent très bien vouloir qu'un champ de blé soit uniquement un champ de blé à un certain endroit, mais tout à fait tolérer que dans une autre partie de leur exploitation, il y ait des usages extrêmement complexes et informels. Donc des inégalités d'opposition et puis du point de vue théorique, une articulation complexe entre multifonctionnalité et zonage, sachant que cela se complexifie selon l'échelle d'analyse puisque ce qui est zonage à une certaine échelle peut être multifonctionnel à une autre échelle. Par exemple, on peut très bien zoner une zone de développement urbain et puis à côté une zone de protection agricole mais néanmoins qu'il y ait d'usages multifonctionnels où chacun ait ses deux espaces, par contre on va en zonant, caractériser une frange dont il va falloir penser aussi la multifonctionnalité.

A l'intérieur de cette structure de pensée, mon expérience est qu'il est assez compliqué de caractériser la position, l'attitude, l'aspiration. Je pense à la « sociologie des aspirations » de CHOMBART DE LAUWE. On a des difficultés à savoir comment les agriculteurs et les citoyens, qu'ils habitent le centre ou les périphéries de l'agglomération, ou disons les habitants non agriculteurs, se positionnent par rapport aux regards et aux pratiques sur la ville et l'agriculture. Par exemple, une thèse soutenue récemment par Nicolas ROUGET autour de Lille, montre que dans une ville entourée d'une agriculture beaucoup plus productiviste (grandes exploitations céréalières), beaucoup plus intégrée aux systèmes mondiaux que celle des Pouilles, encore que l'on pourrait en discuter, à peu près la moitié des agriculteurs (170 agriculteurs interrogés), avaient quand même intégré la présence de la ville dans la stratégie d'entreprise, et l'autre moitié se comportait comme si la ville faisait partie des nombreuses contraintes de la vie avec la grêle, les impôts etc. La ville comme quelque chose dont il faut se prémunir. Donc on ne peut pas parler des agriculteurs en général bien sûr, et pourquoi certains adoptent une stratégie et pourquoi d'autres adoptent une autre stratégie. C'est une question extrêmement complexe qui ne peut absolument pas être caractérisée par des caractéristiques visibles de l'extérieur, ni même par exemple par des caractéristiques syndicales. Moi, sur mes travaux, sur ces questions-là j'ai pu montrer le fait d'être à la Confédération Paysanne.

Du point de vue des citoyens, c'est pareil. Quand j'interroge des habitants d'un quartier de grands ensembles de la ville de Rennes sur leurs usages de l'espace agricole immédiatement proximale, qui est juste derrière la rocade (accessible à pied), seule une petite fraction de la population s'en saisit alors même que ce sont des loisirs gratuits pour une population pauvre qui logiquement aurait tout intérêt à aller cueillir des mûres. Au mois de septembre, à 300 mètres de la ville, les mûres étaient bonnes à cueillir alors qu'il y a 18 000 habitants. La politique publique de ce développement social de quartier a été de connecter le quartier au centre-ville. En effet, malgré le nombre d'habitants, il n'y a pas un seul chemin de randonnée fléchée dans la campagne environnante alors que toutes les petites communes périurbaines ont chacune deux ou trois sentiers.

On voit bien là, que l'analyse politique des pratiques habitantes est égale à zéro. Mais les pratiques habitantes elles-mêmes sont assez difficiles à saisir : j'ai rencontré des habitants membre du comité de quartier, étant là depuis trente ans qui ne connaissaient qu'un seul des deux passages sur ou sous la rocade, c'est-à-dire qu'ils n'avaient même pas la connaissance de la clé spatiale, topologique d'accès à la campagne. Et là, effectivement le traitement de la frange urbaine était manifestement, en termes d'urbanisme, déficient. Mais, pour le chercheur, dire qu'il y a un espace potentiel, oui, savoir ce que les gens en font, c'est plus complexe. J'engage donc à faire une analyse qui associe l'étude des formes et l'étude des pratiques, c'est évidemment un créneau parce que les formes en soit ne donnent pas grand-chose, les pratiques en soit ne nous permettent pas de penser des aménagements, dans les mesures où les pratiques peuvent être extrêmement surprenantes. Notre collègue de Dijon qui a travaillé sur la marmotte, Luc THIEBAUT a fait des études passionnantes sur l'appropriation de la plaine céréalière autour de Dijon par les Dijonnais où un espace, a priori pas du tout fait du point de vue forme pour la récréation, est largement pratiqué. Ce n'est pas parce qu'une forme semble inadaptée, qu'elle n'est pas pratiquée, etc.

Connecter formes et pratiques, j'ai bien noté la question du logement social souvent périphérique, et donc souvent aux premières loges pour accéder à l'espace agricole. Et effectivement, **Roland VIDAL** par exemple, on peut avoir des choses très intéressantes sur la région parisienne dans ces termes-là, mais on pourrait aussi se poser la question de la capacité des périurbains des deuxièmes couronnes relativement aisées qui vivent à la limite des hameaux agricoles des périphéries urbaines, à construire de véritables connexions et de véritables alliances stratégiques avec leurs voisins agriculteurs. Là effectivement, il y aurait ainsi beaucoup à dire parce qu'ils sont plutôt perçus comme des ennemis écologistes à la pratique agricole et là, il y a peut-être des alliances assez complexes qui sont construites.

Je vais terminer sur une certaine position, et notamment une complexité pour des acteurs qui sont un peu dans la position de Terres en Villes. Terres en Villes l'est au niveau des agglomérations, disons pour les structures de gouvernement et leurs conseils, c'est la question de la construction d'une position par rapport à ces questions-là : est-ce qu'il faut construire des positions ou est-ce qu'il faut construire des postures. C'est-à-dire est-ce qu'il faut construire une politique qui quelque part est peu ou prou normative, ou est-ce qu'il faut construire une posture qui est une posture que je vais caractériser par exemple constructiviste, c'est-à-dire où l'on va être volontariste sur l'intervention ou bien attentiste, en disant que les acteurs sont tout à fait compétents.

Ou bien encore, entre deux la posture d'accompagnement qui peut se traduire selon que l'on a affaire avec des fonctionnalistes ou des organicistes en face, à de l'aménagement classique. On aménage nos fonctions en zone, ce que pour l'essentiel, vous avez fait, ou bien on promeut une forme de régulationnisme qui serait de dire, on va introduire des règles qui permettent aux acteurs de se coordonner mais sans préjuger du résultat et là, je pense que la construction de la ville ancienne et des périphéries urbaines à la renaissance nous donne un bon exemple de régulationnisme. Par exemple, on décide de limites d'urbanisation mais on ne caractérise pas les usages possibles des espaces. Je pense que la question du pourcentage d'espaces agricoles dans un développement urbain peut être un peu dans cet ordre là puisqu'il ne préjuge pas des productions agricoles qui seront faites dans cet espace ni des usages urbains que l'on pourra en faire. Simplement, on met un cadre de régulation qui permet aux acteurs de s'approprier le territoire ; mais c'est toujours là aussi une corde raide évidemment dans le travail de politique.

Derrière cela, il y a la question du choix de l'échelon. Tout à l'heure, je n'ai pas trop développé la question de l'échelle d'analyse, mais c'est dans la multifonctionnalité de zonage, que la question de l'échelle d'analyse se pose pour le chercheur comme pour la ménagère. Dans la politique publique, la question de l'échelon est centrale, et là on a eu une approche à l'échelle régionale, tandis qu'avec Terres en Villes nous sommes habitués. Je pense aussi à ce que l'on appelle en Bretagne le village, c'est-à-dire un hameau mais aussi au lotissement, le quartier urbain qui sont de très bons échelons de réflexion à travailler à l'échelle de l'agglomération. Je pense personnellement que l'échelon communal reste un échelon très intéressant de discussion sur les régulations d'usage. Le maire, en France, a un rôle de police qui lui permet d'être un régulateur plus qu'un aménageur. Il a peu de pouvoir d'aménagement, à part évidemment l'urbanisation, mais en termes de pratiques agricoles, il a un pouvoir quasi nul ; mais par contre, il a un pouvoir de police qui lui permet de réguler un certain nombre de conflits. où l'on peut constituer des comités de quartier par exemple. Il peut également y avoir une déconcentration de la discussion à l'échelle du quartier pour un échelon communal. On peut faire de la dynamique participative locale sachant que cela vient en bottom-up, cela vient des gens, à travers des voisinages et autres. Ce sont des lieux intéressants de discussion.

A tous ces échelons, je pense qu'il y a un vrai problème de représentation agricole. Par exemple, dans l'ouest lyonnais, on a imaginé des commissions agricoles communales mais à un moment donné, on peut se demander comment les agriculteurs se représentent eux-mêmes aux différents échelons de discussion dans ces complexités. Et puis bien sûr, est posée la question du feed back de ces collectivités vers les grands régulateurs que sont l'Etat, la politique agricole commune, l'OMC. Si l'agriculture du coin est en train de dépérir parce que le marché s'effondre, évidemment cela va s'opposer à la politique agro-urbaine locale. J'ai des exemples mais je ne sais pas comment les développer.

Pour finir, une question à **Maria-Valeria MINNINI** : est-ce que le pacte n'est pas un risque dans le sens où les gens qui signent le pacte sont, par rapport à mon début d'intervention, sont plus ou moins majoritaires ? Cela métonnerait que ce soit un pacte entre minoritaires dans les postures, dans les opinions. Donc quelle place le pacte laisse aux expériences et aux expérimentations des gens qui ne sont pas d'accord avec le pacte ? Et quelle est la durée du pacte ? Au regard de l'investissement humain pour la réalisation d'un tel travail, dans quel délai est-on prêt à mettre le chantier en route ? Est-ce que l'on n'est pas parti sur un pacte qui fige la situation pour trente ans parce que ne serait-ce qu'en



engineering, cela représente un investissement tellement énorme qu'on dira pendant dix ans « écoute on a fait un pacte, on s'y tient ». Ces lignes guides laissent, elles, assez de place à l'expérimentation, à l'évolution. Je pense que les territoires vivants vivent

Débat avec la salle :

Bruno JULLIEN, Agence d'urbanisme de la région nantaise :

J'avais deux questions autour de la temporalité. Je trouve que ce travail est intéressant, précis, très pédagogique, c'est manifestement un bel ouvrage sur la temporalité. Je voulais savoir si vous définissez de manière normative des espaces qui sont définitivement figés ? Ou est-ce que cela protège, on va dire pour l'agriculture ? Ou si finalement on est sur de la négociation un peu permanente et donc des choses qu'on laisse en attente ? Ce n'est pas tout à fait la même chose pour travailler les formes urbaines et puis la relation entre la ville et la campagne. Et puis deuxième chose, c'est un peu la question qu'Yvon LE CARO vient de poser, mais je vais la formuler autrement. Un travail de ce type-là, à mon sens, prend toute sa valeur dès lors qu'il est évalué en permanence, suivi, animé. Est-ce que derrière ça, il y a un travail d'animation permanente ?

Françoise JARRIGE, UMR INNOVATION, Montpellier :

Une question qui va paraître un peu trivial mais c'est aussi pour faire un pont culturel : vous avez parlé de parc agricole, c'est une expression qui pourrait être employée en France aussi par des urbanistes mais pas forcément très bien vécu, très bien reçu par des agriculteurs. Qu'en est-il en Italie ?

Nathalie BERTRAND, CEMAGREF de Grenoble :

Vous avez parlé d'espaces agricoles qui méritent d'être protégés. Le mérite est défini par qui ?

Jean-Marie PETIAU, ECOSYS :

Je vais être encore plus trivial. On a beaucoup parlé de formes urbaines, comment cela se passe au niveau de la fiscalité ? C'est un des nœuds qui expliquent tous les processus ensuite.

Réponse de Maria-Valeria MININNI :

En fait, même si c'est une planification nationale, il y a eu un travail relativement fin et poussé au niveau local. Cette réflexion locale, et notamment celle sur l'agriculture, est un moyen d'armer les élus locaux pour gérer les problèmes de construction, en leur montrant l'intérêt qu'il y a à développer une agriculture, une prise en compte des paysages afin de limiter la tendance des maires à laisser construire partout, et particulièrement sur des espaces naturels.

Il y aura toujours un écart entre ces deux valeurs que l'on ne pourra jamais combler. Par rapport à la question sur les taxes en Italie, il n'y a pas du tout le même système de taxe locale qu'en France. En effet, il n'y a pas un impôt foncier agricole ou d'impôt sur les terrains bâtis. La stratégie est de renforcer les mesures de protection du paysage sur des terrains naturels dans des zones déjà protégées. Par ailleurs, en Italie, il y a une tendance actuelle, qui cherche à développer des instruments de transferts de constructibilité des zones naturelles vers les zones urbaines. C'est d'ailleurs l'un des éléments importants de la politique urbaine en Italie.

Ça c'est un problème qui est spécifiquement italien. C'est-à-dire que même s'il y a une évolution des lois en matière de planification, de protection des espaces, le code de l'urbanisme, qui est la partie la plus réglementaire, est toujours fixé par la loi de 1942 dont les définitions sont très archaïques notamment en ce qui concerne les implantations.

Un des vrais problèmes en termes réglementaires de ces nouvelles pratiques et ces nouvelles façons de faire de la planification, c'est de les mettre en relation avec un code de l'urbanisme qui est figé et beaucoup plus abondant qu'en France.

MODERATEUR : Je remercie énormément **Yvon LE CARO** et **Maria-Valeria MININNI** pour leurs deux interventions. Nous allons maintenant passer à la deuxième séquence, et c'est **Caroline BRAND**, thésarde sous la direction de Martin VANIER sur les questions de l'alimentation des villes, qui va intervenir, avec comme discutante **Joëlle DIANI**, chargée de mission à l'Agence d'Urbanisme de la Région Lyonnaise.

Séquence 1.2 : Panorama des grandes évolutions prévisibles de l'alimentation et des agricultures mondiales et de leurs conséquences sur le territoire

Intervention de Caroline BRAND :

Par rapport à la présentation qui vient d'être faite ici, j'aurai une présentation qui sera beaucoup plus surplombante en traçant les enjeux liés à l'alimentation, et comment cela peut s'insérer dans le débat sur « forme agricole et forme urbaine ». Par rapport à Laurent PARROT que je remplace aujourd'hui, je reprends la perspective mondiale des évolutions de l'alimentation et des agricultures, mais je me placerai du côté des villes territoires et notamment dans leurs rapports à l'alimentation et de leurs relations à l'alimentation ; comment cela interroge leurs rapports aux espaces agricoles. J'espère que **Joëlle DIANI** fera le pendant plus appliqué, plus local de cette présentation un peu surplombante sur cette question de l'alimentation des villes et des relations à l'agriculture.

Deux cadres pour cette présentation. Tout d'abord la question du processus d'urbanisation qui mène aux réalités urbaines et aux réalités rurales. La majorité de la planète vit désormais en ville et du coup, une grande partie des agricultures se retrouvent physiquement dans les villes territoires. Les villes sont co-extensives des territoires ce qui met en question les relations entre villes et espaces agricoles dans le processus de métropolisation. Parallèlement à cela, les travaux en sciences sociales prennent acte d'un tournant vis-à-vis du système alimentaire mondialisé qui entraîne de nouveaux rapports à l'alimentation, dont les configurations socio spatiales interrogent les villes territoires.

Donc je m'interrogerai ici sur les nouvelles formes d'alimentation et leurs conséquences sur la relation des villes à leurs espaces agricoles environnants. L'enjeu alimentaire permet-il finalement à la ville territoire de repenser autrement son rapport aux formes agricoles qui, via le processus de métropolisation se retrouvent prises dans l'espace de gestion métropolitain ? Comment ces nouvelles relations peuvent elles amener finalement à penser l'inter-territorialité et à penser peut-être l'intégration des espaces agricoles sous une forme plus large, plus métissée ?

Je présenterai rapidement les évolutions des rapports à l'alimentation qui font émerger un nouvel enjeu alimentaire pour les régions urbaines et ensuite, je présenterai quelques modèles théoriques qui, en abordant l'alimentation des territoires pensent la complémentarité entre ville et agriculture.

Depuis la seconde guerre mondiale, l'alimentation et les systèmes alimentaires se sont inscrits dans une parenthèse assez exceptionnelle de la mondialisation qui a entraîné une forme de déterritorialisation accentuée des rapports à l'alimentation sous les effets conjoints de l'urbanisation et de l'industrialisation ; avec effectivement leurs corollaires de l'évolution des transports, de techniques de conservation des aliments. Du coup, on observe une double distanciation des liens entre l'aliment et le mangeur, ainsi qu'une déconnection entre espaces de production et espaces de consommation. Donc il y a eu en quelque sorte un co détournement de la ville et de l'espace agricole et inversement. Dans un contexte de montée en technicité, de spécialisation et de développement des échanges à échelle mondiale avec le développement du modèle des théories néoclassiques, le système agricole a progressivement tourné le dos à la proximité de la ville au nom de la productivité et de la rentabilité du modèle économique. Et d'autre part, les aires d'approvisionnement se sont organisées à une échelle au moins continentale. Et parallèlement à cela, l'entrée dans l'âge agroalimentaire marque aussi l'émergence de nouveaux acteurs, qui sont les acteurs du système agroalimentaire qui viennent aussi là s'immiscer entre l'aliment et le mangeur, et qui gênent la question de l'appropriation des aliments. En lien avec cette période agroindustrielle, la ville s'est d'abord détachée des contraintes géographiques et de la dépendance au seul système alimentaire fourni par l'agriculture locale, puis le processus de métropolisation a accentué cette tendance en complexifiant la relation entre ville et agriculture puisque la ville s'inscrit dans des réseaux d'approvisionnement mondialisés. Et les métropoles se sont faites finalement miroir autant que moteur de la mondialisation en se transformant en de véritables Babel alimentaires cosmopolites. Dans ce contexte, la place de l'agriculture dans ce fonctionnement métropolitain n'est pas évidente car la ville habite en quelque sorte une assiette mais ce n'est pas forcément celle dans laquelle elle se nourrit.

Cependant, rapidement, les processus qui ont amenés à cette forme de déterritorialisation, également porteurs de risques qui changent progressivement leurs rapports à l'alimentation depuis quelques décennies, conduisent à un basculement vers ce que l'on pourrait appeler une forme de reterritorialisation de l'alimentation. Tout d'abord, on a eu un sentiment de risques alimentaires qui s'est développé conjointement à l'industrialisation. Claude FISCHLER dit que l'aliment se transforme en objet comestible non identifié sans passé ni origine connue et la technicisation (multiplication des acteurs

de la chaîne alimentaire) accroît ce qu'il appelle la peur originelle de l'incorporation du mauvais objet, qui introduit aussi la problématique du risque alimentaire. Parallèlement à cela, on a observé aussi des failles dans les systèmes alimentaires qui ont donné lieu à des crises sanitaires, et ainsi ont alimenté une représentation assez négative de l'alimentation industrielle. On peut penser aux crises emblématiques de la vache folle ou aux questionnements liés aux OGM, associées aux nouveaux fléaux sanitaires que constituent les maladies non transmissibles liées à l'alimentation. On est passé d'un système marqué par la peur du manque lié aux difficultés d'approvisionnement, à un système d'abondance alimentaire. On est plus focalisé aujourd'hui sur une recherche de qualité et de sécurité des aliments.

Enfin, les enjeux écologiques planétaires ont aussi des rapports avec l'alimentation. Les mouvements liés au Locavore ou à l'agriculture biologique prennent aussi en compte cette question de l'appauvrissement de la biodiversité et de la sur-utilisation des sols dans les pratiques. Finalement ces acteurs sont à l'origine d'un mouvement de recherche de sens dans l'alimentation, et notamment dans la traçabilité de celle-ci, qui débouche sur des formes de reterritorialisation puisque l'on constate un retour vers des produits identifiés, des produits géographiques, qui sont liés soit à des territoires ou à des terroirs mais qui finalement redonnent aux géographies locales et régionales, une place dans la construction des systèmes alimentaires. On observe une multiplication des procédures d'identification des aliments avec les signes de qualité d'origine, mais on observe aussi le développement foisonnant d'une diversité de circuits de proximité qui marquent la recherche d'une synergie avec le territoire. On observe également que ce mouvement se déplace vers les acteurs de l'âge industriel comme la grande distribution, qui commence à intégrer la symbolique territoriale dans ses pratiques et son activité. Ces mouvements redonnent un sens à la géographicit , peut-être alors porteuse d'alimentation. Ces mouvements redéveloppent une connexion à l'espace nourricier de proximité, dont l'échelle varie selon la configuration des régions urbaines et des espaces agricoles.

Mais se nourrir apparaît de plus en plus comme un moyen de s'inscrire dans le territoire et de l'habiter. C'est dans cette configuration que l'agriculture des territoires métropolitains retrouve aussi une place, ce qui interroge sur les répercussions que cela peut avoir sur la configuration des régions urbaines. Donc finalement en redécouvrant la problématique alimentaire, la ville redevenue région urbaine, pourrait faire que ses agricultures retrouvent finalement des liens. Donc, ces nouveaux rapports à l'alimentation, ces nouvelles pratiques, même si elles ne pèsent que très peu dans le système alimentaire actuel, nous invitent néanmoins à nous interroger sur les effets leviers qu'ils peuvent avoir sur les villes territoires, en s'immergeant finalement dans la relation ville-agriculture. A l'échelle des villes territoriales, on a une prise de conscience territoriale qui s'impose sur ce qui forme le territoire métropolitain, ce qui hybride les diverses réalités territoriales, mais qui doit aussi trouver fonction dans les territoires. Martin VANIER souligne en 2005 l'entrée dans l'âge transactionnel des relations villes campagnes, et l'aire des arrangements entre urbain et rural. Et puis, dans une perspective plus aménagiste, ces nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, nouvelles attentes alimentaires pourraient faire émerger un nouveau rendez-vous pour la gestion territoriale des espaces métropolitains. Donc la question qui se pose est de savoir si la problématique alimentaire qui s'esquisse peut finalement favoriser la coopération entre les différents acteurs de la métropolisation. Est-ce que ces rapports émergents pourraient constituer une entrée pour penser une complémentarité finalement agencée entre les espaces et les échelles que le processus de la métropolisation agrège ? Des théories et des modèles ouvrent en fait une certaine perspective par rapport à l'intégration de cette question alimentaire dans les villes territoires. Je présenterais ici quelques modèles théoriques qui pourraient aider à penser un peu cette inter territorialité en termes de complémentarité. Donc tout d'abord le paradigme de sitopia de l'architecte urbaniste Carolyn STEEL qui invite à une inversion du regard sur la ville en partant de ce qui est fondamental : sa nourriture. Elle fait un petit peu écho au processus de métropolisation des territoires puisqu'elle montre à travers le paradigme de sitopia, comment les systèmes alimentaires pourraient constituer un objet de croisement pour aborder les problèmes liés à la manière dont les territoires sont habités. Sitopia vient du grec « SITOS » qui veut dire nourriture et « TOPOS » le lieu. Elle explique la ville comme façonnée par sa nourriture, qui l'a construite. Dans son approche, la ville et la campagne sont appréhendées comme un territoire continu, une même entité. Du coup, dans le contexte métropolitain qui réunit au moins topographiquement espace urbain et espace agricole, l'alimentation pourrait constituer avec son modèle, son entrée paradigme. Elle pourrait constituer une entrée, ou en tout cas être l'ancrage et la cohésion des systèmes métropolitains. Son travail s'inscrit bien dans la lignée des travaux développés au XIXe siècle sur les sites de jardin par Ebenezer HOWARD. Il présente des sites de jardin qui combinent les avantages de la ville et de la campagne en périphérie des villes, avec son diagramme sur les trois aimants. Finalement, les cités-jardins apparaissent comme une solution à l'exode rural au XIXe siècle et à l'engorgement des villes au XXe siècle. Carolyn STEEL s'en est servi pour penser comment conduire la division entre villes et espaces agricoles.

Ensuite, on a la notion de métabolisme urbain qui est issue des travaux de l'écologie industrielle. Et aujourd'hui, les méthodes développées dans ce sens sont transférées vers le champ urbain. Il s'agit d'appréhender les ensembles territoriaux comme des organismes vivants, à partir d'une réflexion de type cycle de vie (Image 19), avec les flux entrants, digérés et sortants de l'organisme-écosystème de l'agglomération ou région urbaine. Il s'agit d'appréhender une agglomération comme un éco système, dépendant d'un plus large système spatial. Ces travaux ouvrent une perspective de durabilité des territoires. Ils invitent à passer d'une pratique en termes de flux linéaires sur cet espace-là à une pratique de flux en boucles et donc de relation un peu inter-croisée entre les divers systèmes de l'écosystème région urbaine par exemple. On peut penser aux travaux de Sabine BARLES et de son équipe qui se sont attachés à montrer à Paris et en région Île-de-France qu'il existait des liens un peu symbiotiques entre monde urbain et agricole à une époque où avant les évolutions que j'ai décrites en première partie, à la fois la ville constituait un débouché alimentaire pour les zones agricoles et en même temps, la ville était productrice de déchets organiques qui étaient réinjectés dans l'espace agricole. Aujourd'hui on réfléchit à combien ces biens peuvent être pensés en termes de résilience du système. Enfin, je voudrais rapidement développer le concept des «continuous productive urban landscapes» qui ont été développés par deux architectes anglais en 2005 et qui invitent à penser l'intégration de l'agriculture urbaine de façon cohérente (Image 20). Ils prennent comme perspective d'envisager les paysages urbains naturels comme des espaces productifs dans les politiques de planification urbaine. Ici, l'agriculture est prônée dans une perspective d'urbanisme comme une infrastructure essentielle à la ville durable. L'objectif est en fait de composer ces espaces d'agriculture urbaine, de loisirs, d'habitats naturels, de corridors écologiques et d'essayer de mailler tous ces espaces interstitiels pour vraiment avoir une présence de ces paysages productifs dans les villes. Il s'agit d'utiliser ces espaces ouverts de manière plus productive en lien avec le système alimentaire urbain. C'est une approche qui vise à faire de la ville une gigantesque ferme. Mais ils ont pu montrer ainsi comment Londres pourrait produire 30 % de ses fruits et légumes nécessaires à sa population en utilisant notamment les espaces abandonnés dans la ville en friche.

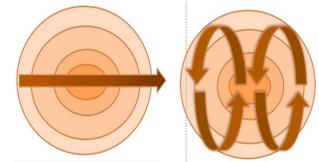


Image 19 ci-dessus

Image 20 ci-dessous



Rapidement, ces modèles ne peuvent que faire écho à l'organisation spatiale en cercles concentriques, décrite par Von THÜNEN au XIXème, à une époque où le développement technologique et urbanistique imposait cette réflexion à partir de la proximité topographique des ensembles spatiaux. Mais aujourd'hui, est-ce que tous ces nouveaux enjeux nous ramènent à ce modèle ? On peut se poser la question. Mais ceci étant, il ne s'agit pas de nier les développements qui ont eu lieu, ni d'avoir un retour en arrière nostalgique. Ces modèles nous invitent à une pensée de complémentarité à l'échelle des villes territoires qui ont parfois du mal à suivre les imbrications territoriales qui se font, et à gérer ces espaces composites. Donc, de ce point de vue, une entrée par l'alimentation est nécessaire, elle qui est la grande absente des réflexions d'aménagements urbains. Cela pourrait ouvrir des perspectives. Je reviens rapidement sur les systèmes alimentaires, qui sont considérés comme un terrain inexploré par les aménageurs, soit comme une problématique rurale ou soit comme ne relevant pas de la compétence publique. Mais certains chercheurs ont mis en avant comment l'alimentation pourrait permettre le croisement avec de nombreuses problématiques liées à l'aménagement urbain, le système de transport, l'habitat, les déchets, la question des enjeux de santé en ville. Une équipe de chercheurs de l'Université de CARDIFF, associés à l'association des aménageurs américains URBAN FOOD THE PLANNING, vise à mieux associer le monde de l'alimentation et le monde de l'aménagement urbain dans la fabrique des territoires. En partant de ce principe, cela devrait permettre de croiser la question des problématiques urbaines et agricoles dans une perspective de réhabilitation les territoires. Ils pointent du doigt que l'alimentation est, à la fois un bien commun, et un problème urbain, et également que l'aménagement de ces grands espaces urbains gagneraient à reprendre du pouvoir sur le système alimentaire

Voilà, j'avais quelques questions pour **Joëlle DIANI**. Donc rapidement, sur le rôle des villes territoires par rapport au forme agricole et les conséquences sur les formes agricoles : comment faire cohabiter la nouvelle demande alimentaire avec la diversité des formes agricoles territoriaux et sectoriels sur la question de la gestion des espaces agricoles ? Quelles cohabitations entrent en jeu ? Quelles sont les conséquences de l'émergence ou non de cette problématique alimentaire et comment cela peut impacter la gestion de l'espace agricole métropolitain ? Et comment les réintégrer dans le fonctionnement quotidien de l'espace métropolitain ? Ce qui amène à la question de la reconnexion liée aux aménageurs, qui se saisissent ou non de la question alimentaire : comment reconnecter les mondes d'acteurs ? Est-ce c'est possible ? Comment crée-t-on une interface de rencontre ? Comment construire le partenariat entre tous ces types d'acteurs ? Ce qui amène l'entrée alimentaire à dépasser l'entrée en termes de circuits de proximité, et notamment d'envisager les marges d'action avec les filières longues et les acteurs de la transformation et de la distribution.

MODERATEUR : Nous remercions **Caroline BRAND**. D'une part d'avoir bien voulu prendre au dernier moment la place d'un intervenant qui n'a pas pu venir, ce qui est quelque chose de difficile que l'on demande en général juste aux jeunes chercheurs parce que les vieux chercheurs ne veulent plus le faire. Et d'autre part, je trouve intéressant l'idée de renvoyer à des paradigmes qui sont des paradigmes de la pensée urbanistique pour voir comment nos actions et réflexions quotidiennes font aussi des filiations. Je laisse la parole à la discutante. **Joëlle DIANI**, qui travaille à l'Agence d'Urbanisme de Lyon et qui a une grande responsabilité dans les politiques d'agriculture périurbaine menées à Lyon depuis longtemps.

Joëlle DIANI - discutante :

Bonjour, je vais essayer de voir comment ces utopies, ces émergents de la question alimentaire atterrissent dans les questions quotidiennes. Je travaille effectivement à l'Agence d'Urbanisme de l'agglomération lyonnaise, et nous avons un territoire d'observation qui est assez intéressant. Moi, je travaille depuis quelques années sur le thème des espaces naturels, la nature en ville, l'agriculture. Les expériences intéressantes, ce sont d'abord l'élaboration des SCOT (schéma de cohérence territoriale) sur le territoire de l'agglomération lyonnaise, ainsi que sur des SCOT périphériques, entre autres le syndicat d'Ouest lyonnais. Donc, on a conduit sur l'agglomération lyonnaise la mise en œuvre du SCOT et en parallèle la mise en place de ce que nous on appelle les PENAP, équivalent du PAEN (les périmètres de protection et des mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains – Loi DTAR 2005). Je pense que vous les connaissez, ce sont des périmètres de protections renforcées avec la particularité que ce périmètre s'accompagne d'un projet de territoire. Un travail a été accompli, et des PAEN vont être en cours d'enquêtes publiques début janvier. La même démarche a été engagée sur le territoire des coteaux de l'Ouest lyonnais, qui regroupe tous les territoires qui se trouvent entre les monts du lyonnais (zone de montagnes) et l'agglomération lyonnaise. Au cours de ces réunions, la question de l'alimentation n'a pas été traitée comme ça, c'était surtout la question du circuit court. Depuis cinq ans, cette question a toujours émergé au cours de ces réunions. Donc ce n'était pas une question d'alimentation derrière ce circuit, mais bien une question d'approvisionnement de la ville par ces territoires.

Or, lorsque **Caroline BRAND** m'interroge sur les changements que pourrait apporter cette question de l'alimentation, et comment cela pourrait réinterroger le travail de la planification mais aussi la production de nouvelle forme, je me dis qu'il y a des questions un peu nouvelles qui émergent sur l'intérêt et le rôle de l'agriculture. Déjà, la question de l'alimentation de proximité a apporté une pierre nouvelle à l'édifice de la légitimité de l'agriculture périurbaine. L'agriculture périurbaine dans la planification était vraiment appelée pour ses vertus aménagistes, dans sa capacité à contenir l'extension urbaine. De même, que les concepts de développement durable et la loi SRU ont complètement conforté cette légitimité de l'agriculture périurbaine comme rempart à l'urbanisation. A la question de l'alimentation, je pense qu'elle rajoute encore une pierre à cet édifice de légitimité en qualifiant cette agriculture périurbaine. On assiste à de nouvelles attentes par rapport aux formes agricoles, à de nouvelles utopies de cette campagne périurbaine à travers l'alimentation. Les premières conséquences que je vois au cours des réunions, c'est un peu le changement d'échelle des formes urbaines. En termes de planification, il y a une dizaine d'années ou il y a encore vingt ans, on avait toujours cette notion de zonage, de grande échelle, de ceinture verte.

Pour l'agglomération lyonnaise, nous avons depuis les années 50 une politique assez forte de ceinture verte à travers les grands bassins agricoles céréaliers présents sur le territoire. C'était une réflexion très binaire, les espaces agricoles de ceintures vertes puis la ville et la tache d'huile qui s'étend. **Caroline BRAND** a parlé tout à l'heure de métissage, j'ai l'impression qu'on change d'échelle de la question de l'alimentation. Lors de la réflexion sur les protections des sites agricoles, les sites d'enjeux qui ont été identifiés et repérés n'ont pas été forcément que des grands sites cohérents, du type grands bassins céréaliers ou de polyculture, mais aussi les interstices, les vides urbains enclavés. Ces enclaves urbaines, il n'y a pas encore si longtemps, auraient été mises de suite en territoire de projets urbains. Aujourd'hui, elles sont réquisitionnées comme porteuses d'enjeux agricoles pour le maraîchage, c'est un phénomène nouveau. On assiste dans le projet de SCOT de l'agglomération lyonnaise, ce qu'on appelle le territoire urbain tube ou territoire urbain mixte. Ce qui signifie que dans ce territoire, la vocation urbaine peut très bien s'accompagner du maintien d'enclaves ou d'interstices agricoles de un, deux, trois hectares. C'est là que l'on voit qu'il y a un changement de regard dans l'échelle. On ne pense pas grands espaces agricoles, systèmes binaires qui se tournent le dos mais par maintien des enclaves qui possèdent une capacité. Faire de la campagne dans la ville et la ville dans la campagne aussi.

Il y a un phénomène nouveau aujourd'hui, celui de l'agriculture dans son image nourricière, très associée au maraîchage bien sûr. Cette agriculture est convoquée aujourd'hui, on le voit très bien dans les productions architecturales urbanistiques, pour participer à la création de nouvelles formes urbaines.

C'est « l'Urban Food » que tu évoquais ou l'expérience des anglais, qui sont très associés à la question de la nature en ville. Cette tendance, on la voit dans le nombre de jardins collectifs et de jardins partagés dans la ville où la fonction nourricière est associée à une fonction sociale. Et c'est important, la participation citoyenne et le vivre ensemble. Mais on voit aussi comment dans le projet d'organisation de l'espace, cette question de l'alimentation vient encore nourrir une nouvelle forme. Sur l'agglomération lyonnaise, il y a un projet dans le SCOT qui consiste à créer douze liaisons vertes. Il y a des corridors faune flore et un projet de douze liaisons vertes qui relient le centre de l'agglomération à la périphérie agricole et naturelle. Et la question alimentation vient en fait qualifier ces liaisons vertes, en disant pourquoi ces liaisons vertes ne seraient pas le support d'une activité liée aux maraîchages, à l'agriculture de proximité. On voit les prémices de ces nouvelles installations liées à cette question de l'alimentation.

Une nouvelle forme de franges. Tout à l'heure, vous avez évoqué la question de la frange entre l'espace construit et l'espace non construit. On s'interroge aussi sur les zones de choix préférentiels, les zones maraichères en zone de frange, espèce de zone tampon symbolique mais aussi fonctionnelle entre l'urbain et le plus agricole, le plus productif.

L'autre phénomène que je vois par rapport à l'arrivée de cette question agricole, c'est qu'en même temps, elle crée de nouvelles utopies et rêves de villes jardinières, avec en contrario une vision très sélective sur l'agriculture. Elle laisse peu de place dans les réflexions des élus. Je l'entends beaucoup dans les conseils de développement concernant l'agriculture productive au sens espace céréalière ou hors sol. C'est très difficile de faire entendre qu'effectivement, sur l'agglomération lyonnaise en particulier, on a à peu près 70% des espaces agricoles qui ont une vocation céréalière. Nous risquons d'arriver dans une espèce d'utopie très sélective, avec un rêve de zoning maraîchage un peu partout qui opposerait des filières : la filière courte et la filière longue. D'où l'intérêt d'explicitier avec les professionnels de l'agriculture que les deux peuvent se côtoyer et être complémentaires. C'est-à-dire qu'un agriculteur qui fait de la filière longue peut faire du court et réciproquement. Le risque c'est ce dérapage sur cette ville un peu rêvée : cette campagne rêvée, cette agriculture rêvée à travers le maraîchage, le jardinage.

Ma conclusion est que les évolutions sont très lentes, et qu'elles se font dans la ville et hors de la ville par cette fonction d'interstice où la fonction productive, voire domestique, vient rentrer. Il y a eu l'expérience des moutons dans la ville, ce sont de nouvelles références de campagne dans la ville et du coup, on n'est plus du tout dans ce système binaire (des moutons ont été descendus sur le parc de Gerland et d'autres mis en gestion extensive sur les communes de Loyasse à Lyon). Plusieurs AMAP sont présentes dans la ville, quelques unes possèdent un camion de vente, des magasins ; c'est les saveurs du coin qui s'installent dans la ville avec des boutiques dans l'urbain. J'aime bien cette façon de brouiller les choses. C'est un début mais quelque chose se passe dans la perception de cette campagne dans la ville à travers l'alimentation et dans la perception des formes de la ville. Cette notion d'espaces productifs ou non productifs avec cette dimension sociale de jardins partagés ou de jardins ouvriers, qui ne sont plus rejetés à travers la périphérie mais à travers les friches parallèlement au coin de la rue. Finalement, cette question alimentaire va nous permettre de nourrir un peu ces grands projets de liaisons vertes qui s'essoufflent un peu aujourd'hui. Jusqu'à présent, la liaison verte se traitait de façon classique jusqu'à la piste cyclable. Maintenant, on se dit qu'on a un vrai contenu et que l'on pourrait raisonner sur le flux, le déplacement mais aussi sur l'alimentation, la proximité, la dimension sociale de l'espace ; avec justement ce rôle de l'alimentation qui vient faire lien ville campagne au sens formel, au sens nourricier.

En termes de coopération, je pense que par rapport à la fabrication des territoires, on a sur l'agglomération lyonnaise, un pôle métropolitain en gestation que l'on appelle le G4. Demain, ce sera peut-être le G5 avec Lyon, Saint Etienne, la Capi c'est-à-dire l'Isle-d'Abeau et Bourgoin. C'est vrai que la question agricole n'est pas le premier enjeu de cette opération métropolitaine et de ce futur pôle métropolitain mais il n'empêche que la question agricole est quand même à l'ordre de l'agenda de ce pôle. Et parmi ces questions agricoles, il y a bien sûr la question du foncier, ainsi que la question de l'alimentation qui se pointe parce que l'on s'aperçoit que l'on assiste à une espèce de saupoudrage d'actions publiques en direction de l'alimentation et de l'approvisionnement proximité notamment au travers des plateformes. On se rend bien compte que l'on a besoin de coopérer pour réfléchir à ces plateformes dans un sens de complémentarité et de déficience de l'action publique. Je pense qu'à travers la question de l'alimentation, pour l'instant, cela émerge très doucement mais je pense qu'il y a un enjeu d'activer cette coopération à l'échelle métropolitaine.

MODERATEUR : Merci de faire le lien entre les réflexions globales et les préoccupations d'aménagement. Le débat est maintenant ouvert à la salle.

Débat avec la salle :

Joëlle SALOMON-CAVIN de l'Université de Lausanne :

Je me demandais comment lier les différentes interventions que l'on a eues ce matin. Quelle relation il peut y avoir entre ce que l'on a entendu sur les Pouilles, et ce qui permet d'intégrer l'agriculture dans les instruments de l'aménagement traditionnel ? On intègre petit à petit l'espace agricole, avec une problématique plutôt territoriale dans ce cas-là. Comment est-ce que l'on fait pour intégrer les espaces agricoles, pour les gérer, pour assurer leur pérennité et la relation avec la ville ? Ce que vous nous dites maintenant sur le fait qu'avec l'alimentation, c'est presque un mouvement inverse où on transforme la forme de la ville à partir d'une réflexion qui est alimentaire. Je ne sais pas si je me fais bien comprendre. Il semble qu'il y ait deux processus non pas antagonique mais presque paradoxaux ; où d'un côté, c'est l'urbanisation de l'agriculture et puis de l'autre côté l'agrarisation de la ville. Comment lier les deux ? La présentation que vous venez de faire apporte un certain nombre de réponses. Il me semble que dans la réflexion alimentaire, on rencontre le territoire. Ce n'est pas l'agriculture, c'est l'alimentation.

Lilian VARGAS de l'ADAYG :

De ce que nous a dit **Caroline BRAND**, cela ne fait pas si longtemps que l'agriculture et la ville ont oublié qu'elles avaient des relations importantes à tisser entre elles. Là-dessus, je pense que cette courte parenthèse a amené des façons de faire sur lesquelles on peut revenir de manière assez simple. Je caricature un peu. Ce qui me semble important aujourd'hui, c'est que l'arrivée de l'agriculture dans les discours de planification a été un argumentaire fort et supplémentaire à la préservation des espaces agricoles. On le voit dans les plans climat, on le voit dans les agendas 21, tout cela est assez bien bouclé. Ce que je trouve intéressant c'est que de manière assez récente, les urbains et les urbanistes peut-être plus encore, sont aujourd'hui amenés à dire non plus les types d'espaces agricoles qu'ils souhaitent mais le type d'agriculture. C'est un changement qui est assez fondamental. On n'ose pas dire le type d'agriculture que l'on veut. Face à cette nouvelle façon de faire, je me demande, peut-être qu'**Hervé GARIN** nous répondra dans la séquence suivante, quelle est la posture des acteurs agricoles par rapport à cette nouvelle demande d'un nouveau type d'agriculture. Surtout que j'ai l'impression que ces acteurs agricoles sont tenus en dehors de cette discussion dans nos sociétés. J'aimerais savoir quelles seront leurs réactions et, savoir si c'est un nouvel épisode de la perte de pouvoir agricole dans la construction du territoire, ou encore si c'est l'occasion pour que les agriculteurs prennent une nouvelle place.

Dorian SPAAK de TERRE et CITE dans le sud de Paris :

C'est par rapport à la question de la ville territoire et donc du lien de la ville avec son territoire. Je me rappelle avoir discuté avec Madame HERTMAN, il y a quelques années, qui posait la question : il faut une ville dense, il faut une ville compacte mais est-ce que l'on a vraiment étudié la validité de cela dans l'absolu ? Est-ce que dans l'absolu, n'importe quelle ville dense va être durable, quelle que soit sa taille ? Je me rappelais de cette question depuis un moment, et je voulais savoir si vous aviez connaissance d'études approfondies qui ont été faites depuis pour savoir jusqu'à quelle taille, une ville est capable d'être intégrée à son territoire ? Y a-t-il des éléments nouveaux à ce sujet ?

Joëlle DIANI :

Je peux répondre à la dernière question. En tant qu'urbaniste, je trouve intéressante l'intervention italienne parce qu'ils n'ont jamais parlé de villes compactes, de villes denses. On est les seuls en Europe à le faire en tant qu'urbanistes, et nous sommes les seuls où il y a cette espèce de matraquage idéologique sur la densité. Je ne suis pas du tout persuadé, l'exemple italien le montre, que la ville dense, avec ce mur entre la ville et la campagne, est le système le plus efficace en termes de préservations d'espaces naturels. Aujourd'hui, si vous êtes urbanistes et que vous dites cela dans une réunion d'agence d'urbanisme, vous êtes considéré comme un suppôt de Satan. En tout cas, l'opposition était présente ce matin. On a présenté l'opposition entre campagne habitée et campagne urbanisée, ce n'est pas un exemple habitant entre la ville du sud ou la ville du nord. En France, c'est systématique. Quand on a eu la loi de renouvellement urbain, on a parlé de renouvellement urbain et puis après, on a parlé de densification et puis après on a parlé de tours. Je ne sais pas quels sont les acteurs qui font que l'on a eu cette réduction progressive. En effet, le renouvellement urbain était le meilleur usage des espaces urbains à la densification et puis autour. Le processus que l'on a vécu en France n'existe ni en Angleterre, ni en Italie, ni en Allemagne, me semble-t-il.

Je voulais simplement ajouter qu'il y avait pas mal de travaux qui montraient les limites de déficience de la ville très compacte. Je ne vais pas en citer, mais il y en a pas mal. Je pense que l'on est plus sur un slogan mobilisateur sur la non-consommation d'espaces que sur un projet réel de ville compacte. D'autant plus que le projet ville compacte s'accompagne du projet de ville nature le plus souvent.

Intervenant :

Il faut nuancer car l'agence d'urbanisme là-bas à Grenoble et à la Métro ont fait un travail intelligent là-dessus pour lancer l'aspect ville compacte.

Réponses de Caroline BRAND :

Par rapport à la première question sur les liens entre les deux interventions, il y a quelque chose qui m'a marqué sur le mérite de garder les espaces agricoles. Cette question du mérite, qui dit que cet espace agricole mérite d'être conservé comme tel, c'est peut-être là-dedans, dans cette question qu'il faut regarder, que l'alimentation peut faire un lien. Je ne sais pas si cela répond vraiment. Mais cela fait le lien avec la question de la vision urbaine sur l'agriculture et avec l'imposition du modèle de l'agriculture maraîchère, et avec le comment on fait pour faire cohabiter agriculture de filière et agriculture de grandes cultures dans ce positionnement-là.

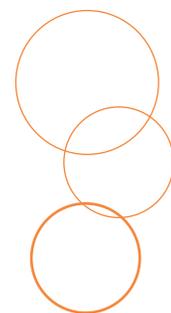
Effectivement, c'est une question à laquelle je ne peux pas répondre, mais qui pose beaucoup de questions, notamment par rapport à la gestion de ces territoires par les élus, la position qu'ils peuvent avoir par rapport à cette question agricole. Je me rappelle de l'intervention d'un élu sur un forum d'économie sociale à Lyon qui est intervenu en disant, « je veux faire de la restauration collective avec des produits locaux. Comment je fais sur mon territoire, je n'ai que l'agriculture céréalière. Alors comment faire pour convaincre ces agriculteurs de passer pour quelques parties au maraîchage pour que je puisse approvisionner ma restauration collective ? ». Donc des réflexions qui sont de ce type là posent des questions, mais là je ne sais pas...

Joëlle DIANI :

Je le vois sur les territoires de l'Est lyonnais aujourd'hui où on a à la fois une grande diversité des cultures (arboriculture, maraîchage) et une réappropriation progressive. Je suis toujours étonnée par les élus qui se réapproprient complètement leurs territoires, leurs nourritures, leurs productions, leurs cantines. Par rapport à une agriculture qui appartenait au monde, aujourd'hui c'est l'agriculture qui leur appartient pour leurs projets, ce n'est pas aussi clair que ça dans leurs discours mais quand même ! Il y a une vision très sélective d'actions des élus ne serait-ce que de prolonger ou de ne pas améliorer un réseau d'irrigation collective. C'est déjà faire de la sélection sur la capacité ou non d'avoir une agriculture de maraîchage ou de maintenir des systèmes arboricoles diversifiés par rapport à d'autres types de production.

On voit un peu cette espèce de système de mariage. En même temps, on voit aussi par d'autres biais qui ne sont pas forcément les grands sites céréaliers, Hervé GARIN en parlera tout à l'heure, qu'il y a des conduites de projet, par exemple des projets nature sur l'agglomération lyonnaise qui font qu'un paysage à dominante céréalière devient quand même un système de proximité parce que l'on a changé cette image, parce que l'on y a introduit des haies, parce que l'on y a introduit des chemins, parce que l'on y fait peut-être bientôt de l'événementiel et du coup tout se mixte quelque part. L'espace se mixte par petits signes progressifs parce que l'on n'y a pas injecté de gros aménagements. A l'époque, on s'est tordu la tête pour savoir s'il fallait y mettre des bancs : on n'a pas mis des bancs, on a mis des troncs d'arbre dans un site service, pas terrible. Il n'y a pas de forêt mais bon ; pour inverser le sens des choses, les gens viennent marcher avec des bâtons de marche sur le plateau de Feyzin. C'est ça, c'est par des petits signes que l'on change des choses ou par des gros signes comme des équipements. L'équipement si l'on mène l'irrigation va pouvoir développer l'agriculture de proximité, et puis après, il y a toute l'action foncière. Quand les collectivités se décident à se mobiliser pour l'acquisition de deux ou trois hectares de maraîchage, puis l'installation de l'exploitation, puis l'installation de bâtiments, là ils collaborent complètement avec cette agriculture, et maintiennent cette agriculture de proximité qui peut cohabiter avec le reste.

MODERATEUR : Pour clore cette session, je vais simplement répondre à **Lilian VARGAS** en donnant quelques éléments sur l'expérience italienne. Il me semble que l'expérience du parc agricole en Italie, est une expérience qui essaie de faire la jonction entre la mise en œuvre des paysages et du patrimoine, le développement d'une agriculture basée des produits (des D.O.C. c'est à dire des AOC en France) et l'accueil touristique. Sans doute la solution est à trouver dans un accueil touristique où un accueil par la restauration, ce genre de choses. C'est sans doute dans la conjonction de ces trois choses qu'on arrivera à faire le lien entre une action de planification et une action de développement local. Ce matin on a posé beaucoup de questions à Maria-Valeria MANINNI. Mais sur les actions de développement agricole légales, c'est vraiment du développement agricole. C'est l'idée des agriculteurs et puis de la planification. C'est dans cette liaison là que les choses peuvent se passer.



II. Les formes agricoles de la ville-territoire

Séquence 2.1 : Formes et forces agricoles et urbaines : processus historiques et contemporains

MODERATEUR : L'idée, c'est de travailler plus sur les formes agricoles de la ville-territoire. Regardez la question que l'on a traitée ce matin du côté de l'agriculture et des formes qu'elle produit. Nous avons demandé à **Pierre DONADIEU** de faire une première intervention. **Pierre DONADIEU** a été pendant longtemps enseignant à l'Ecole Nationale Supérieure des Paysages. Il est professeur émérite, cela veut dire qu'il y garde une fonction et qu'il n'a plus tout à fait la même action qu'il avait par le passé. Nous avons tous été impressionnés par son ouvrage « Les campagnes urbaines », ouvrage qui d'ailleurs a été traduit en italien à l'initiative de **Maria-Valeria MANINNI**. Le discutant sera **Hervé GARIN**, agriculteur à Feyzin et administrateur de Terres en Villes. Il me semble que l'on a un peu parlé de vous au cours de la discussion quand on parlait du plateau de Feyzin et de ce qui s'y passait.

Intervention de Pierre DONADIEU, professeur émérite à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles :

Bonjour à tous. Je vais essayer d'ajouter quelque chose à ce qui a été dit ce matin. Une chose m'a frappé dans les dernières lectures que j'ai faites. Le montage que je vais vous présenter est un peu semblable à celui que j'ai présenté à Rennes, mais j'ai voulu y ajouter quelque chose. J'ai lu un excellent ouvrage dirigé par **Nathalie BERTRAND** qui fait la synthèse sur ce qui s'est passé dans le domaine agriculture et ville, dans la région grenobloise, dans la région lyonnaise et jusqu'à Valence, etc. Il y a un terme qui est apparu dans plusieurs articles, que j'ai encore entendu ce matin, et qui me paraît tout à fait intéressant à essayer de réfléchir et à raconter. C'est le terme de bien commun.

Le bien commun est souvent invoqué comme étant une référence quasiment transcendante. Le bien commun, c'est une notion extrêmement simple, ce sont les valeurs qui s'imposent aux pouvoirs publics, à l'état, au droit. Ce sont des valeurs morales en général et qui peuvent être de l'ordre de l'esthétique, et qui ont une finalité universelle. De ce point de vue-là, je crois que dans tout ce qui a été dit ce matin, la question qui est posée est de savoir quelles sont les valeurs qui réunissent et quelles sont celles qui séparent ?

Parce qu'en fait, il y a trois figures qui émergent de ce qui a été dit ce matin. L'acteur public, celui qui commande le plan des paysages des Pouilles, l'habitant dont il a été question et puis l'agriculteur. L'agriculteur, on n'en a pas beaucoup parlé. Ça a été dit. L'agriculteur, il est fondamentalement derrière les pratiques agricoles. Il n'y a pas d'agriculture ni d'espaces agricoles sans agriculteurs. Aujourd'hui, ce sera un peu le sens de l'intervention, la question est de savoir comment l'agriculteur change ou résiste vis-à-vis des sollicitations et vis-à-vis des injonctions qui lui sont adressées. Certains résistent de manière parfaitement légitime, d'autres s'adaptent. Le problème est de savoir comment de nouveaux agriculteurs émergent, des nouvelles figures agri-urbaines émergent. On va le voir, du moins le deviner, plus tourner vers des formes d'alimentation immédiates de la ville, des possibilités, mais également vers un certain nombre de services environnementaux, paysagistes, de loisirs etc. Un des enjeux importants me paraît être l'émergence, pas simplement dans la région grenobloise, mais en France, en Europe et dans la plupart des grandes métropoles, mais aussi des villes de cette figure du nouvel agriculteur, du nouvel entrepreneur qui peut gagner sa vie, peut avoir une activité marchande avec cette production alimentaire et de biens et de services, de services à la ville.

Je vais résumer ce qui a été dit ce matin sous une forme mi historique mi contemporaine, en essayant de vous dire que derrière ces formes agricoles, et derrière ces formes urbaines qui se mélangent, il y a fondamentalement des forces. Et ces forces sont certainement des politiques et s'il y a des politiques publiques. Je résume, une forme - on ne l'a peut-être pas dit ce matin - c'est essentiellement de l'ordre des images, de la représentation mais aussi de la matérialité qui est derrière la représentation. Et sur la question de pourquoi est-ce qu'elles sont là, ce qui est lié à la fois à l'histoire ou au projet urbain - projet territorial, on en a parlé - et à ce que j'appellerai vécu urbain et la manière dont les habitants s'enracinent ou ne veulent pas s'enraciner, passent ou ne passent pas dans leurs territoires de vie. Et puis, il y a les formes agricoles qui symétriquement sont fondées sur les exploitants agricoles, sur les raisons d'être là, de vivre là, de s'y « reproduire » de toutes les façons possibles et imaginables y compris dans la transmission. Les deux types de formes sont liés à ces forces complexes dans lesquelles, il est

très difficile, de démêler, d'analyser. Les chercheurs ont cette manière de vouloir développer les choses pour y voir plus clair. Le problème est de faire la synthèse. Pour résumer finalement ce qui aujourd'hui est devant nos yeux : cinq processus historiques qui sont des forces, qui elles-mêmes s'appuient sur des contextes politiques, sur des contextes sociétaux, sur des contextes moraux propres à chaque période. La période de la concentration des agricultures qui alimentaient la ville, la période des ceintures vertes, des ceintures nourricières autour des grandes agglomérations puis la période de la dispersion, de la disparition de ce que l'on a appelé la ville diffuse et de ce que j'appelle aujourd'hui, je préfère utiliser ce terme, de régions urbaines, parce que le mot territoire renvoie à un pouvoir alors que le mot région urbaine est plus neutre. La reconquête de ces formes agricoles et de proximité urbaine que l'on voit s'amorcer à partir des années 70 et 80, et puis les injonctions de l'Etat, en particulier en France, sur la question de la multifonctionnalité, et qui va entraîner le passage ou l'émergence des agricultures de produits aux agricultures de services, de ce qui a été nommé par des sociologues qui ont écrit dans le livre de **Nathalie BERTAND**, cela a été appelé la tertiarisation de l'agriculture et la pluriactivité. Et puis aujourd'hui, de la question de la patrimonialisation c'est-à-dire de savoir tout ce qui au nom du bien commun relève d'une appartenance collective et également les innovations, tout ce qui peut germer dans l'idée des hommes pour inventer des solutions à l'alimentation.

Je balaie assez rapidement ces questions-là. Comment est-ce que l'on est passé des agricultures nourricières à des formes dispersées ? Je vous rappelle finalement cette période lointaine où la ville et la campagne étaient nettement séparées mais où finalement, il existait un bien commun qui les réunissait à la fois en terme d'alimentation des uns et de sécurité des autres. Et puis, la période des ceintures nourricières.

Vous pouvez voir ici une carte de la fin du XIXe siècle à Paris (Image 21), qui nous montre à travers tous ces petits signes : vergers, maraîchage, c'est-à-dire tout ce qui permettait à l'agriculture d'être présente de manière relativement proche des consommateurs. Cela a été détruit par la mondialisation de l'approvisionnement alimentaire.

Et vous avez ici, dans l'ouest de Paris dans la région de Poissy, des ceintures maraîchères et de vergers qui aujourd'hui ont disparu (Image 22 en haut). Ici, il n'y a plus un seul verger. En trente ans, ces vergers ont totalement disparu et ont fait place soit à de l'urbanisation avec des lotissements, soit des cultures annuelles faites totalement non contractuelles donc totalement fragiles ; et parfois, pour ce qui est le cas d'Amiens, des réserves naturelles des jardins des hortillons (Image 22 en bas).

Voilà comment ont évolué ces ceintures alimentaires aujourd'hui. Ici, une autre image d'un secteur autour de la Seine qui a complètement disparu pour des raisons de santé publique en raison de l'arrosage de ces maraîchages par les eaux d'égout, mais avec un système qui permettait néanmoins d'approvisionner les citadins (Image 23). De même, les changements de systèmes techniques ont entraîné un bouleversement de la question de la sécurité, et du coup cela n'a plus été possible de maintenir ce système. C'est pourquoi ces paysages ont disparu.

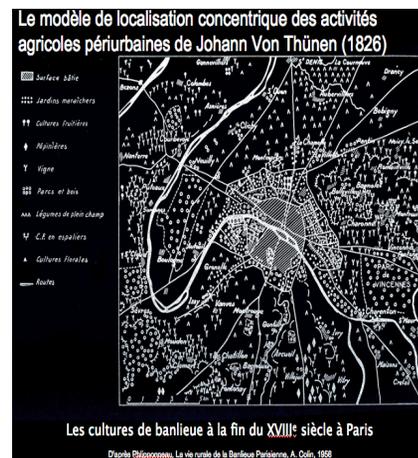


Image 21 ci-dessus



Image 22 ci-dessus



Image 23 ci-contre

Deuxième processus : l'apparition, l'émergence de formes de résistance, de reconquêtes, des formes agricoles de proximités urbaines. Les agricultures et les agriculteurs vont se tourner vers les marchés urbains de proximité, d'autant plus que les pouvoirs publics vont les solliciter sur ce thème, et que les élus vont s'apercevoir qu'ils ont effectivement des entreprises agricoles maraîchères ou arboricoles sur leur territoire. Cela s'est passé dans la région parisienne en particulier, ce qui n'était absolument pas évident. Sur les cartes de planification qui sont apparues à partir des années 70, les espaces agricoles



Image 24 ci-dessus
Image 25 ci-dessous



Image 26 à droite



étaient blancs. Ils étaient là mais ils n'existaient pas aux yeux des pouvoirs publics ; cet espace était considéré comme disponible. Donc aujourd'hui, ces formes de résistance sont apparues sous des formes marchandes, ici dans un secteur qui a été placé en 2000, qui est une ferme tout à fait exemplaire, tout à fait intrépide en matière d'innovation, qui est la ferme de GALLI et qui aujourd'hui détient une quarantaine d'hectares de cueillettes directes entre autres (Image 24). Une autre ferme également célèbre dans l'Ouest parisien et qui devra bientôt être compatible avec la Silicon Valley nationale sur le plateau de Saclay (cueillette directe dans les vergers - Image 25). Ces formes de résistance n'existent pas que dans les régions métropolitaines européennes, on le sait, vous le savez tous, elles existent également dans d'autres régions métropolitaines.

Ici à Beyrouth (Image 26), où pratiquement toute l'alimentation de proximité des quartiers est assurée par des agriculteurs qui vendent pratiquement à côté de leurs champs, de leurs serres en l'occurrence, et pour lesquels une sorte d'équilibre se maintient avec très peu d'interventions de la ville ou de l'Etat pour que cette alimentation de proximité, qui est absolument basique, essentielle, puisse continuer à être assurée. Finalement sans l'Etat, sans la ville, les villes continuent à s'alimenter, c'est un fait. On sait qu'à Beyrouth, le jour où l'aéroport de Beyrouth est bloqué, la ville est affamée. Donc tous ces petits îlots de serres parsèment la région urbaine bien qu'il n'y ait absolument pas de politique de région urbaine, de métropole, à venir.

Voici une autre façon de faire émerger dans la ville, dans le tissu urbain, dans des formes de viticultures privées qui sont totalement visibles mais avec un marché local mais également national.

Ces reconquêtes ou ces résistances sont des faits. Tout ce qui a été évoqué ce matin, le démontre, c'est-à-dire que cette marche en avant, incertaine, est observable pratiquement partout. C'est tout simplement le contexte de lecture des territoires des métropoles qui a changé. Ce qui a changé aussi, c'est de le faire apparaître avec l'injonction de multifonctionnalité de l'agriculture de services, c'est-à-dire un type de production qui n'appartient pas à la tradition de l'entreprise agricole, sauf dans certains cas. Mais, qui nécessite soit une ouverture vers de nouvelles ressources de l'exploitation, soit l'apparition de figures d'entrepreneurs qui se consacrent explicitement à cela sans avoir ni le terrain, ni le capital d'exploitation nécessaire.

Sur le plateau de Saclay, la région Île-de-France a accompagné finalement cette mise à disposition de services, notamment en termes de sentiers de découvertes de l'agriculture. Sous une forme humoristique, on permet, on offre finalement aux promeneurs un décodage, une interprétation de ce qui est vu, perçu comme étant des vides. Ces vides perceptifs se remplissent de contenus, en termes d'activités agricoles, en termes de population d'oiseaux, d'insectes, de milieux écologiques, d'histoires puisqu'il y a énormément d'histoires dans cette région et ces vides ne deviennent pas simplement pleins sur les cartes des urbanistes, mais se remplissent dans la tête, dans la mémoire des habitants. C'est ça qui est tout à fait intéressant et qui permet de faire évoluer le regard porté et d'aboutir à ce qui a permis de protéger dans beaucoup de métropoles européennes, voire au-delà, les espaces boisés qui n'étaient pas plus protégés que cela, il y a une cinquantaine d'années.

Des scènes que vous connaissez et qui font partie aujourd'hui de ces formes des exploitations agricoles, de mise à disposition d'espaces et de protection. Ici, dans la région de Strasbourg, vous voyez une zone inondable sur des propriétés privées ; elles sont exploitées pour le foin et en même temps, elles sont parcourues par des pistes cyclables. A Strasbourg, il y a un certain temps, tout ce système existait déjà, peut-être par contagion des voisins allemands, qui sont très friands de ces ambiances naturelles.

Le jardinage urbain dont on a parlé, aussi bien en termes de création, ici dans un parc public à Angers ou sur les collines de Fiesole, dans un système différent mais avec un site patrimonial, un site historique éminemment protégé dans la capitale de la Toscane (Image 27).

Quatrième et avant dernier point. Ces formes agricoles sont libres. Aujourd'hui, il est assez rare que l'on puisse réglementer les formes. Et pourtant, on réglemente : les Suisses à Genève réglementent le foncier et la protection des bâtiments agricoles. Il s'agit de savoir dans quelle mesure ces formes vont s'inscrire dans une transmission. Transmission à la génération future, transmission à la ville future, dans un processus qui va être de protection, de conservation, de réhabilitation et de fonctionnalisation, pour autant que les fermes conservent leurs terrains, ou qu'elles soient réaffectées à d'autres usages si elles les ont perdues.

Image 27 ci-dessous avec
Angers au dessus et Florence
au-dessous



Le schéma directeur de la région Île-de-France est à ce titre extrêmement intéressant (Image 28), car vous voyez toutes ces flèches qui vont dans tous les sens, deux couleurs sont importantes. Les vertes qui impliquent finalement la pénétration boisée qui est souhaitée par les collectivités, en termes de corridors, à partir des zones de boisement. On observe sur la carte, le site de Rambouillet et celui de Fontainebleau, sur lesquels on voit s'amorcer à cette échelle des réseaux non seulement verts mais qui peuvent être aussi agricoles, voire aussi écologiques, et qui vont être aussi fonctionnels en termes de circulation. Les flèches marron indiquent ici ce que l'on a appelé les pénétrantes agricoles ; et ici, sur la plaine de Versailles, vous voyez ces pénétrantes agricoles qui viennent des grandes zones rurales des départements voisins et qui vont s'arrêter sur des fronts urbains. D'ailleurs, le travail sur ces fronts urbains est aujourd'hui en train de s'affiner pour savoir comment ces contacts, comment ces percolations, comment ces séparations, comment ces porosités vont être organisés à l'échelle communale. Dans cette région que je viens d'évoquer, la plaine agricole de Versailles, certains espaces sont protégés au sens de la loi de 1930, et sur lesquels toute construction est soumise à la commission de sites perspectives et paysages, et pour lesquels la multifonctionnalité est souhaitée. La question des territoires n'est pas résolue puisque les intercommunalités sont en train de se construire. Elles se construisent avec des pôles extrêmement importants, voire dominants comme la communauté d'agglomérations de Versailles Grand Parc (Image 29), comme la communauté d'agglomération de Versailles Saint Quentin, dont ont finalement un peu peur sinon très peur les petites communes qui se trouvent beaucoup plus à l'ouest vers les régions rurales.

Donc aujourd'hui, l'enjeu est de savoir à partir d'une association, d'ailleurs le terme est intéressant, association patrimoniale de la plaine de Versailles, comment les terres agricoles vont résister à une expansion du territoire touristique du château de Versailles ? Est-ce que l'on va restaurer le grand parc historique de Versailles ? C'est un enjeu national important puisque six millions de touristes le visite. Mais que faire des agriculteurs ? Comment est-ce qu'ils sont compatibles avec une activité de tourisme, d'installation d'hôtellerie, etc. ? Donc là, il y a un jeu d'acteurs, voire un rapport de force qui est en train d'être discuté dans une gouvernance qui est tout à fait transparente et installée.

Voilà un schéma que connaît bien **Françoise JARRIGE**, qui est là. On parlait tout à l'heure d'inversion du regard, vous avez ici le schéma de gouvernance territoriale en 2004 de la région urbaine de Montpellier (Image 30). En vert clair et vert foncé, sont indiqués les espaces non bâtis. L'inversion de regard dont parlent avec émotion les urbanistes qui ont participé à ce travail, c'est d'un seul coup de se saisir d'un territoire, que jusque là ils considéraient comme vide. Ici le vert se compose de vert foncé boisement, vert moyen vignes et oliviers, et vert clair zone plus intensive vers la mer. Aujourd'hui à travers cette prise de conscience collective, **Françoise JARRIGE** pourra en parler mieux que moi, le travail est en cours de mise en œuvre pour effectivement installer les gouvernances qui arriveront à contrôler la délivrance des permis de construire en ménageant les terrains agricoles qui sont ici cartographiés. Même chose dans les Basses Vallées Angevines, territoire inondable, qui fait partie de la communauté d'agglomération, et qui a été intégré, au bout de quinze années de débats publics, pour rendre compatibles les populiculteurs.

Vous pouvez voir ici (Image 31), un front menaçant qui allait éliminer l'élevage et les espaces naturels, et pour lesquels un zonage a été installé, notamment une règle de respect mutuel qui permet à des ressources agricoles, à des ressources naturelles et à des ressources popuicoles d'être compatibles sur un territoire ayant des propriétés identiques, à savoir d'être inondable pendant six mois.

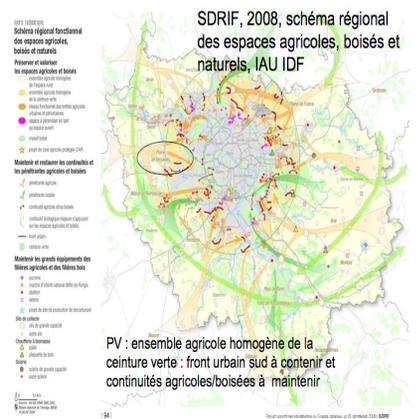


Image 28 ci-dessus

Image 29 ci-dessous

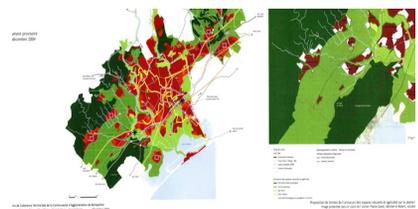


Image 30 ci-dessus

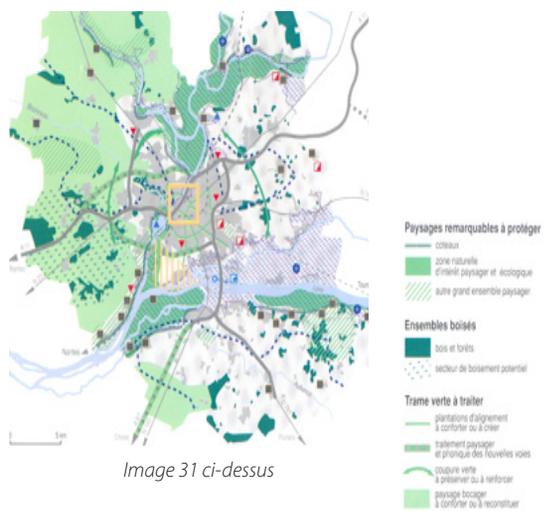


Image 31 ci-dessus



Image 32 ci-contre



Une autre image de cette agriculture. Les injonctions sont très précises et sont très contrôlées sur des territoires comme Amsterdam. Vous avez là une compatibilité qui est installée de manière durable avec des exploitations qui sont à proximité et qui peuvent gérer à la fois des élevages de moutons ici (Image 33 en bas) et à la fois des élevages de vaches laitières ici (Image 33 en haut).

Pour terminer, on peut se demander vers quel type de paysage agricole on peut se diriger aujourd'hui : paysages qui sont à la fois patrimoniaux, nostalgiques, mémoriels, qui rappellent, qui sont demandés, qui correspondent à une demande sociale et puis des paysages beaucoup plus innovants, totalement imaginaires, voire assez provocateurs. Ici (Image 34), dans la Ruhr où l'industrie sidérurgique a disparu, il y a aujourd'hui une demande qui a été formulée par la ville de Duisburg autour d'une valeur de biens communs : la mémoire. Cela ne veut pas dire que l'on a gardé toutes les usines de la Ruhr. Au contraire, on les a pratiquement toutes démolies mais on a gardé dans le parc de la Emscher, les usines, les cheminées d'usine, les anciens hauts fourneaux. A côté, on a installé une vaste ferme authentique, avec d'authentiques tracteurs et en même temps une offre de services du type loisirs, pour les enfants, pour les écoles ; qui est gérée à partir de la ville de Duisburg. On peut même aller plus loin.



Image 33 ci-dessus

Image 35 ci-dessous

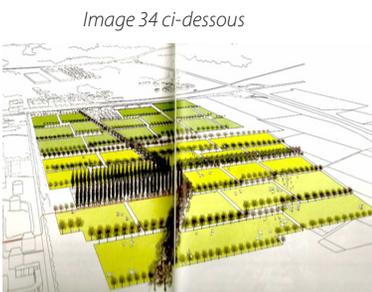


Image 34 ci-dessous



Il s'agit d'un projet de ferme, nommé Agropolis (Image 34). Il se compose de fermes et de quartiers urbains, faits par des architectes paysagistes en 2009 et qui vise à installer un parc agricole destiné essentiellement à la nourriture de la ville. Avec des formules innovantes à savoir un tramway maraîcher (Image 35), qui apportera carottes, poireaux, pommes de terre dans la ville en flux permanent entre le centre, les habitants et les lieux de production. Des fermes verticales ont même déjà été imaginées (Image 36), pourquoi, après tout, se limiter à nos dimensions horizontales. Les américains se sont lancés là-dedans, et ça fait beaucoup vibrer les architectes, les ingénieurs, les agronomes. Cependant on peut douter mais les projets sont là. Ce sont peut-être des projets sans lendemain mais aujourd'hui, ils sont de très bons sujets de réflexion.



Image 36 ci-contre

Une tour de 30 étages pour 10 à 50 000 personnes!

Je conclus sur trois types de formes paysagères agri-urbaines qui sont déterminées par la manière dont les agriculteurs et les acteurs non agriculteurs, prennent place dans la production : ces derniers peuvent être des paysagistes ou d'autres que pour l'instant on n'arrive pas à nommer. Ils sont déjà d'ailleurs dans la production de ces formes agri-urbaines. Donc trois types qui correspondent à ce qui a été dit ce matin à propos des trois scénarios. Qui en a parlé ? C'est **Maria-Valeria MINNINI**.

Un premier type de forme que j'appellerai les formes essentiellement paysagères d'agriculture de proximité, mais aussi de loisir ou de tourisme. Ici (Image 37), il s'agit de produire pour un marché de citadins et de touristes d'un espace qui peut être mi-public mi-privé avec des services (équitation, visites de monuments ruraux, d'églises).



Image 37 ci-contre

Deuxième type (Image 38). Dans une même commune, c'est tout à fait possible, c'est également possible dans une même entreprise, c'est tout ce qui va concerner les paysages agro-industriels. Toutes ces exploitations sont tournées vers le marché mondial, vers le marché européen, elles n'ont donc pas de destinations immédiates. Mais par rapport à l'étalement urbain et par rapport à leur solidité du point de vue de leurs spéculations, de leurs activités, de leurs productions, elles sont regardées avec beaucoup d'intérêt par les élus. Les élus sont ambigus d'après les chercheurs. Ils sont intéressés à la fois par l'offre de nature et de paysage, et en même temps par la résistance offerte par leur capacité d'entrepreneur. Ici trois images symboliques : les Pays-Bas, la plaine de Versailles et la région de Milan.



Image 38 ci-contre



Et enfin, il y a un troisième type de paysage urbain où effectivement, il y a une offre de nature au sens où les citoyens disent, quand on les enquête, qu'ils ont besoin de lieux de nature (Image 39). Ils ont besoin d'autre chose que l'appartement ou le cinéma ou de terrain de sport. Ils ont besoin de lieux de promenade, de visions éloignées, qu'un type d'acteurs, un type de praticien, les paysagistes au sens très large, architectes, gestionnaires leur apportent sous des formes très classiques. Ici à Amsterdam, entre un réseau résidentiel et un parc, avec une gestion différenciée, une gestion écologique, est proposé un type d'offres, un type d'espaces tout à fait différent ; de même que sur la photo suivante vous pouvez voir un parc urbain à Paris). Enfin, vous pouvez voir une coulée verte à l'échelle d'un quartier de la ville de Monaco.



Image 39 ci-contre



Pour terminer, en évoquant l'ouvrage de **Maria-Valeria MINNINI**, toute politique agri urbaine est fondée sur le changement de regard et le partage de regard commun sur un territoire. Dans la mesure où on peut identifier ce qui est commun et également ce qui sépare, on a la possibilité de faire avancer. C'est ce qui crée le contexte, ce qui fait que ça progresse. Quelquefois, les changements sont à l'échelle de la décennie. Il n'y a pas d'immédiateté de mise en œuvre de l'injonction du territoire urbain. Le « bottom-up » comme on dit, ou l'action locale des acteurs, leurs capacités à se saisir de cet enjeu politique pour des raisons économiques et pour des raisons également non marchandes est tout à fait essentiel. Voici les campagnes urbaines, les villes campagnes, qui sont une réalité qui existe déjà. Merci.

MODERATEUR : Je remercie **Pierre DONADIEU** d'avoir complété et enrichi l'intervention qu'il a faite à Rennes, il y a quelques années et d'avoir établi les liens avec les interventions que l'on a eu ce matin. Je donne maintenant la parole à **Hervé GARIN** chargé de réagir à cette intervention.

Hervé GARIN - discutant :

Je suis agriculteur à Feyzin, principalement dans un secteur où l'urbanisation est très importante. D'ailleurs la photo d'aujourd'hui, c'est chez moi. Cette photo représente bien la relation que nous, agriculteurs du secteur périurbain de l'agglomération lyonnaise, l'on connaît bien parce que l'on a vraiment de visu une importante population dessus. Je remercie **Pierre DONADIEU** d'avoir fait une intervention aussi intéressante, mais du coup j'ai le trac. On m'a dit, il y a **Pierre DONADIEU**. Mais je me suis dit, tu as déjà eu affaire à lui à Rennes et du coup je vais essayer de reprendre un peu. Mais j'avais un souvenir de cette journée puisque j'en étais resté avec la fameuse image de l'immeuble de l'agriculture verticale. Et peut-

être parce que **Lillian VARGAS** m'a interpellé ce matin – **Lillian VARGAS** tu pourrais m'écouter - tu m'as interpellé sur ce que cela allait devenir, des immeubles avec des gens dedans qui vont travailler et qui vont faire pousser sur des tables horizontales des légumes et des fruits, des céréales.

Pour l'heure, il y a un décalage entre les agriculteurs et les urbains. Ce sont deux mondes qui se sont complètement séparés. Les gens ne font plus le lien entre le produit et leurs assiettes. Il y a tout l'agroalimentaire qui s'est mis au milieu. Du coup, l'agriculture c'est quelque chose qui se rapproche de la fiction dans la tête des gens. Moi qui suis agriculteur, habitant d'une commune de 70 000 habitants, j'ai cette vision d'urbain de l'agriculture, mais vice et versa puisque je suis agriculteur. Cela a été dit ce matin, l'agriculteur connaît bien la ville mais les gens de la ville connaissent mal l'agriculture. Cela fait partie des challenges à relever. Mais si on ne fait pas la connexion dans l'autre sens, on va aller vers quelque chose de peu sain.

De mon point de vue, cela a redémarré. Il n'y a qu'à voir tout ce qui s'est mis en place. On a parlé AMAP, on a parlé de jardins d'ouvriers, on a parlé de points de ventes collectifs. Et tout ça, c'est venu comment ? C'est venu dans l'esprit des agriculteurs parce qu'à un moment, il y a eu aussi des crises qui ont fait que les agriculteurs ont commencé à perdre des revenus et se sont retrouvés un peu spoliés par les industries agroalimentaires qui leur ont pris tout le bénéfice, de même que les commerçants, les grandes surfaces, etc. Aujourd'hui, ils cherchent la marge supplémentaire et cela a généré un développement de points de ventes collectifs et de transformation de produits. On a du coup demandé à l'agriculteur d'être producteur. L'agriculteur s'est mis en tête d'être producteur et transformateur, voire même vendeur. Là il fait la totale, on va même pouvoir vivre en autarcie ! On devient des producteurs de A à Z. Si on perd 50% d'agriculteurs tous les dix ans, dans pas longtemps il n'en restera guère.

Ce que cela me suggère, c'est que l'agriculture doit être un bien commun – c'est une proposition qui a été faite et j'ai trouvé cela assez subtil – aussi pour les collectivités, qui vont être obligées de financer des installations de bout en bout, d'accompagner des gens pour aller produire quelque chose pour la population. Cela a un coût. C'est vrai qu'il y a différents modèles dans l'agriculture. Je suis issu d'une agriculture intensive plutôt orientée sur des circuits longs, avec des moyens un peu plus importants pour faire tourner tout ça. Quand on est en circuit court, ce sont plus des personnes isolées, qui sont souvent un peu déstructurées et qui ont aujourd'hui par le fait des exploitations qui grossissent parce que leurs voisins ont arrêté. On arrive à des situations où l'on n'arrive plus à tout faire, donc on embauche, etc. Il me semble percevoir l'avenir de l'agriculture française qui passe d'un modèle de transmission familiale avec des structures plus ou moins grosses, à un système d'exploitation qui va tendre vers des entreprises, des sociétés, des GAEC, avec des associés qui ne seront pas forcément des gens issus du monde agricole. De mon point de vue, cela va faire évoluer les choses. C'est vrai que dans le domaine agricole, on a quand même les idées arrêtées sur pleins de chose, et c'est structurel sauf que quand quelqu'un arrive de l'extérieur, il amène ses idées. C'est toujours intéressant, on découvre des choses, on s'enrichit et je pense que l'on s'enrichira avec ces nouveaux entrants, ces nouveaux agriculteurs sortis de nulle part. Je leur souhaite bon courage car cela va être difficile. Quand je vois les chiffres, cela me fait frémir mais la nature a horreur du vide donc ça marchera. Si on revient plus à des aspects de territoire, on a quand même des agglomérations, des villes qui grandissent.

Qu'est-ce que l'on demande à l'agriculture qui est en bord d'agglomération ? On lui demande de faire la rupture. Les ruptures, c'est souvent Tchernobyl entre agglomération et ville. c'est souvent des panneaux publicitaires partout, c'est une zone industrielle qui tourne en rond. Je pense que côté architecte, il y a encore du travail et de la réflexion à mener. Moi, cela me fait penser que l'on réfléchit et que l'on travaille beaucoup sur l'aménagement intérieur des villes mais que l'on travaille très peu sur l'aménagement de la rupture entre la ville et la campagne. Je pense que cela fait partie des choses qui font que les gens qui habitent ces villes auront une perception différente de l'agriculture parce que pour les gens qui sortent de la ville, l'agriculture est un espace vert. Cela doit être bien carré, cela doit être des petits chemins, bien tondu, bien fauchés, des arbres alignés, etc. Il ne faut pas que cela leur fasse trop peur. Ils ont l'habitude des boulevards avec des arbres de chaque côté, avec les champs, il faut que ce soit pareil. C'est une perception, ce n'est pas la réalité et après ils ont la perception de la nature sauvage. Ils n'ont pas la culture intermédiaire de la campagne. La campagne, c'est quelque chose qui est à moitié sauvage et à moitié produit. Après, on a tout une déclinaison de philosophie avec des gens qui sortent de l'université. C'est juste de le recadrer dans le contexte du producteur qui doit produire des légumes, des céréales et qui doit aussi penser à son futur, sa reconversion et comment il va s'en sortir et communiquer.

Deux trois choses qui m'ont titillé, d'autant plus que je suis céréalier. J'ai entendu parler, en Italie, de forêts urbaines fixatrices de CO2. Finalement, la plante la plus décriée de France, c'est aujourd'hui, la plante qui serait la plus adaptée à fixer du CO2. Le CO2 des villes, c'est quand même le maïs qui est une plante qui fixe quatre carbonnes. C'est une des rares sur la planète à fixer quatre carbonnes quand elle fait

une cellule, une molécule d'ailleurs. Si l'avenir de l'agriculture périurbaine, c'est de fixer du carbone à ces tiges, de stocker ce carbone à l'intérieur de la terre pour que les villes n'étouffent pas et bien peut-être que demain, il faudra mettre du maïs tout autour des agglomérations pour fixer. Alors moi après, quand on oppose les grandes cultures et le maraîchage et ceci et cela, tout à l'heure, j'ai entendu parler d'une ville où les maraîchers font les légumes mais vous avez quand même des agriculteurs qui font des grandes cultures, c'est déjà pas mal. Vous êtes un peu sur des cailloux, vous êtes un peu élu dans une commission locale de l'eau où vous dites, il faut arrêter de gaspiller l'eau pour arroser et les réseaux d'irrigation, ils ne sont pas là. Il y a plein de choses comme ça où les gens ont des idées... C'est beau de dire les collectivités, je vais les alimenter avec les légumes du coin. Il faut de l'eau, il faut des terrains qui soient adaptés parce que faire des légumes dans des cailloux, c'est bien moyen. Il faut des hommes. Mathieu pourrait dire toute la difficulté que l'on a à implanter de nouveaux agriculteurs sur la zone maraîchères de Vaulx-en-Verin : c'est petit à petit au fil du résultat de la disparition des agriculteurs ou maraîchers, que la zone s'est transformé en zone de production céréalière, le maïs etc. Bien heureux d'avoir des céréaliers pour couvrir le terrain parce que l'on a d'autres secteurs plus arboricoles autour de Lyon où on a des friches, de l'abandon. On a des surfaces pour l'ouest lyonnais qui avoisinent des 600-800 hectares de friches parce que les propriétaires se disent peut-être que demain cela va se construire. Et donc ils ne veulent plus louer aux agriculteurs et il n'y a plus d'agriculteurs pour produire.

A mon avis, l'agriculture va beaucoup évoluer. Elle va évoluer par des structures d'exploitation plus importantes et des gens de tout univers et de tout horizon qui auront la niaque pour y aller parce que quand il faut se lever le matin parce que quand il faut aller ramasser à quatre pattes les salades en plein hiver, ce n'est pas tout le monde qui veut le faire. Déjà que les gens ne consomment plus de légumes, ils n'achètent plus que des boîtes. Quand on me dit marché, je suis d'accord ; allez-y à fond mais par contre, il va falloir éplucher les patates.

MODERATEUR : Avant d'engager la discussion, on m'a demandé de procéder à un changement de programmes et je remercie les deux intervenantes d'avoir accepté de passer en début d'après-midi pour que tout le monde puisse manger. Je vous remercie d'avoir complété l'approche de **Pierre DONADIEU** par une série de témoignages. Il y a eu des choses assez précises sur ce que ce sont les différents scénarios pour l'agriculture périurbaine demain et je vais prendre une série de questions, s'il y a des gens qui ont encore des questions.

Débat avec la salle :

Joëlle SALOMON-CAVIN de l'université de Lausanne :

C'est une question aux deux intervenants. Je me demande si vous intégrez dans l'agriculture aussi le plantage, les modes de culture qui sont développés en ville. Je ne parle évidemment pas des jardins familiaux mais je parle plutôt des expériences communautaires où on produit des légumes parfois pour les consommer soi-même mais aussi pour les vendre. Je pense aussi à l'expérience de Détroit qui est beaucoup mise en avant, où on utilise des espaces urbains délaissés pour produire de l'alimentation et où il y a une commercialisation de ces productions. C'est vraiment une question à tous les deux et dans ce cas là, est-ce que vous parleriez d'agriculture.

Réponse d'Hervé GARIN :

Oui, j'interviens rapidement. Je suis aussi une entreprise d'espace vert. J'ai des clients qui me disent les tomates sont chères, par contre ils ont de la pelouse, je leur dit allez-y. Cela ne me dérange pas que le commun des mortels se baissent, aillent gratter ses tomates et les produire lui-même. Je ne trouve pas cela une concurrence illégale, je trouve cela plutôt salutaire. On voit des gens qui ont des terrains, qui ont la possibilité de faire quelque chose et qui ne pensent qu'à une chose, c'est d'y mettre de la pelouse.

Réponse de Pierre DONADIEU :

Les entrepreneurs peuvent inclure parfaitement ce genre d'activités, de produits. Là où les agronomes ont le plus de difficultés c'est d'avoir les modèles d'exploitation qui puissent rendre compte de ces nouvelles initiatives. C'est beaucoup plus les sociologues, les ethnologues, les anthropologues qui parlent des jardins communautaires que les agronomes.

Intervenante :

Une question pour les deux interlocuteurs. Quand vous avez évoqué le scénario des espèces de sociétés avec des personnes pas forcément des agriculteurs qui produisent. J'ai entendu qu'en Belgique, c'était un peu comme ça que cela fonctionnait. Est-ce que vous connaissez ce modèle ?

François DREVET :

Moi, ce n'est pas une question, c'est une réflexion. Je suis agriculteur à Crolles, sur une exploitation très diversifiée. Je ne fais pas que des céréales, je fais des céréales, du lait, des volailles, de la viande, des légumes. Tout cela au maximum en vente directe. Depuis ce matin, vous parlez de faire venir l'agriculture en ville, je suis archi contre. Par contre, tout ce que j'entends sur l'urbanisation. L'urbanisation est faite pour la ville, pour les gens de la ville, elle n'est jamais pensée avec ce qu'il y a autour. Les gens ce sont eux qui viennent chez moi, ce n'est pas moi qui vais chez eux et ils me connaissent et ils connaissent l'agriculture. Les gens qui viennent chez moi connaissent l'agriculture contrairement à ce que vous avez dit tout à l'heure et j'insiste sur le fait que ce soit eux qui viennent chez moi et par moi qui aille chez eux. Par contre, pour venir chez moi, la route est dégueulasse. La mairie qui prône, on veut garder de l'agriculture sur notre commune, on veut faire de la vente directe, on veut que l'agriculteur nous livre nos cantines... elle est incapable de venir refaire la route pour venir jusque chez moi.

Pensez à ça aussi, c'est que nous sommes capables d'accueillir des gens, de leur fournir de la marchandise de qualité et n'oubliez pas que les gens ne se nourrissent pas que de légumes. En périurbain, il faut aussi des vaches, il faut aussi des céréales, il faut aussi de la volaille, il faut de tout, non pas uniquement des légumes et des céréales. Il faut de tout et surtout la possibilité de tout faire. Je parle surtout à tous les urbanistes, pensez à nous et surtout à nous intégrer dans vos projets parce que l'on ne travaille plus avec un cheval et une calèche. On travaille avec des tracteurs qui sont parfois puissants mais on a besoin de cette puissance pour faire notre travail et le faire correctement. On a besoin de route pour que les gens puissent venir chez nous, on a besoin de beaucoup de choses que vous oubliez complètement. On n'ira pas travailler en ville. On n'ira pas faire de l'agriculture au milieu de Grenoble. Arrêtez cette utopie-là, c'est fini. Laissez-nous faire notre agriculture chez nous. Venez voir comment on fait, venez voir comment on pratique. Arrêtez de croire que l'on va aller cultiver chez vous un bout de jardin qui va rester ou une usine qui va être transformée en terres agricoles, ça il faut oublier.

Réponse d'Hervé GARIN :

C'est bien parce que cela complète le propos que je n'ai pas eu le temps de développer. Joël l'avait déjà énoncé dans les choses qui se font. Dans les PENAP on a réfléchi sur la gestion des circuits routiers, des accès. Aujourd'hui, en périurbain, on a toute la problématique de circulation des tracteurs. Quand on me raconte l'histoire, l'histoire, elle n'est pas si vieille que ça. Il y a encore cent ans, cent cinquante ans, il y avait des troupeaux qui traversaient les villes. Aujourd'hui, ils ne traversent plus les villes. Pourquoi ils ne traversent plus les villes ? Parce qu'aujourd'hui, c'est impossible d'aller dans la ville pour faire de l'agriculture. Parce que c'est ce que j'ai dit au départ, ce sont deux mondes différents et qui si on ne peut pas exploiter, moi je ne peux pas me pointer avec mon tracteur au milieu de la ville ou avec les moutons au milieu de la ville parce qu'il y a des voitures. C'est déjà tout juste adapté pour les gosses...

Bien sûr quand je dis la transformation, la diversification, tout ce qui a été développé aujourd'hui, c'est quoi ? c'est une façon de communiquer vers les citoyens. Il y a ceux qui vont dans les exploitations, ça c'est autre chose. Moi je fais des animations pédagogiques avec les scolaires, je fais des animations avec des élus et on a des journées portes ouvertes à la ferme. Bien sûr, c'est un moyen de faire passer les messages et éventuellement de faire la reconnexion sans que cela ne se fasse trop dans la douleur et puis aussi de casser toutes les images, les mythes etc. Bien sûr, pour moi la diversification qui existe chez nous, c'est le fromage et les fontaines à lait, qui sont des bornes à lait qui sont souvent mises à l'entrée des exploitations. On a sur le Grand Lyon tout un tas de choses comme ça, tout ce qui est diversification, tout ce qui est vente directe etc... Bien sûr, ce n'est pas qu'un attrait supplémentaire écologique, c'est surtout l'attrait humain.

Réponse de Pierre DONADIEU :

Je vais répondre aux deux personnes à la fois. Quand il n'y a pas d'agriculteurs disponibles, pour aller répondre à des demandes urbaines. Tout simplement, il y a des initiatives qui sont prises. Un exemple, un technicien municipal à 100 % devient progressivement à mi-temps. En même temps, il installe un élevage de volailles, a des animaux, se débrouille dans des locations juste à côté du village et en même temps cherche à louer des terres. La dernière discussion que j'ai eu avec lui, c'est dans deux ou trois ans, je m'installe uniquement pour nourrir des habitants qui viennent dans des circuits très courts acheter mes pommes de terre, mes produits maraichers, mon lait, mes œufs etc. S'il y a une espèce de trou dans le marché c'est-à-dire qu'il y a une demande et qu'il n'y a pas d'offres, elle se crée partout. Donc aujourd'hui, il suffit de regarder à la loupe les communes périurbaines et on les voit aujourd'hui émerger.

MODERATEUR : Par rapport au débat sur l'agriculture, je pense que ce matin quand on a parlé de ville, on a parlé de la ville dans toutes ses dimensions très larges. On ne pensait pas au centre-ville de Grenoble. On pensait que la ville cela allait jusqu'à Crolles et qu'il ne se pose pas la question de l'agriculture à Crolles.

Dernière chose, les urbanistes ont de mauvais travers. Je suis un urbaniste donc je peux le dire. Par

exemple est à la mode des modes dit actifs : la marche à pied et le vélo. Tout le monde pense que cela ne coûte rien. De la même manière, les terres de l'agriculture pendant longtemps, on pensait que c'était un espace à ne pas ménager, un espace résiduel, donc on pensait aussi que cela ne coûtait rien, qu'il n'y avait pas besoin d'y faire des chemins, qu'il n'y avait pas besoin de faire différentes choses. C'est sûr qu'il faut changer ce regard des urbanistes qui est absolument essentiel. L'exposé que l'on a eu ce matin sur les Pouilles, c'étaient des chemins, ce sont des choses que l'on doit aménager, qui coûtent. Un trottoir ça coûte, un chemin piétonnier ça coûte, une piste cyclable cela coûte. Cela suppose de la maintenance et il faut prendre en compte ces choses-là quand on parle de développement agricole périurbain. Autrement on vit sur des mythes. Il y a bien des élus qui disent pour faire des économies on met l'agriculture que la ville mais on devrait prendre en compte ce genre de choses. Vous devez faire passer le message et nous devons faire passer le message.

Séquence 2.2 : L'agriculture urbaine : l'association BRIN d'GRELINETTE et ses jardins partagés

Intervention de BRIN d'GRELINETTE :

Dans l'univers des jardins collectifs, on est sur la production vivrière, mais de l'autoproduction. Ce sont des gens qui produisent pour eux-mêmes pour leur propre consommation. Dans cet univers-là, c'est un type de production qui amène beaucoup de réseaux d'échanges et de solidarité. Nous sommes en fait beaucoup sur le social et l'humain aussi. Le terme nous convient également dans le sens où la plupart de nous vivent en ville et on est sur des modes de vie urbains ; on hérite aujourd'hui d'une certaine coupure avec la terre même si aujourd'hui, il y a retour ou une envie de retrouver ce contact-là.

Pour nous, l'agriculture urbaine, ce sont avant tout des jardiniers, des groupes de personnes qui cultivent, qui s'occupent de ruches, de poules. On vient même de me dire que maintenant, il y a des jardiniers qui s'occupent de truites et comme le disait **Pierre DONADIEU**, en fait comme il n'y a pas d'agriculture sans agriculteurs, il n'y a pas de jardins sans jardiniers. On a beaucoup parlé de jardiniers. En fait, on s'inscrit dans un mouvement mondial qui a des résonances aux quatre coins de la planète. Nous aimons bien évoquer les expériences comme Montréal où nous sommes allés faire un petit séjour l'année dernière et nous avons vu beaucoup d'expériences. Il paraît qu'il y a 15 000 jardiniers à Montréal qui jardinent dans des jardins communautaires et il y aurait 45 jardins collectifs avec plus de 2000 membres. On aime bien évoquer aussi les expériences comme Cuba où l'État favorise la production alimentaire dans la ville, ainsi que Détroit, nous en avons parlé tout à l'heure, etc.

On peut aussi dire que nos histoires ont des héritages et des résonances dans l'histoire notamment toute l'histoire des jardins ouvriers avec l'industrialisation et on aime aussi s'inscrire dans un mouvement un peu plus, on a parlé tout à l'heure de résistance. Il y a des expériences notamment au XVIIe siècle avec les DIGGERS qui ont combattu des lois qui entraînent la clôture des espaces communs. Et aussi des expériences plus proches dans les années 70 à New York, où des habitants avec des artistes se sont réappropriés, en fait des friches et ils ont créé des jardins communautaires. Aujourd'hui à New-York, il existe plus de 600 jardins communautaires. Ce sont des expériences qu'on aime bien avoir en tête et qui nous inspirent beaucoup aujourd'hui.

Et dans un passé proche, notamment en France, c'est toute cette mouvance des jardins partagés qu'on voit fleurir en plein centre-ville, dans les grandes villes. Ils sont sur des expériences plus collectives et ce qu'on peut dire c'est qu'il y a un réseau en France qui porte ces histoires-là, c'est le réseau : « Le jardin dans tous ses états ». Donc, ces nouvelles formes de jardins dont on dit qu'ils sont conçus, construits et cultivés collectivement donc des jardins partagés. Finalement, ils viennent interroger l'espace public, par exemple à Lille, on parle de jardins clôturés mais néanmoins ouverts.

D'une certaine manière, jusqu'à maintenant, l'espace public, c'est quelque chose qui peut être assez impersonnel, où il ne se passe pas grand-chose, qui est aménagé par des architectes, des urbanistes. Et là en fait, ce sont des habitants, des écoles, des MJC qui prennent un peu des initiatives et qui viennent agir sur cet espace-là. Du coup, ça entraîne un nouveau regard sur l'espace public et il faut dialoguer entre ces différentes instances qui construisent...

On se rend compte en fait que le jardin est à un dialogue et à un re-questionnement sur certains endroits de l'espace public qui peut se co-construire à plusieurs et avec une implication forte des gens qui y vivent.

On peut maintenant vous présenter ce qu'est l'association « Brin d'Grelinette ». La Grelinette, c'est un outil de jardin qui est un peu le symbole du jardinage respectueux du sol et qui nous plait bien parce qu'il est adapté à tous. Il fait moins mal au dos que la bêche et il est aussi adapté finalement à la culture urbaine parce qu'on peut le déplacer très facilement sur un vélo. Notre association, c'est un positionnement, déclare l'agriculture, au sens où on vous l'a décrit tout à l'heure, d'intérêt général. En fait, on se rend compte qu'à travers ces histoires-là, on touche à des champs très différents, des champs environnementaux, sociaux, des histoires culturelles, patrimoniales. Du coup, c'est tout ce panel-là qu'on vient toucher dans les jardins. Ça permet à des gens de réinvestir leur quartier, de retrouver un accès à l'alimentation, de favoriser des actions solidaires et conviviales et aussi une transmission des savoirs faire et des pratiques. Et une deuxième chose, c'est que l'association est ancrée sur le territoire de la région urbaine grenobloise. Donc Brin d'Grelinette, c'est une équipe de quatre salariés ; il y a un conseil d'administration de cinq personnes qui gère l'association au quotidien et on a une soixantaine d'adhérents plus des sympathisants et un réseau autour des événements. Alors pour les activités de l'association, pour une grande part, c'est de l'accompagnement de projets de jardins collectifs, compost et autres. Donc ce sont des interventions, soit très courtes, animations, formations, soit de longue durée où, par exemple, on accompagne à Voreppe depuis deux ans, la création d'un jardin collectif dans un quartier d'habitat social. Donc Brin d'Grenilette depuis un an en fait, gère deux jardins. Un premier jardin qui se trouve dans le quartier des Eaux Claires, qui s'appelle le jardin des sans souci. C'est un jardin ressources. On souhaiterait en fait que ce jardin serve aux autres jardiniers de l'agglomération.

On y organise des formations, il y a aussi des outils partagés qui peuvent être à disposition des autres jardiniers et comme vous le voyez, il y a une serre et nous aimerions qu'au printemps, tous les jardiniers, qui en ont envie, puissent venir faire leurs semis à l'intérieur de cette serre.

On a un deuxième jardin en gestion propre, c'est le jardin de la Poterne, qui est un jardin d'insertion à vocation sociale. Il y a un projet porté politiquement par des structures sociales qui orientent des publics fragiles et en difficulté avec une animatrice qui est là quasiment à temps plein pour aussi accompagner les gens individuellement. En fait, on se rend compte que tous les jardins collectifs peuvent porter en germes cette vocation sociale. Après, c'est plus ou moins reconnu et financé et du coup, ça peut aller plus ou moins loin. Et puis encore une action de Brin d'Grenilette », c'est de faire un réseau ; on vous a distribué la charte des jardins collectifs qu'on a rédigé l'année dernière et qui n'est plus vraiment à jour parce qu'il a plein de projets qui naissent, tant mieux. Pour faire réseau, on a différents outils ; on édite à toutes les saisons la lettre des jardins collectifs de l'agglomération grenobloise, et on organise également des bistrot jardins, qui sont des temps de rencontres suivant une thématique qui rassemble de nombreux jardiniers. L'idée de ce réseau est en fait de rendre visibles les initiatives qui sont en projets ou déjà existantes et également de faire du lien entre les différents jardins parce que c'est intéressant de pouvoir échanger sur ces pratiques.

On a choisi maintenant de vous donner un panorama de ce que sont les jardins collectifs dans la région grenobloise en regardant le fait qu'il y a une grande diversité mais aussi les points communs, les qualités ou les fonctions que portent ces deux-là. Donc peut-être juste un petit rappel typologique pour cette grande famille des jardins collectifs. En fait, il y a les jardins collectifs qui s'opposent aux jardins privés et dans ces jardins collectifs, il y a les jardins familiaux qu'on appelait avant les jardins ouvriers. Il y a les jardins partagés qui sont généralement jardinés par plusieurs personnes mais il peut quand même y avoir des parcelles individuelles mais ils sont conçus collectivement. Et il y a les jardins à vocation sociale dont on a parlé tout à l'heure. Pour un premier exemple de jardin, là, c'est un jardin familial qui se trouve à Seyssins ; on est sur des parcelles de plus de 100 mètres carrés et on se rend compte aujourd'hui dans l'agglomération grenobloise, c'est que ces jardins familiaux avec des parcelles individuelles tendent à changer. Il y a aussi une volonté politique d'aller vers plus de collectifs et là, c'est un jardin qui se trouve à Fontaine, les éco-jardiniers fontainois, qui jardinent depuis trois ans et bien qu'il y ait des parcelles individuelles, il y a eu tout un cheminement avec les jardiniers pendant deux ans pour mettre en place le jardin, mettre en place une charte. L'idée d'écologie et de jardinage écologique est très présente dans cette charte et on compte plein d'aménagements comme par exemple le cabanon, le composteur et l'eau qui entraînent un fonctionnement collectif bien qu'il y ait des parcelles individuelles.

Dans la diversité des jardins que l'on peut trouver, il y a la gamme plus des jardins qu'on trouve dans les centres urbains et qui sont souvent sur de plus petites surfaces. Ici, l'exemple à la Vileneuve des poucets, donc environ 100 mètres carrés. C'est un jardin tout collectif où sont impliqués des acteurs de quartiers, la régie de quartier, un accueil de crèche et d'école. Et puis dans le registre des petits jardins, on trouve aussi des micro-jardins pied d'immeuble où l'on peut trouver des plantes aromatiques.

Pour finir, un dernier exemple placé sur la terrasse de la bibliothèque du centre de Grenoble. Un projet de jardin hors-sol donc ; c'est aussi une nouvelle technique qui tend à se répandre dans la ville, avec toutes les questions que cela entraîne puis que nous ne sommes plus en lien avec la terre.

Et aussi dans cette recherche de jardins, une nouvelle forme a éclos à Grenoble, les co-locations jardinières sur terrains privés. En face de personnes qui recherchent des jardins, on retrouve avec des propriétaires qui n'ont plus le temps de gérer leurs jardins et donc qui ouvrent leurs portes. Le réseau permet de faire ces croisements-là et d'ouvrir aussi des jardins collectifs en terrains privés.

On va voir quels sont les points communs de tous ces jardins, de tous ces projets même s'ils sont très variés et quelles sont les potentialités de ces jardins en ville. Pour commencer, on va vous parler de la gestion collective. On a vu que le degré de collectif peut être varié mais peu importe le type de jardins dont on parle, il y a toujours des moments informels ou formels, de réunions, de mises au point où les jardiniers se retrouvent pour discuter quelles graines ils vont acheter, est-ce qu'ils ont le droit de faire un barbecue dans le jardin, comment ils vont payer l'eau, toutes ces questions du quotidien. Cette gestion collective se voit également à travers des aménagements, par exemple un cabanon de jardins qui est collectif et aussi par la mise en commun d'outils, de graines etc. Et parfois cette gestion collective va jusqu'à la récolte et au partage de la production générée par la culture du jardin.

Un deuxième grand aspect fonction ou qualité des jardins, c'est l'aspect vie sociale. Donc ce sont des lieux qui génèrent des moments de vie et de convivialité qui débordent souvent au-delà des jardiniers pour s'inscrire aussi dans la vie du quartier. Par exemples, un jardin qui est lié à un centre social à Grenoble. Les professionnels du centre social utilisent ce lieu pour faire des activités qui croisent des publics d'enfants et de gens de culture différente également. Ici, c'est l'exemple des jardins de Bachelard, une fête aux jardins. Il y a au moins une fête dans l'année qui permet une ouverture aussi aux gens du quartier et même au-delà. Il y avait des gens de la chorale des jardins de Grenoble qui venaient se représenter ce jour-là. Pour que cette vie collective existe, cela ne va pas de soi et il est important qu'une personne soit la garante du cadre collectif, que ce soit un salarié ou non. Côté lien de solidarité, on voit ici le cadre des éco jardiniers à Fontaine. Il y avait une jardinière en fauteuil roulant qui n'avait pas encore les moyens d'avoir un aménagement financé prenant cela en compte. Un chantier collectif se crée pour construire un jardin en hauteur en palettes pour répondre à cette demande-là. Pour finir, je reviens sur le jardin d'insertion de la Poterne pour dire que ce qui se joue, c'est l'humain, les liens qui vont se tisser entre les gens et ce qu'ils vont pouvoir en retirer dans leur vie propre après. Donc ensuite, on se rend compte que même si dans les jardins dans lesquels on intervient, ne permettent pas d'atteindre l'autosuffisance des jardiniers, ce sont quand même des lieux où en fait on produit une richesse sociale mais aussi une richesse alimentaire. Il y a une qualité selon les jardins, suivant les objectifs qui sont fixés par les jardiniers et d'une certaine manière, on se rend compte que ça permet d'être généreux. Souvent dans certains quartiers où on intervient et où il y a des populations qui n'ont pas beaucoup de moyens, quand ils viennent aux jardins et repartent avec des paniers de légumes, ils peuvent en distribuer à leurs voisins ; c'est très valorisant et ça permet une générosité qui ne va pas toujours de soi.

Le jardin permet aussi de retrouver des goûts, de cuisiner. On est sur un exemple du jardin des sans souci où on a mis en place cet été une table d'hôte où des gens pouvaient venir manger. C'est aussi l'occasion de faire des repas partagés, donc une fois par semaine dans les jardins que l'on gère, on mange avec les jardiniers. La question qui se pose est, comment on peut faire pour aller plus loin, pour passer à une autre échelle. Il a des exemples de jardins collectifs autour de Lyon, ou côté jardin les potirons salarient un jardinier qui ensuite produit des paniers une fois par semaine pour les consommateurs. Est-ce qu'il est nécessaire qu'il y ait un professionnel pour pouvoir atteindre cette autosuffisance ?

Donc un dernier champ de valeur ajoutée des jardins, c'est l'aspect écologique. Sur plein de plans différents, le jardin est un lieu d'apprentissage, est un lieu de pratique d'écocitoyenneté on va dire. Donc là, les composts collectifs qui sont des choses qui se développent de plus en plus, qui nécessitent un apprentissage, qui permettent aux gens de recycler au moins un tiers de leurs poubelles. Le fait aussi d'avoir des animaux qu'on trouve de plus en plus dans les jardins avec les ruches, les poules, les truites. Autour aussi de la gestion de l'eau par exemple, il y a des pratiques et des attentions pour pouvoir gérer ce bien-là. Ici un exemple, de plus en plus les jardins n'utilisent plus les tuyaux d'arrosage où là, c'est une fontaine manuelle. Et puis des pratiques où, comment on fait pour jardiner avec le moins d'eau possible. En termes de biodiversité, une mare, et une plantation de fruitiers à Voreppe ; retrouver des choses passées dans ce quartier qui n'y sont plus et qui sont aussi de l'ordre d'un patrimoine culturel et naturel à la fois.

Pour finir, on avait envie de poser quelques questions, on n'a pas les réponses. Du coup, c'est vrai que dans notre travail, on se demande si on est dans un concept d'innovation sociale qui surfe un peu sur

une mode. Parfois on peut se sentir un peu instrumentalisé pour faire vitrine et créer des jardins. Est-ce que finalement, les jardins collectifs et l'agriculture urbaine, c'est juste une rustine sociale ou ça peut vraiment amener des solutions pour résoudre certains problèmes de notre société d'aujourd'hui. Et la grande question est comment peut-on passer d'une certaine marginalité, peu de personnes pratiquent l'agriculture urbaine, à une échelle plus grande et que peut-être, on puisse vivre de cela.

Et du coup, dans l'aspect précarité, moi je voudrais parler de l'accès à la terre tout simplement ; on se rend compte que tous les jardins ont une forme de précarité, que ce sont des conventions dont on ne connaît pas la durée. Par exemple, les jardins à Meylan qui ont 25 ans mais qui ont déjà connu dans leurs histoires, des déplacements dus à l'urbanisation et qui sont aujourd'hui en convention avec la faculté de pharmacie, quelque chose comme ça, mais sur une convention qui peut s'arrêter du jour au lendemain. On voit aussi ici des initiatives qui partent des gens eux-mêmes ; là ce sont des étudiants sur le campus qui décident par eux-mêmes de s'approprier un coin et qui au final deux ans plus tard se font raser. La forme de précarité du jardinage en ville. Il y a aussi tous les rapports au sol, aux pollutions, sur lesquelles il y a là aussi matière à faire de la recherche.

En fait, souvent les terrains qui sont alloués aux jardiniers, ce sont plutôt des délaissés et le jardinier doit donc s'adapter aux conditions de terrain en pente, de sols pollués... Et finalement, ils bricolent un peu mais ça entraîne parfois des choses qui sont très jolies.

Pour finir, on voulait juste vous dire ce que l'on voit en termes de perspectives sur Grenoble, c'est le fait que d'une part, il ya toute une énergie qui part du bas, de gens qui ont envie de conquérir des terrains en friche. On a l'exemple du jardin des Ternes sur les pentes de la Bastille qui part d'une initiative où il y a un professionnel, un jeune paysagiste qui fait un travail de prospection et de recherches, de négociations pour que ce terrain soit mis à sa disposition et, derrière, toute une énergie des habitants qui se prennent aux jeux, s'investissent et qui par eux-mêmes aménagent le terrain de A à Z. On voit aussi beaucoup au niveau politique et au niveau des communes, les services se disent « il faut répondre à cette attente qui est forte ». On le voit notamment dans les quartiers d'habitats sociaux ou de zones sensibles, où il y a des enjeux de gestion urbaine de proximité ou des choses comme ça et on voit arriver l'aménagement d'un nouveau quartier et on voudrait que dans son sein, il y ait un jardin collectif : comment ça s'organise ? comment ça se gère ?

MODERATEUR : Bravo pour avoir tenu les délais, je n'ai pas présenté et je ne dirais pas grand-chose pour rallonger mais nous avons souhaité votre intervention alors qu'on ne se connaît pas tellement, on s'est croisé dans le cadre d'un projet que vous aviez sur l'agriculture urbaine, le festival. C'est justement pour mettre en perspective les acteurs de l'agriculture dite urbaine comme vous la concevez et les acteurs de l'agriculture dite péri urbaine, parce qu'il nous semblait qu'il y avait des rapprochements qui pouvaient s'opérer. Je me souviens en avoir discuté avec Nathalie BLANC. Ça va me permettre de remercier aussi **Patrick MUNDLER** parce que c'est ce matin que le lui ai proposé de faire le discutant et il n'a pas eu le temps de préparer. Mais ce n'est pas très grave puisque je sais qu'ils ont un projet avec l'INRA sur l'agriculture urbaine. Il sera bien plus savant que moi là-dessus et je lui cède la parole tout de suite.

Patrick MUNDLER - discutant :

Bonjour à tous, merci pour cette présentation. Du coup effectivement je n'ai pas eu le temps de préparer et pour le coup on a eu un exposé très complet qui a déjà abordé tous les points que je voulais aborder, donc la tâche est encore plus difficile.

Juste deux points. Je vais vous dire pourquoi je m'intéresse au jardin parce que vous allez voir cela va me permettre d'ouvrir les choses. En fait, je suis économiste dans une école d'ingénieurs en agriculture. J'ai deux centres d'intérêt depuis longtemps, le premier, c'est l'agriculture mais comme pratiques sociales et économiques et du coup qui n'est pas seulement le fait des agriculteurs au sens où on l'entend de façon sectorielle. L'agriculture, il peut s'en faire de 36 000 manières mais quand on dit agriculteur en France, on pense agriculteur professionnel. J'ai commencé par m'intéresser à la pluri activité, à un ensemble de choses qui se passaient un peu en marge. En fait, en creusant un peu, en regardant les statistiques, on s'aperçoit qu'il y a énormément de gens qui pratiquent de l'agriculture d'une façon ou d'une autre. Et puis, si on va un peu voir à l'étranger, certains d'entre vous ont dû aller visiter des villes africaines, l'agriculture est partout, elle est le fait de tout le monde. Pour le coup, ça a toujours été quelque chose qui m'a intéressé et l'intérêt que j'y voyais, c'était en termes de système d'activité du ménage sans a priori faire la distinction entre activités professionnelles, pas professionnelles. L'intérêt n'est pas là, c'est de regarder le système d'activité et de quelle manière l'agriculture rentre dans un système d'activité. Elle

peut rentrer de façon majoritaire. Elle peut rentrer de façon complémentaire à une autre activité. Tout à l'heure **Hervé GARIN** a expliqué qu'il était aussi paysagiste. Il y a plein de façon de faire de l'agriculture. Ça c'était une de mes premières entrées.

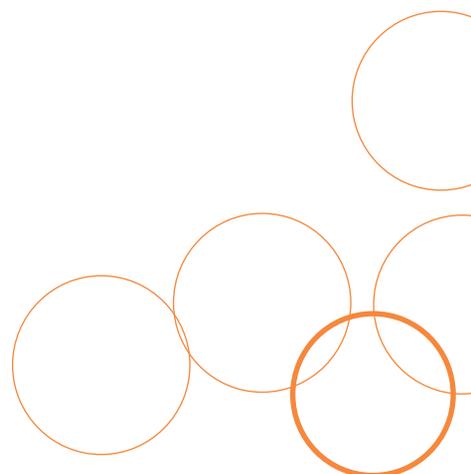
L'autre entrée, c'est celle de la question des systèmes alimentaires aujourd'hui qui sont quand même beaucoup interrogés sur leur durabilité dans tous les sens du terme. En termes social, économique, environnemental avec aujourd'hui, on l'a dit ce matin, une recherche de sens et donc l'émergence d'un certain nombre d'alternatives qui prennent différents noms, l'agriculture de proximité. J'en retiens une, aux États-Unis, il y a des gens qui parlent de civic agriculture. Ce qui est intéressant, c'est qu'il y a un ouvrage d'un nommé LYSON et lui met dans le même paquet les jardins collectifs et puis les groupements de types AMAP qu'on appelle Community Supported Agriculture aux États-Unis. Il le traite dans le même paquet de cette agriculture civique citoyenne, je ne sais pas comment traduire ce terme.

Je tire le fil. Les systèmes d'activité et ses alternatives, cela m'a amené à m'intéresser à un certain nombre de choses du type circuits courts, AMAP, et autres que j'ai quand même pas mal prévu sur la question. Et puis en continuant à tirer le fil, forcément on tombe sur quoi ? On tombe sur l'agriculture urbaine, je parle bien d'agriculture qui se pratique dans des jardins, je vais les nommer, jardin associatif, vous avez présenté les différentes familles effectivement, je vais y revenir rapidement. C'est vraiment par ce biais que l'on redécouvre à côté d'une agriculture professionnelle l'intérêt de ces diverses formes d'agriculture et qui occupent une partie de ces fameux espaces interstitiels dont on a parlé ce matin.

Ce qui est intéressant aussi, on l'a un peu oubliée, l'histoire des jardins associatifs, elle est très ancienne, on parlait des jardins ouvriers. Si vous reprenez ce qui se disait là-dessus, il y a quinze ou vingt ans, c'était extrêmement décrié ces jardins. C'était le bordel sur le plan urbanistique parce que chacun bricolait un bout de cabane, une résidence secondaire avec tout ce que cela suppose. C'était décrié l'usage des pesticides parce que certains n'y allaient pas de main morte etc. et puis on est en train de changer de période à une période où ils sont aujourd'hui valorisés pour leurs multifonctionnalités et donc vous avez rappelé plusieurs éléments de cette multifonctionnalité. On s'aperçoit qu'ils répondent à une demande. Alors là, je rebondis sur ce qu'a dit **Pierre DONADIEU** ce matin, il y a bien une demande mais il n'y a pas toujours l'offre en face et pour le coup, forcément, il y a des espaces qui se créent et donc cela démarre, cela prend de la place etc.

Je vois trois grands enjeux là derrière, c'est peut-être là-dessus que l'on pourra un peu discuter. Il y a un enjeu net me semble-t-il qui est lié à la production alimentaire tant en termes quantitatif qu'en termes qualitatifs. Personne n'est capable aujourd'hui de dire ce que cela produit en fait, mais la productivité d'un hectare de jardin, elle est assez importante par rapport à la productivité d'un hectare de céréales. Il y a vraiment à creuser. C'est un des objets du projet de recherche sur lequel on est en train de bosser pour savoir qui mange quoi, comment cette nourriture se répartit, la famille élargie etc. Cela c'est l'aspect quantitatif et puis il y a l'aspect évident qui est un aspect qualitatif, c'est que l'on a à faire avec ces produits des jardins associatifs, un énorme paradoxe. C'est qu'ils ont souvent été placés dans des espaces délaissés, ce que vous avez rappelé dans des sols pour certains d'entre eux quand on creuse un petit peu, c'est une véritable horreur. Ils ont à peu près accumulé tout ce que l'on peut accumuler comme saleté et cela jusqu'à dans certaines villes où les villes essaient d'interdire la consommation des légumes de la même façon que l'on est en train d'interdire la consommation des poissons dans le Rhône. Paradoxe majeur, alors qu'en général on reproche plutôt à l'état de ne pas vouloir certains problèmes et de ne pas vouloir prendre des mesures de précaution, là c'est un peu l'inverse qui se passe. Il y a des injonctions de dire, ne mangez plus ce que vous produisez parce que ce n'est pas bon et les jardiniers s'en fichent, ils mangent. Pour le coup, il y a quelque chose extrêmement intéressant, premier enjeu lié autour de l'alimentation.

Il y a un deuxième enjeu qui est celui de la gouvernance urbaine et la place de ces jardins dans la ville et des fonctions qu'on leur reconnaît. Je voudrais rebondir sur un point qui n'est peut-être pas très connu. Je crois que le jardinier ont trois grandes fédérations de jardins ouvriers qui sont assez bien protégés par une loi, je vous le dis de tête date de 52 et qui oblige les villes à replacer les jardiniers ailleurs si jamais pour des raisons d'urbanisme on a besoin de la place. Il y a une bonne protection. Et puis émergent depuis quelques années des mouvements alternatifs à ces jardins ouvriers qui sont des jardins partagés, des jardins collectifs, un certain nombre de choses. Eux ne sont pas protégés par cette loi. Ce qui fait effectivement, la précarité dont vous avez parlé, elle ne touche pas tous les jardins de la même façon. C'est quand même intéressant et important de le souligner et donc je vois là des enjeux vraiment très intéressants en matière de gouvernance urbaine. Quelles fonctions y mettent les jardiniers mais quelles fonctions aussi y mettent les gestionnaires des jardins, les vides etc.



Il y a un troisième enjeu qui est l'enjeu de l'évaluation pour les services qu'ils rendent. On peut reprendre un peu la définition très large des services écosystémiques, des services de régulation par exemple des flux hydriques, de l'eau, de contribution à la biodiversité en ville, des services culturels sociaux. Là je passe très vite puisque vous l'avez bien abordé. Je conclus là-dessus. On a parlé d'un peu d'hybridation ce matin et je pense qu'avec ces fonds, l'agriculture est en train de se développer. Je n'ai pas parlé des agricultures sans espace que vous avez rapidement évoquées et qui sont aussi en train de prendre un peu d'importance. On a là des exemples d'hybridation entre une agriculture et une autre agriculture qui sont à mon avis tout à fait intéressantes quand on s'intéresse à l'agriculture.

Débat avec la salle :

MODERATEUR : Je ne peux pas m'empêcher une provocation. Les jardins familiaux seraient-ils devenus respectables depuis qu'ils ne sont plus ouvriers ?

Réponse de Patrick MUNDLER :

Je n'ai pas osé le dire

Intervenant de l'INRA Montpellier :

Comment est-ce que vous êtes financés parce que vous êtes quatre salariés ? Ça semble beaucoup.

Marcus ZEPF :

Est-ce que par rapport à la pollution du sol, est-ce que vous connaissez l'expérience des jardins de la Princesse à Berlin. En fait, c'est une expérience où on a volontairement créé un jardin itinérant, qui en fait se déplace dans la ville et où le jardinage se fait dans des bacs en plastique. Donc c'est peut-être une possibilité de repenser la question du sol et de voir comment on peut profiter de terrains qui sont disponibles pour peu de temps en fait.

Maria-Valeria MININNI :

la présentation du jardin partagé est très intéressante. On voit bien plus que les formes nouvelles, originales aussi, il y a l'acteur, l'habitant. L'habitant individuel et l'habitant groupe. Ils sont organisés pour moi dans des organisations aussi. Derrière ces initiatives, on peut imaginer qu'il y a aussi un savoir-faire. Un savoir-faire qui répond à l'histoire personnelle, à l'histoire familiale avec la campagne. Et je me demande de quelle manière on peut imaginer une relation de ce savoir-faire de l'habitant avec le savoir-faire de l'agriculteur, de l'agriculteur dont c'est vraiment la proximité. Cela peut-être la clé d'entrée d'une autre expérience partagée et on peut essayer de trouver quelle peut être la coopération. Parfois, tu trouves des gens en ville qui disent j'aimerais bien jardiner mais je ne sais pas comment, et bien qu'il y ait dressé un espace de sociabilité. Mais avez-vous déjà essayé des expériences avec des agriculteurs de proximité pour voir comment ils font ?

Réponse de Brin d'Grelinette :

Ce n'est pas vraiment une question mais c'est plutôt une réponse à la question que vous venez de poser. Aujourd'hui, on voit dans la toute proche banlieue des agriculteurs au sens où **Patrick MUNDLER** le définissait, c'est-à-dire des agriculteurs sérieux céréaliers qui réservent un certain nombre de leurs parcelles, le découpent et les louent en jardins familiaux ouvriers. Mais, aujourd'hui, c'est une forme aussi de diversification des agriculteurs, je dirai plus des propriétaires fonciers, parce qu'il y a une telle demande d'espace pour les jardins que même pour les agriculteurs, il devient intéressant de louer son terrain plutôt que de l'exploiter soi-même. Donc cela nous pose des questions sur la place de l'agriculture et de la relation qu'il peut y avoir entre agricultures.

Peut-être que dans les différentes questions, il y a des choses de l'ordre de nouvelles professions qui émergent, que ce soient les agriculteurs qui prennent ce versant-là ou peut-être nous d'avoir une grelinette aussi d'une certaine manière.

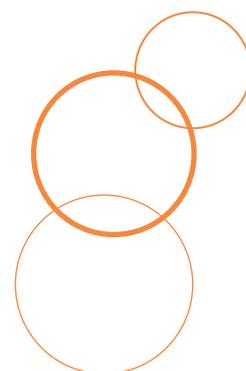
Du coup, pour répondre à la question du financement, c'est vrai que l'on est encore tout jeune et c'est vrai que cela a grossi d'un coup. On ne sait pas encore quelle durabilité cela a et nos financements sont multiples. C'est à la fois des collectivités qui font appel à nous et puis sur certaines missions, des subventions d'acteurs régionaux du Conseil Général.

En fait, on a un panel de choses assez différentes. Sur le lien transmission de savoir-faire, il y a effectivement quelque chose qui se joue à cet endroit-là, pour nous. Sur la question de la pollution des sols, il y a beaucoup d'expériences qui ont lieu et notamment tous les gens qui y travaillent, la possibilité du hors-sol, des jardins en bac, des choses comme ça. Effectivement, l'expérience de Berlin, c'est une grosse aventure aussi avec des systèmes en bac : il y a beaucoup d'ingéniosité ou d'inventions qui ont lieu

aujourd'hui sur ces plans-là. L'expérience de Montréal aussi avec le jardin sous les toits sur des systèmes de bac à double fond. Je pense que nous à BRIN d'GRELINETTE, on souhaite garder un lien avec la terre, d'en avoir besoin aussi de dire même s'il y a toutes ces innovations-là, de ne pas perdre le contact avec le sol et de revendiquer cela.

Juste en complément par rapport à la question sur les sols. En fait, il y a différents moyens qui sont aujourd'hui mis en œuvre. On peut au moins en citer deux ; la remédiation par les plantes mais c'est un temps de correction un long et l'autre moyen, celui de décaisser et de rencaisser avec un autre sol. Cela pose d'autres questions sur la traçabilité de la terre parce que celle qu'on enlève je ne sais pas où elle va et celle que l'on amène je ne sais pas d'où elle vient.

MODERATEUR : Merci beaucoup pour cette séquence à tous les trois. J'en profiterai pour donner une petite référence suite au colloque qu'avait organisé l'Université de Lausanne et l'Hepia. Cela me permettra de faire la transition avec le prochain intervenant. Je me souviens des travaux de Hubert GULLINCK sur les jardins privatifs flamandais, des jardins de 1500 à 1800 mètres carrés : j'ai l'impression qu'il manque d'études en France sur l'évolution de ce qu'il se passe notamment sur le côté alimentaire dans les jardins privatifs des maisons et des différents quartiers. Le travail de GULLINCK l'amenait à faire une différenciation des différents types d'espaces ouverts, de proposer une grille. Je pense qu'il a avancé, ce sera intéressant de la faire intervenir dans un prochain séminaire.



III. Projet agri-urbain et ville durable

Séquence 3.1 : la prise en compte de l'agriculture dans le projet urbain suisse

Intervention de Laurent DAUNE, Professeur de la Haute Ecole du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture de Genève :

Je vais faire partie des catégories qui ont été un peu montrées du doigt ce matin, les paysagistes. Donc j'assume, j'ai l'habitude. Je ne vais pas apporter mon regard technique parce que je ne suis pas du tout un technicien agricole plutôt mon regard paysagiste sur l'agriculture et en l'occurrence l'agriculture urbaine. Pour étayer mes propos et éviter qu'ils soient un peu trop théoriques et flottants, j'ai pris une série de photos pour introduire mon discours. Ensuite, je vous présenterai deux cas de travaux que l'on a fait sur des villes suisses parce que les villes suisses sont différentes des villes françaises. Ça, je préviens les Français. Une ville de 15 000 habitants, c'est une grosse ville en Suisse et une mégapole, ce sont 300 000 habitants, ce qui change complètement les rapports à ce que l'on peut trouver en France. J'ai pris un certain nombre de photos qui sont issues d'un travail que l'on a fait avec l'agglomération franco-valdo-genevoise qui a donné lieu à une publication, ce projet paysage, un diagnostic, un état des lieux. J'ai bien aimé ce que disait **Pierre DONADIEU** ce matin, c'est que je pense qu'il faut commencer par un état des lieux, cela me semble nécessaire, et par un travail photographique pour savoir de quoi on parle. Souvent la cartographie est intéressante mais une des grosses remarques qui venaient est qu'effectivement la cartographie et la réalité était complètement séparée et qu'il fallait bien à un moment trouver des éléments de liaison.

Donc, je vais vous passer ces photos. Ce sont simplement des photos agricoles, mais ça va me permettre de parler d'un certain nombre de choses dont la première de mon métier. C'est plutôt l'intérêt sur la forme et la question de la spatialité. C'est vrai que l'on l'oublie un peu quand on parle des politiques territoriales de revenir, à mon avis, à ces questions essentielles. L'autre qui a été évoqué ce matin qui a été un peu évoqué ce matin et qui me semble un peu intéressant, c'est la question de la mouvance des paradigmes. Effectivement, je crois que l'on est en train de changer. Je crois que l'on est en train de voir un certain nombre de choses qui prêtent à discussion et qui ouvrent à discussion sur un certain nombre de choses. Notamment une, que j'aimerais quand même replacer, c'est que l'agriculture est une économie comme une autre et qui laisse des traces sur le paysage. Des traces plutôt marquantes mais encore une fois, c'est une économie qu'il faut gérer comme une autre pour moi, avec ses particularités. Je reviendrai peut-être là-dessus un peu plus loin. Je dis bien tout ça parce que j'ai l'impression qu'il





y a des crispations entre les acteurs sur le territoire et sur le paysage notamment entre paysagistes, agriculteurs, on a entendu tout à l'heure citoyens, je suis tout à fait conscient de ça. Je plaide pour qu'à un moment, il y ait une espèce de rencontre entre les différents acteurs. Il y en a qui ont dit ce matin 50% des agriculteurs ont disparu, ça ressemble au rhinocéros blanc, on sent l'espèce en disparition. C'est peut-être ce qui explique la crispation des professionnels là-dessus et je comprends tout à fait cette position. Mais ne vous inquiétez pas les paysagistes, on est trois quatre par département et donc on est aussi une espèce en voie totale de disparition. Donc on peut peut-être s'entendre et faire un petit bout de chemin ensemble. Il y avait cette espèce de méconnaissance de la question agricole à Orly de la part de certains citoyens, mais je ne suis pas sûr que tous les agriculteurs soient au courant de tous les mécanismes d'urbanisme. Il faut aussi remettre chacun à sa place. On ne peut pas demander d'être politiquement correct mais je préfère le poser aussi et il ne me semble pas que ce soit aussi clair que ça ; je pense que cela ouvre des discussions mais je suis prêt à soutenir ce débat sur la question des connaissances.

J'entendais quelqu'un dire ce matin, la prédation sur le territoire agricole, c'est fini. Je ne sais pas d'où cette personne vient, à mon avis, elle n'habite pas le même territoire que moi. Je vois tous les terrains voler en éclats que ce soit en Suisse ou en France. J'ai oublié de dire, je suis professeur en Suisse, mais je suis français donc je suis un des frontaliers qui passent tous les jours et effectivement est impliqué dans la question de l'agglomération. Et on n'est pas du tout dans ces questions-là. Je vois la prédation du terrain agricole se passer tous les jours, avec des coefficients d'occupation du sol complètement dérisoire. Dans des villes urbaines comme Annemasse, à proximité de la frontière de Genève, à des taux de COS 0.2, vous imaginez ce que cela peut être ; c'est complètement dérisoire et je pense que la densité se pose comme question. Je ne sais pas si la ville dense est la bonne réponse par contre la densité de certaines parcelles, j'y crois. Si je continue, c'est aussi, c'est que cette question de prédation sur le terrain, elle est de deux formes. Elle est de la forme directe, suppression de terrains agricoles, transformations d'urbanisation et sous la forme indirecte. Cauchemarder la vie d'un agriculteur en lui morcelant ses parcelles. Je viens d'un petit village, 1500 habitants, à proximité d'Annemasse dans les Voirons, l'agriculteur va partir parce qu'en fait toutes ses parcelles ont été exposées sur un territoire communal, ce qui est complètement ingérable à la sortie. Il y a une question directe et une question indirecte. Celle-là, il ne faut pas l'oublier à mon avis dans le travail sur l'urbanisme.

Dans la question agricole trois formes m'intéressent que vous pouvez voir dans les photos ici (Images 40, 41, 42, 43 et 44). Vous ne vexez pas, vous les agriculteurs, c'est la question du vide qui me semble la moins intéressante c'est-à-dire le non bâti et le non forestier. Parce qu'à un moment, retrouver la question des panoramas, la vue, la question du ciel en ville, une question très passionnante. J'étais, il y a quelques mois à New York, quand vous allez à Central Parc, c'est une chose, une expérience absolument inoubliable de retrouver le ciel dans ces villes. En la matière, la question de l'agriculture urbaine m'intéresse en terme de spatialité. La question de l'agriculture et de la nature a été évoquée. Encore une fois, ce sont des éléments biologiques qui vivent. Je ne reviens pas sur John Dixon Hunt sur les trois natures, mais la question de la nature est effectivement présente dedans.



Le socle et les ondulations de la terre -
Image 40 ci-dessus

Le ciel et le vide -
Image 41 ci-dessous



Les saisons - Images 42, 43 et 44 ci-dessus

Je pense la question qui se pose et qui va peut-être être nécessaire, dire que les agriculteurs sont peut-être plus proches du sol des villes. J'ai entendu ce matin, les villes ont perdu leurs relations géographiques. Oui, dans certaines, non, dans certaines autres. Je pense que les agriculteurs peuvent aider un peu là-dessus en étant des personnes qui sont très proches du sol, un peu comme les paysagistes et du climat. On a besoin du substrat, on a besoin du climat, on a besoin de conditions édaphiques pour faire pousser les choses. Je pense que là, il y a un bout de promenade à faire ensemble. La question aussi des relations entre les urbains et les agriculteurs a pris une image un peu particulière ces dernières semaines. Je ne sais pas si vous avez entendu parler des inondations au Cinque Terre, une région viticole du nord de l'Italie, en Ligurie. Sur ces terrains-là, il y a eu des éboulis extraordinaires, vraiment dramatiques et qui sont typiquement liés à l'agriculture. C'est-à-dire que depuis des siècles, les viticulteurs construisaient des murs de soutènement, construisaient des restanques pour simplement limiter la vitesse de l'eau. Il y a énormément de cultures qui ont disparu. Les résultats, on les a vus c'est-à-dire qu'il y a



des phénomènes d'érosion qui sont très forts. On a les mêmes dans les Alpes. On a une disparition de l'agriculture en montagne et qui provoque des catastrophes mais pas seulement en montagne ou dans les zones viticoles mais y compris dans les villes, dans les communes, mais ça effectivement, il faut en avoir conscience.

Il y a une chose qui a été évoquée dans les informations, c'est peut-être la mise en place d'un vocabulaire commun. J'entendais parler d'agriculture et de jardins partagés, je mets un bémol. Pour moi, un jardin, c'est un jardin, et l'agriculture, c'est de l'agriculture et les deux, ce n'est pas la même chose. Je pense qu'un jardin, c'est une expérience personnelle, c'est une relation avec le sol qui a des qualités absolument incroyables. Je jardine, je revendique ce droit au jardinage, mais je ne suis pas un agriculteur. Je me nourris dans mon jardin, mais je ne suis pas un agriculteur. Je ne produis pas pour une économie à la vente. Je crois qu'il faut dissocier les choses. Pourquoi ? Parce que plus l'on sera clair dans les terminologies, plus cela va permettre d'avancer sur les territoires urbains et plus à mon avis, la relation sera aussi un peu apaisée entre les différents acteurs. Quand on dit quand on parle jardin, on parle de jardinier, quand on parle d'agriculteur, on parle d'agriculture et on va essayer de mettre des mots là-dessus et je trouve que le plan régional des Pouilles est intéressant car il permet d'apporter un premier élément de légende, toute une série de légende. Nous pensons que ça équivaut à ça, je pense qu'il faut vraiment que l'on se construise un vocabulaire commun. Au même titre que le parc. Le parc a fait hurler les français, il a fait hurler l'agglomération ici chez nous, cela a fait hurler tout le monde quand on dit parc agricole, tout le monde se colle au plafond. On oublie aussi et d'où l'intérêt de le redire, que le parc à l'origine n'est pas le jardin. Le jardin effectivement est l'espace de proximité de la demeure dans lequel on cultive des fleurs et on cultive ce qui rend peut-être un jardin décoratif mais que tout de suite après vient le parc et la transition avec le milieu agricole. Quand j'entendais quelqu'un dire on craint à Versailles ; il faut plus craindre les structures hôtelières que le retour effectivement à une agriculture qui serait totalement en logique avec le parc. La question du parc est vraiment sylviculture et agriculture donc à base de vergers, de grandes cultures, d'élevage, les domaines étaient en autonomie ce qui effectivement n'est pas très antagoniste avec l'agriculture.

J'ai mis dans toutes ces photos que j'ai fait passer, j'ai un peu perdu le fil, il y a des gens qui exploitent, il y a effectivement des territoires complètement différents. On a fait travailler un photographe aussi. Elles sont clairement orientées ces photos. Ce n'est pas moi qui les ai prises, je ne le cache pas. On a fait travailler un photographe pour exprimer la qualité de ces éléments et cela permet peut-être à un moment à introduire le sujet qui est les deux petits cas que je vais vous présenter par la suite. Effectivement, retrouver ce contact avec la question des ondulations de la terre et puis la question du ciel, du vide et puis la question des saisons, soit à travers toute la question des cultures et de la production ; mais aussi ce qui me semble intéressant aussi, c'est la perception des paysages autour des saisons et là, on s'aperçoit que paysagistes et agriculteurs ne sont pas très éloignés. Ce qui est un peu latent dans tout ça, et si je montre ces photos-là, c'est qu'effectivement on a basculé et je pense que c'est une variation du paradigme d'une campagne paysage in visu à une campagne paysage pratiqué. Ça a été vraiment la grande modification de ces dernières années, nous qui sommes dans une agglomération Genève avec un milieu campagnard fort, la campagne genevoise est devenu un parc public. Que les agriculteurs le veulent ou non, ça l'est devenu. Cela l'est devenu par une toute une question de promotion aussi de l'image, le paysage en suisse est une marque touristique, mais il y a toute cette production d'images qui ont fait que la campagne est vraiment pratiquée par des urbains, les week-ends. J'ai une école qui est un peu dans la campagne genevoise ; le dimanche vous y allez, c'est impressionnant, tout le monde se promène dessus. En Suisse, ils sont peut-être un peu plus équipés qu'en France, les routes sont en béton balayé, vous imaginez cela pour les agriculteurs donc vraiment bonne technique, donc vous imaginez le week-end, c'est du pain bénit pour les poussettes, les vélos, les rollers. Effectivement, les gens se promènent dessus et cela pose aussi quelques problèmes de faciliter l'accès à la campagne.



Image 45 ci-contre

Images 46, 47 et 48 ci-dessous



Je vais finir ma petite introduction pour revenir à ces deux cas. Je vous mets quelques textes de CORAJOU, qui sont vraiment intéressants sur la question de la campagne et de la relation à la ville contemporaine, et qui a introduit cette notion de monument pour la ville en parlant de l'agriculture comme un élément de référence (Image 45). Les risques (Images 46, 47 et 48). Quand, j'entendais tout à l'heure, il n'y a pas de prédation sur la zone agricole, on n'est pas ici dans une grande agglomération



Image 49 ci-dessus
Image 50 ci-dessous



avec une pression. On dit Fribourg, c'est une petite ville moyenne en Suisse et le territoire agricole. Je vous montre une photo d'un même territoire ; vous avez effectivement ce qui est en train de commencer à morceler au-dessus, et puis les grandes dynamiques de pression foncière sur le dessous. Vous imaginez bien, à laisser des lambeaux un peu partout, je ne suis pas sûr que cela puisse tenir encore très longtemps. Et puis l'agglomération de Genève vu du Salève, vous voyez bien l'interaction entre les deux, l'agriculture et la ville. C'est effectivement un canton un peu spécial en Suisse, qui a protégé très rapidement son territoire agricole, qui a une qualité agricole mais qui a repoussé la question du foncier et la question de l'accélération de l'habitat sur la zone frontalière, notamment les communes françaises, qui se sont réjouies à tort de cette manne financière et qui le paie un peu maintenant dans l'image de ces communes.

Je finis sur la question des risques mais ça, vous les connaissez, c'est moyennement intéressant. La question d'une variation des pratiques me semble tout à fait intéressante. Là (Image 49) vous êtes sur le Signal de Bernay, c'est une commune au-dessus d'un vignoble donc vous avez un moyen d'accéder à ces visions-là, et puis tout ce que l'on a dit sur la question de la campagne. Vous êtes là (Image 50) en hiver, mais sur des champs qui normalement sont cultivés en blé maïs, ou autre colza. La question aussi encore une fois, des proximités entre paysagistes et agriculteurs. La question, cela a été évoqué, je passerai très vite là-dessus, les nouvelles pratiques agricoles en ville, et puis maintenant, que faire ?

Je vous propose deux petites communes, je ne vais pas m'éterniser dessus parce que j'ai un temps à tenir. La première commune, Prangins au bord du lac et la deuxième Payerne dans le plateau suisse aux alentours de Fribourg, entre Berne.



Image 52 ci-dessus
Image 53 ci-dessous



La commune de Prangins, c'est une commune qui se situe dans ce que l'on appelle l'arc lémanique entre Lausanne et Genève (Image 51). Elle était destinée dans les grands projets d'urbanisme il y a quelques années, à devenir complètement urbanisée de bout en bout. Et puis, il reste des bribes dans ce paysage de bord de lac des grandes ouvertures agricoles qui sont importantes à plusieurs lieux. D'une part, retrouver la question de la vue sur le lac (Image 52), d'autre part, avoir une production locale de tout ordre et puis d'avoir de grandes possibilités de couloirs écologiques entre le Jura et le lac. Donc là, on voit bien que l'agriculture joue plusieurs rôles dans ces questions-là. On a travaillé sur le schéma directeur de cette commune. Vous voyez quelques photos aériennes ici du territoire, des photos prises au sol qui montre la qualité agricole, un château avec son potager au milieu (Image 53) et on arrive à cette question-là. Nous, la proposition est de dire au même titre que le projet suivant, la surface agricole doit être protégée par des techniques d'urbanisme sinon le risque est de la voir morcelée par l'extension urbaine traditionnelle. Et donc on a proposé d'avoir une identification très claire à l'aide de bandes structurantes, qu'on voit sur les images de droite (Image 54). Vous voyez ce sont ces bandes là et qui ont pour vocation d'organiser la circulation piétonne, de recueillir une partie des eaux pluviales, de remettre à jour un certain nombre de cours d'eau dedans et enfin de donner une limite assez forte pour que si l'urbanisation franchit cette limite, elle se fasse avec une grosse réflexion. Elle ne peut pas se faire simplement en déclassant un terrain. Il faut repenser la question des eaux fluviales, il faut repenser la question des mobilités douces et donc on essaie de bloquer un peu là-dessus. Et cette question-là, de voir qu'urbanisme et paysage et agriculteur puissent avoir un petit chemin ensemble me semble pas inintéressant à étudier. Les plans d'urbanisme généralement, soyons logiques, on les fait pour 20-25 ans, j'ai des doutes sur les faire à plus long terme et les agriculteurs rêveraient d'avoir un bail de 20 à 25 ans sachant effectivement ce qu'ils vont faire dans les 20-25 ans qui

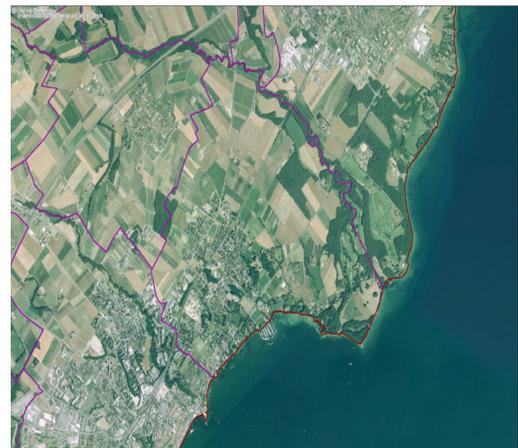
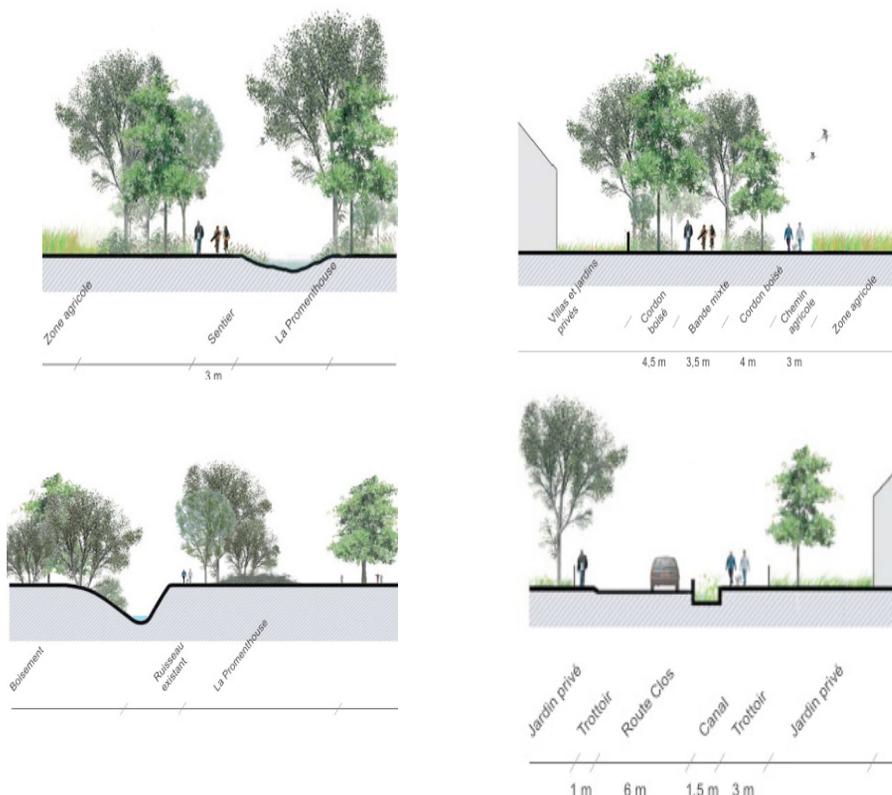


Image 51 ci-dessus



Image 54 à droite

viennent. Je ne sais pas comment cela fonctionne en France exactement mais en suisse, il y a quelques baux qui sont à l'année presque. Gérer un domaine agricole effectivement avec des baux à l'année me semble difficile et il me semble qu'entre agriculture et urbanisme, il y aurait des moyens à travers justement ces schémas directeurs, d'essayer un peu les choses pendant au moins 20-25 ans ce qui ne serait pas trop mal. Ce schéma-là, il a été géré avec des agriculteurs qui sont rentrés pratiquement dès le début dans la réflexion du schéma directeur et avec une envie de leur part, de participer à certaines activités annexes. Donc ce sont des agriculteurs en premier lieu, ils produisent mais tout ce qui est déchetterie, compost, cela les intéressait de rentrer là-dedans et de voir de quelle manière, ils pouvaient lancer des initiatives à l'échelle du territoire communal, pour justement participer à l'évolution de ce plan. Ce plan a été accepté et maintenant va être mis en application. Vous voyez ici quelques coupes intéressantes (Images 55, 56, 57 et 58) parce qu'avec eux, on réfléchit à la question de la limitation des divagations des animaux domestiques que tout le monde connaît, quand vous êtes dans l'agriculture, dont on n'a pas de recettes miracles et sur lesquelles on essaie d'évoquer peut-être à travers des fossés qui rendraient plus difficiles le passage ou avec la création de haies plutôt avec des épineux. Bref on essaie de trouver des solutions comme ça et de réfléchir à cette échelle.



Images 55, 56, 57 et 58 ci-contre

Image 59 ci-dessous



Le deuxième projet, il est intéressant parce qu'il est mort-né. Il est intéressant et je vais vous le montrer et je vais vous expliquer pourquoi il a disparu. On est dans la plaine de la Broye, vous voyez très bien les parcelles agricoles. Ce sont des plaines très marécageuses qui ont été drainées pour favoriser l'émergence d'une agriculture assez intensive. Vous avez ici la ville qui a commencé à s'étaler le long des axes de circulation, d'autant plus facilement qu'on le voit sur les photos (Image 59), le terrain est complètement plat. Il y a donc vraiment une grande facilité de propagation et puis une ville traditionnelle du plateau suisse de 12 000 habitants avec encore des cultures un peu étonnantes comme le tabac. C'était un grand centre de culture de tabac, il y en a plus beaucoup maintenant, mais cela a laissé des traces dans l'urbanisme avec des bâtiments qui sont des anciens hangars de tabac.

Dans toutes les choses que l'on avait préconisées pour travailler sur ce schéma d'urbanisme, avec un bureau bien sûr d'urbanisme, Bruno MARCHAND DELAMA à Genève. il y avait une chose importante qui est redessiner des limites. Vous voyez ce petit schéma au milieu et que l'on a essayé d'évoquer (Image 60). C'est-à-dire de constituer des limites de la ville, ce que l'on appelait un autre type d'agriculture, qui aurait dû être négocié avec les agriculteurs, qui pouvait évoluer dans le temps et se transformer plutôt en culture de proximité, de tout ordre mais qui permettait là encore de fabriquer une agriculture plutôt au service de la ville (Images 61 et 62). On doublait ça de tout un système de fossé d'eau pluviale et d'une



Image 61 ci-dessous

grande promenade piétonne, tout ça pour rendre assez difficile le franchissement de cette limite vers les territoires agricoles de grandes cultures. Quand je dis qu'il est mort-né, c'est parce qu'il y a eu un changement de municipalité. Le changement de municipalité a souhaité pouvoir étendre la ville n'importe comment et la protection agricole trop restrictive. Le projet a donc volé en éclat. Ils recommenceront effectivement à consommer du territoire agricole et à progresser là-dessus.



Chantier 1 : Valoriser la Broye Chantier 2 : Redessiner les limites Chantier 3 : Affirmer les pénétrantes



Image 62 ci-dessus

Image 60 ci-contre

Pour conclure et finir sur deux images (Image 63 à gauche) un peu étonnantes, celle d'un maraicher à Annemasse qui cultive deux hectares de terrain. La discussion avec lui était vraiment intéressante dans le sens où cela ne le gêne pas deux hectares de terrain. Ce qui le gêne, c'est la forme. Là aussi, cela renvoie à la forme urbaine. Ce qui le gêne, c'est de faire des allées-retours de tracteurs trop souvent et qu'il aurait aimé que son terrain de deux hectares, si on pouvait le mettre en longueur, ce ne serait pas mal. Simplement, d'avoir des petits mécanismes au moment du dessin de la forme urbaine, c'est peut-être intéressant de voir comment on peut travailler là-dessus.

Et puis, je vous mets celle-là (Image 63 à droite) vers la fin car j'ai l'impression que l'on est dans la naissance d'un nouveau paysage. Je mets ces photos, elles ont un siècle en montagne, je suis un peu de là-bas. Si vous voyez comment ils fonctionnaient à l'époque et comment cela se passait, on s'étonne qu'il n'y ait pas eu plus de morts à l'époque. J'avais l'impression de voir l'agriculture un peu comme ça. Avec tout le monde qui y va, qui descend avec ses impressions, qui veulent des sensations sans respecter un peu quelques conditions primaires comme celles de la dangerosité de la montagne.



Image 63 ci-contre

J'ai entendu quelqu'un dire les urbanistes imposent un type d'agriculture. Je dirai oui, pourquoi pas. Dans le sens où on impose bien dans les zones industrielles, un type de zone industrielle, logistique ou informatique. Pourquoi on ne le ferait pas avec les agriculteurs ? Il y a une grosse différence. Généralement dans les équipes d'urbaniste, il y a un économiste et si possible, quelqu'un qui est un peu au courant de ça. On avait l'occasion d'en parler un peu à midi, il y a très peu de représentants du monde agricole dans les équipes d'urbanistes. Mais aussi une petite chose, mais il n'y a pas assez d'élus pour le dire, c'est que les études d'urbains sont les plus mal payées. Les études d'urbanisme sont les plus mal payées alors qu'on est en train de jouer la vie de milliers de personnes sur un territoire. Je suis consterné de ça. Une maison finalement, 25 ans, 30 ans, on la démolira, on fera autre chose. Mais les projets d'urbanismes ! Il y a vraiment une question fondamentale là-dessus.

Pour finir par un certain nombre de questions. La durée des projets urbains et ceux des agriculteurs, je pense qu'il y a vraiment une convergence à lancer. Relancer le débat, parce que encore une fois le projet

de paysage, c'est simplement, il n'y a pas de sciences exactes, c'est un lieu de débat, c'est un lieu de projets, c'est un lieu discussions. Je pense qu'il faut effectivement que tous les acteurs rentrent dedans non pas avec des revendications fixes mais plutôt dans l'ordre du débat, de la discussion pour faire avancer les choses. Je suis abonné au courrier de l'environnement de l'INRA. Effectivement, il y avait un très beau petit entrefilet sur un agriculteur qui gagnait plus en mettant à disposition des terrains pour des urbains. Il ensemait le terrain, il pré cultivait le terrain et il le donnait effectivement à des urbains en gestion.

Pour finir, une petite remarque et ça c'est parce que l'on a eu une conférence de Gilles CLEMENT chez nous à l'école, en début d'année, qui s'intitulait le paysage du désendettement. Parce que l'on est en train de parler actuellement d'agriculture comme s'il n'y avait pas d'évolution mondiale et je pense que ce sera intéressant qu'à un moment, quelques personnes se penchent sur les prospectives et ce que deviendrait le territoire agricole si tout d'un coup, le pétrole ne permet plus d'échanger les marchandises, si effectivement, on est obligé d'avoir vraiment de l'agriculture de proximité, quel que soit le territoire. Et je ne suis pas sûr que les images de paysages ressembleront à celles que l'on a maintenant.

MODERATEUR : Je vais passer la parole au seul élu dans la salle, qui va pouvoir représenter sa corporation.

Gilles MOULIN - discutant :

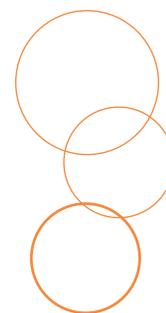
Je pensais que les Suisses étaient lents mais le débit de mon compagnon de route démontre le contraire, mais il a dit qu'il était français. Donc ce que je constate c'est que le terrain où l'on vit ne déteint pas sur ses fonctions initiales. Bravo.

Je n'ai guère de connaissances de l'activité agricole en Suisse, bien que je connaisse un peu le pays, mais vous avez cité un certain nombre de problématiques, que l'on peut retrouver chez nous et je partage les appréciations que vous avez pu évoquer.

Nous avons la tradition dans cette zone géographique, qui est autour de Grenoble d'avoir une action forte en direction de l'agriculture dans le cadre des documents que l'on appelle les schémas directeurs, les SCOT, les documents de planification sur des grands territoires. On a l'habitude d'être assez contraignant et d'avoir toujours une place pour l'agriculture, qui n'est jamais suffisante mais dans tous les cas, qui a toujours été prise en compte. Un des niveaux d'action dans la zone urbaine, c'est le SCOT, le cheval directeur. Un deuxième niveau d'action qui doit être compatible mais qui peut être contradictoire, ce sont les documents d'urbanisme des communes. Ce sont les deux vecteurs principaux sur lesquels il faut travailler et s'appuyer pour pouvoir lutter contre un des problèmes que vous avez évoqué, l'usage des terrains agricoles en direction de l'urbanisation. Les urbains considèrent que les terrains agricoles, c'est une réserve de terrains à construire. On a évoqué le blanc dans d'autres interventions précédentes. La lutte pour arriver à préserver ces zones périurbaines essentielles à la vie dans des structures comme la nôtre assez denses, qui sont coincées par les montagnes et il y a peu d'échappatoires autour pour avoir du vert, d'usage de loisirs mais aussi de l'agriculture, usage économique. Nous rencontrons ces mêmes difficultés et je vous dis, le SCOT est un élément très important.

On le voit aussi et là je rejoins mon ami **Hervé GARIN** qui indiquait la difficulté qu'il avait lorsqu'il y avait du maïs ou du blé juste autour de l'urbain. Effectivement, on voit des élus qui sont peu sensibilisés à l'activité agricole qui considèrent que s'il n'y a pas un lien direct entre production et la consommation en circuit donc le maraichage en zone périurbaine, cela n'a pas de sens de garder l'activité agricole. Je crois qu'il faut travailler et je rends compte dans le cadre de l'élaboration du SCOT actuel, il faut beaucoup travailler pour sensibiliser l'ensemble des élus au fait que les agriculteurs doivent quand même avoir la main sur ce qu'ils ont à faire. C'est une activité économique qui est régie par les lois du marché. Il faut quand même qu'ils puissent avoir un débouché important même s'il y a des régulations liées à l'Europe mais ils doivent pouvoir avoir des débouchés pour leurs produits. Il faut qu'il y ait une réelle sensibilisation des élus ; on voit que dans des régions urbaines où il y a malgré tout de l'agriculture, il y a peu de sensibilisation. Je crois qu'il y a un gros travail à faire puisque tu m'as interrogé sur les élus, pour arriver à faire partager l'essentiel de l'activité agricole humaine aux élus.

Le deuxième point concerne les documents d'urbanisme pour les communes qui sont de nature à protéger l'agriculture périurbaine mais on sait bien, en tous les cas en France ; je vous poserai la question de savoir comment en Suisse les éléments se régissent puisque vous en avez parlé sans nous donner me semble-t-il les éléments des détails d'organisation de structuration politique de territoire. Je me



permettrai de vous interroger là-dessus. Le maire - je suis un maire - est toujours confronté à la pression des agriculteurs. C'est jamais facile à gérer lorsqu'ils sont en activité, ils ont une polarisation sur leur travail qui est tout à fait légitime et au fur et à mesure de l'âge qui avance, ils ont la capacité de changer de paradigme et de venir vous trouver proche de la retraite, en disant que les terrains qu'ils ont exploités avec amour et qu'ils ont beaucoup défendu doivent devenir constructible parce qu'il faut qu'ils paient leurs retraites et qu'ils n'ont pas d'héritiers sur la zone géographique où ils avaient leurs activités. Les paradoxes ne manquent pas et c'est toujours difficile. Il faut peut-être que l'on réfléchisse à monter le niveau de la gestion des documents d'urbanisme et des permis de construire tout en ayant en tête qu'il ne faut absolument qu'il y ait un mitage des activités agricoles pour pouvoir dégager un potentiel de succession et continuer bien évidemment l'activité autour des villes. Si on ne verrouille pas l'ensemble des points de passage, les flots viennent nous submerger toujours. Donc on peut imaginer effectivement des documents d'urbanisme à une échelle supérieure. Ça peut être le PCI qui pourrait prendre cela en charge. En tout état de cause soit les communes ont internalisé la gestion des documents d'urbanisme, soit c'est délégué à l'État puisque l'on a des aides de côté-là. Donc cela ne va pas durer et il faut donc que l'on trouve des moyens pour détacher la décision la plus proche, certes la plus efficace du maire sur ces documents d'urbanisme, où la pression est extrêmement forte et il est difficile de résister si l'on n'a pas bouclé un PLU de grande efficacité.

Je voudrais dire que je suis tout à fait d'accord avec votre remarque sur l'éloignement des citadins par rapport à la vision des agriculteurs et de ce qui fait la vie à l'extérieur : le climat, les eaux, la température, tous ces éléments donnent une certaine sensibilité aux agriculteurs. Je crois que dans leurs visions, les urbains n'ont pas matière à relever tous ces éléments. Je crois que ce partage de la nature et de l'usage de la nature et du respect de la nature doit être du côté des urbains beaucoup plus développé. Enfin, vous avez insisté sur la difficulté de gestion des activités agricoles dans le cadre de la péri urbanité. On le sait bien **Hervé GARIN** l'a aussi évoqué en disant la difficulté qu'il avait à faire passer les tracteurs et autres. On a aussi beaucoup de difficultés dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme, je pense au SCOT, de façon à faire passer le message que si des voitures ont besoin d'utiliser les ronds-points, les machines agricoles également et qu'il faut les dimensionner pour que le maillage du territoire se fasse au service de toute l'activité économique y compris de celles des agriculteurs.

Je me tourne vers vous pour vous demander comment en Suisse, les éléments que je viens de détailler et la structuration du territoire se fait pour aboutir à une gestion efficace de l'ensemble des problèmes qui sont d'un côté ou de l'autre de la frontière les mêmes. Je rajoute parce que c'est le même type de question, si vous pouviez nous situer, vous qui êtes français de Suisse, quelles sont les différences dans la manière de poser la question en matière de rapport à la propriété, de rapport aux paysages, de rapport à la ville. Vous en avez un peu parlé. On nous dit que la Suisse est un pays qui n'aime pas vraiment la ville. Et dans cette agglomération franco-valdo-genevoise, quels sont les chocs culturels entre les deux mondes ?

Débat avec la salle :

Réponse de Laurent DAUNE :

C'est bien parce que j'ai deux personnes derrière qui permettent d'être plus techniques que moi sur la question de l'agriculture. Je dirai qu'il y a fondamentalement une grosse différence entre la France et la Suisse : c'est la manière de gérer la démocratie. Le territoire agricole est protégé, je ne veux pas dire en Suisse parce que cela va dépendre énormément s'il y a un système cantonal. Ce n'est pas du tout un système fédéral, il y a deux couches qui se superposent. On a parlé tout à l'heure du canton de Genève qui a classé très rapidement dans les années 50 ou 60, le territoire agricole dans le canton et l'a protégé à ce moment-là. Donc tout déclassement nécessite de passer devant le grand conseil et permet, référendum derrière, de s'opposer au déclassement d'un terrain agricole. Ce qui dans les faits demande un peu plus de négociation entre agriculteur et l'État de Genève qui veut urbaniser là-dessus. Ça c'est la différence. La deuxième, il y a eu durant la guerre de 39-45 un Monsieur VALENNE qui avait fait un plan de l'auto subsistement de la Suisse et qui est resté un peu ancré dans les mémoires en Suisse. Il y a un grand mythe qui fait que la Suisse devrait être autonome d'un point de vue alimentaire. Cela correspondrait à 65 à 70% si toutes les surfaces étaient cultivées. Ce qui veut dire que la question du terrain agricole est nettement plus sensible que de l'autre côté de la frontière. En Haute-Savoie, déclassez une zone agricole n'est pas très difficile. Ça va se faire au sein d'un conseil municipal, avec bien sûr une enquête publique, plus facilement contrairement au canton de Genève où cela doit passer par une décision du conseil d'État et puis un système référendaire possible.

MODERATEUR : Le rapport au paysage. Je me souviens d'une remarque de Bernard REICHEN disant que les français ne savaient pas gérer ces espaces de 500, 1000 hectares agricoles à côté des interfaces, à côtés des villes.

Réponse de Laurent DAUNE :

Pas sûr, la photo que je vais vous montrer, c'est un maraicher en France, à côté d'Annemasse à Gaillard, je ne pense pas que ce soit une grosse différence. Il y a peut-être une différence culturelle. La Suisse a vendu son paysage comme vraiment une attraction touristique, il ne faut pas l'oublier. De temps en temps, ils l'oublient et c'est bien de leur rappeler : cette qualité du paysage est un attrait touristique très fort.

Françoise JARRIGE :

C'est une question peut-être un peu loin du sujet mais c'est juste pour prolonger vu ma méconnaissance du système suisse. C'est vrai que la Suisse n'est pas du tout dans l'Europe au niveau de la politique agricole commune, c'est peut-être une autre différence fondamentale sur ce qui régit les rapports entre vide et campagne notamment en matière de rémunération des agriculteurs et des produits agricoles. Je pense que cela aussi, c'est très différent de ce qui se passe en France. Nous, le fait que la politique agricole soit gérée depuis Bruxelles, ça contribue à la déconnexion entre producteurs et consommateurs.

Emmanuel ANSALDI :

Il y a un système de paiement direct qui existe en Suisse, je ne crois pas que ce soit une question de finance et de rapport qu'il y ait entre les consommateurs et les agriculteurs et les habitants. L'histoire des territoires, je pense.

Lionel MARTIN :

En Suisse, il y avait quand même au niveau des transmissions d'exploitation de père en fils, il y a un abattement total de droit de succession. C'est quand même une petite nuance qui est loin d'être le cas en France.

Nathalie BERTRAND :

Par rapport à la question de Françoise, je crois que la différence entre la France et la Suisse, c'est que la France au sortir de la Deuxième guerre mondiale a complètement déterritorialisé son agriculture et s'est organisé en filière et a industrialisé le secteur tandis que la profession agricole en Suisse a toujours vendu une agriculture multifonctionnelle. Je pense que c'est ça un des facteurs fondamental de différence.

MODERATEUR : Peut-être qu'Emmanuel trouvera tout cela faux. Mais je me souviens, à une époque, on disait que la Suisse subventionnait son agriculture - on était assez loin de la crise économique - à hauteur de 65, 70% (on était à 60% du côté européen) pour certains types d'exploitation et qu'ils avaient le problème de faire évoluer cette politique pour des raisons de coût. Ils voulaient aussi rapprocher l'agriculture de la ville pour trouver des liens parce, dans le système suisse du fait de la loi confédérale agricole et de la compétence urbanisme du canton, on avait également séparé les deux mondes. Jean RUEGG que je vais me permettre de citer, le taraisait de façon un peu provocatrice pour les français « Comment rapprocher l'agriculture de la ville sans faire comme les français c'est-à-dire bétonner la zone agricole ? ».

Intervenant du public :

Pour avoir essayé de vendre des salades suisses dans les années 80, je pense qu'il y a un élément très important, ils sont locavores dans leurs textes de protection aux frontières, c'est d'abord l'agriculture suisse et après, l'agriculture qui vient d'ailleurs. Les règles d'approvisionnement, l'ouverture des frontières, elle se fait quand la production suisse s'est épuisée, avec des critères de qualité qui rajoutent aux difficultés. Ils ont un niveau d'exigence en termes de qualité alimentaire qui est fort et en plus, ils protègent bien leur agriculture sur la frontière. Ça permet de maintenir de l'agriculture locale.

Yvon LE CARO :

C'est par rapport à deux interpellations, puisque l'on est aussi là pour débattre, en particulier sur la question de la connaissance réciproque que j'avais situé comme différentielle entre les habitants des campagnes vis-à-vis de la ville et les habitants de la ville vis-à-vis des campagnes, c'était par rapport à la notion de société urbaine.

Donc en fait, les codes d'usage de la ville étaient mieux connus par les habitants des campagnes que les codes d'usage de la campagne par les habitants des villes. Par rapport à la pratique récréative des espaces agricoles, il y a une différenciation. Patrick CHAMPAGNE sociologue en 1975 montre que les

paysans ne sont pas à l'aise dans des milieux urbains comme la plage, comme le parc public urbain, alors qu'Anne GUYOT en 1990 montre qu'il y a une normalisation totale. C'est-à-dire qu'il n'y a plus aucune différence d'approche de ces espaces-là, entre les paysans et le reste de la société française alors qu'à l'inverse, le comportement à avoir dans la matrice agricole, en cas de rencontre d'un troupeau de vaches, en cas de rencontre d'un agriculteur n'est pas forcément calé de façon aussi stricte. C'est ça que je voulais dire sachant que les agriculteurs parfois, ont beaucoup de difficultés parfois à se projeter dans le mode de vie urbain. Là par contre, je serai d'accord mais sur l'usage des espaces.

La deuxième chose, c'est la posture sémantique de dire, il y a le jardinage d'un côté, l'agriculture de l'autre. On s'est aussi posé cette question. Il y a un contexte français très particulier où on a associé très clairement la profession agricole et l'activité agricole. Or j'ai été professeur de gestion pendant 15 ans avant, les agriculteurs ne font pas que de l'agriculture. Ce sont des entrepreneurs, qui font aussi tout un tas d'autres choses. Par exemple, les éleveurs de porcs en Bretagne font aussi de l'immobilier parce que sinon ils ne peuvent pas équilibrer leur système agricole. Donc agriculteur ne veut pas dire qu'il fait que de l'agriculture. De la même façon, l'agriculture est une activité que l'on ne peut pas réduire à sa dimension professionnelle. En tant que telle, la définition du code rural français, c'est la maîtrise d'un cycle biologique animal ou végétal, ce n'est en aucun cas l'exercice d'une profession. La profession agricole, la Mutualité Sociale Agricole la définit par un seuil d'activité et non pas par l'activité elle-même. Les gens sont reconnus comme faisant de l'agriculture non professionnelle en-dessous du seuil. Cette notion d'agriculture non professionnelle est définie par les agriculteurs eux-mêmes réunis au conseil d'administration de la MSA. Il n'y a aucun problème idéologique à discuter de ça.

Je pense qu'il y a des vertus que vous avez exprimées à séparer les choses et il y a aussi des vertus à mettre le même mot dessus et cela peut être l'objet d'un débat, ce n'est pas stable on le voit bien, mais il y a un vrai débat sur le rapport entre situation dans la société et intérêt d'une activité particulière. Donc nous avons tranché plutôt pour appeler les agricultures, la diversité des agricultures et distinguer ensuite les positions sociales, professionnelles, non professionnelles.

Gilles NOVARINA :

Juste une remarque parce qu'il me semble qu'il faut rapprocher l'exemple italien, l'exemple suisse et les différencier de l'exemple français. Il me semble qu'une des grandes différences tient à la place de l'agriculture dans le système état-collectivité locale. En France, le développement agricole est pensé par l'Europe, le ministère de l'agriculture et la profession agricole. En Italie, ce sont les régions qui sont responsables du développement agricole et de l'application des politiques communes communautaires. Il me semble qu'en Suisse, les cantons ont un certain nombre de responsabilités, ce qui permet de mieux articuler, développement économique, protection des paysages et planification territoriale. En France, les communes n'ont pas de responsabilités particulières en la matière. Je pense que cela joue beaucoup notamment sur le type de l'agriculture que l'on a.

MODERATEUR : Je propose que l'on ne relance pas le débat, mais quand même, sur le système italien quand on creuse le poids du syndicalisme des alliances politiques dans des partis italiens du syndicalisme, on a eu un peu une autre vision que simplement la décentralisation. Je vous propose de terminer en répondant.

Patrick MUNDLER :

Si je peux finir sur la question de l'agriculteur et du jardin. Je connais un peu le Valais pour travailler assez souvent dans le Valais. Là-bas, les agriculteurs à 100% sont très rares. Quand vous savez la difficulté qu'il y a en montagne, ils ont tous une autre activité que l'activité principale et ils sont agriculteurs en plus. Pour la production de fromage effectivement nous avons de la raclette pour la Vallée de Vanne que je connais assez bien et c'est extraordinaire de voir cet attachement. Je ne sais pas s'il est de l'ordre de protectionnisme, ça je pense qu'effectivement, il y a une forte dose mais une question culturelle par rapport au pays, c'est-à-dire très attaché avec ce qui est made in Switzerland. C'est une chose que l'on oublie quand on regarde la Suisse. Je suis toujours étonné en tant que français quand je discute avec mes amis suisses, ils sont plus attachés à l'origine du produit que moi, je peux l'être.

Voilà une grosse différence. Sur la question du jardin et de l'agriculture, je continue là-dessus. C'est peut-être parce que dans mes formations, j'ai une formation de jardin historique patrimoine, qui fait que je crains de mélanger tout ça. Plus on mélange les termes moins on est efficace sur les choses. Ce qu'il y a d'intéressant, pour le paysan, le jardin, c'est le potager. Au début, cela vous étonne, parce que vous vous dites, il est où le jardin. En fait, pour lui, c'est le potager. Le terme jardin se chevauche complètement au potager donc il différencie bien son activité économique vis-à-vis de l'extérieur de ce qui est de la production pour lui. Moi c'est là-dessus que je fais les différences.

MODERATEUR : Merci à tous. Nous passons à la prochaine séquence avec **Jean-Marie PETIAU** et **Nathalie BERTRAND**. Je rappelle que le thème de notre séquence, c'est le projet agri-urbain et la ville durable. **Jean-Marie PETIAU** a travaillé sur les friches de Perpignan, la remise en valeur des friches de Perpignan, il y a déjà une vingtaine d'années. Je lui ai demandé de présenter les enseignements de sa pratique professionnelle car je sais que c'est un sujet qui lui tient à cœur et donc il a toute liberté pour déployer sa pensée.

Séquence 3.2 : Les enseignements de la pratique professionnelle en matière de projets agricoles périurbains

Intervention de Jean-Marie PETIAU, cabinet Ecosys, agronome urbaniste :

Serge BONNEFOY m'a déjà présenté. En gros deux choses. Effectivement, j'interviens plus dans un contexte méditerranéen ; il y a des similitudes, on va parler des friches, je crois que c'est un peu commun. Contexte méditerranéen qui est marqué par un double mouvement, une déprise agricole très importante puisque l'on parlait des friches tout à l'heure. Au bas mot, sur la moindre des communes, c'est 15, 20, 30 % du territoire communal qui peut se nourrir facilement en friche et en même temps parallèlement, un phénomène de périurbanisation extrêmement important puisque la région accueille l'équivalent d'une ville de 15 ou 20 000 habitants par ans de plus donc cela fait un mouvement très important. Effectivement, je suis d'accord avec ce qui a été dit précédemment, la prédation agricole est loin d'être finie en tout cas, en ce qui nous concerne.

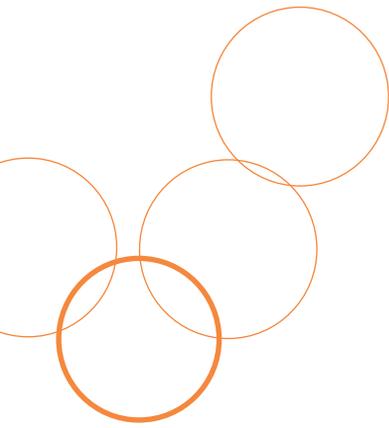
En tant que professionnel, je pense que c'est important de le dire aussi, je suis agronome à l'origine et urbaniste ensuite. J'ai une double pratique qui est liée d'abord à des reconquêtes, à l'époque on appelait cela reconquête de friches agricoles périurbaines. C'est un terme un peu guerrier puisqu'aujourd'hui, pour l'avoir entendu citer, j'essaie de regarder la friche comme le recul visible du pouvoir de l'homme sur la nature jusqu'à la mise en œuvre de projets péri-urbains et notamment les PAEN sur la périphérie de Perpignan.

J'ai pris une petite liberté **Serge BONNEFOY** sur ce que tu m'as demandé, c'est plus qu'en tant qu'urbaniste, que j'essaierai de faire part des enseignements de ma pratique notamment dans les cadres de l'élaboration de documents d'urbanisme dont on m'a parlé à l'instant, des opérations de quartier également avec en particulier bien entendu la problématique des espaces agricoles et naturels. Il y a une approche de points de vue, en termes de pratique, qui nous conduit à rendre indissociable l'analyse des formes urbaines comme celle des formes agricoles, si on veut co-construire avec les acteurs.

J'ai découpé ma pratique en trois temps. Je l'ai appelé d'abord le premier temps, le temps classique du diagnostic avec une approche, je vais y revenir et je ferai sans doute plaisir aux géographes, par le finage et son paysage, revenir un peu à ce qui me permet moi en tant que praticien un peu de cette approche un peu systémique, ensuite une approche que j'ai qualifiée dite du projet. En fait, on voit que l'on si l'on veut répondre en termes d'orientations stratégiques aux enjeux qui sont définitivement croisés entre l'urbain et l'agricole, il faut effectivement avoir cette démarche. Je prendrais un exemple et une ébauche de PADD si on a le temps. En fait le temps de concrétisation du projet qui balance entre la frustration par rapport aux grands projets du PADD d'un PLU et d'un SCOT et la réalité malheureusement du règlement telle que cela nous y conduit. Ensuite deuxième point, deux choses me semblent importants parmi les points de verrou ; l'appropriation sociale, on en a parlé largement dans le cadre des jardins mais je crois que cela vaut aussi pour tous les espaces délaissés et l'accès au foncier que je développerai un petit peu.

L'approche territoriale par le finage, j'ai presque envie de dire bon sang, mais on l'oublie quand même. C'est qu'avant d'être ville, nous étions campagne. C'est important de le rappeler que c'est que toute l'organisation territoriale du néolithique jusqu'à pratiquement maintenant, l'héritage de nos communes. Faites l'exercice de dessiner le contour des communes sur les cartes topographiques, elles épousent toutes l'héritage de nos finages - il y a 5000 ans, sauf les communes balnéaires nées il y a une cinquantaine d'années pour d'autres raisons. Ce finage qui est cher à la fois aux géographes et aux agronomes, partageait classiquement cet espace en trois. L'espace cultivé qui a quand même ses propres caractéristiques. C'est vrai que quand on le comprend, on ne peut plus accepter que l'on parle de l'agriculture avec un vide, ce n'est plus possible. Il y a l'espace parcouru, l'espace de lande, de garrigue, l'espace de montagne. Nous sommes dans une région de montagne, c'est là que l'on va retrouver cet espace un peu moins apte à la culture et les espaces boisés. Je me souviens de nos grandes





discussions sur l'Y Grenoblois avec les balcons qui portaient en boisement. Il y a des problématiques particulières. Evidemment, on a affaire à un mouvement entre les terres cultivées, les friches, les bois et malheureusement, on l'a dit aussi ce matin, un mouvement très fort vers l'artificialisation ; encore une fois, la prédation, me semble-t-il n'est pas finie. Cette approche par le finage peut paraître un peu désuète aujourd'hui. En tout cas moi en tant que praticien, elle m'est indispensable pour aborder ensuite la discussion avec les élus au sein d'un conseil municipal, parce qu'autour de ces villages, autour même de la métropolisation des villes territoires, on oublie ce fondement qui est vieux de 5000 ans. Pourtant, cela me semble encore en tant que praticien, une clé d'entrée, qui nous permet d'avoir une approche transversale et solidaire entre les différentes pratiques.

Cela me semblait important de le dire, en tout cas, en termes de pratique, c'est pratiquement la lecture du paysage par laquelle je commence. Ensuite, il faut qu'elle se détaille, qu'elle se précise. On a parlé beaucoup de formes agricoles, délibérément on en a discuté avec **Serge BONNEFOY**, délibérément je parlerai de formes agraires et je reviendrais un peu aux fondamentaux même si cela paraît un peu réducteur par rapport à tout ce que l'on a dit. C'est plutôt typo morphologique que socio fonctionnelle. Mais au départ, c'est plutôt la morphologie agraire. J'ai bien entendu les interventions des agriculteurs tout à l'heure dire, nous on ne peut pas hériter d'une ville qui s'étale comme ça et cultiver comme ça. On a besoin d'avoir une rationalité dans l'espace qui est à cultiver. Les parcelles agricoles sont au départ le fruit de ces pratiques qui ont évolué au cours du temps. Déjà au départ, ne pas le méconnaître, cela ne veut pas dire figer évidemment le système. Les systèmes de culture évidemment, c'est ce qui est le plus mobile, qui va évoluer le plus vite, évidemment même au gré des dispositions réglementaires à l'échelle européenne. On vient de le dire peut-être, mais elles peuvent se trouver bloquées par la forme du foncier. Et puis souvent, comme urbaniste agronome, je me suis souvent questionné mais l'habitat, où est-ce qu'on le met ? est-ce que c'est une analyse urbaine, est-ce que c'est une analyse urbaine, agricole ou agraire ? J'ai tranché, c'est bien une analyse agraire puisque l'habitat fait partie fait partie avec les écarts, les hameaux, les villages des noyaux historiques. On le retrouve dans nombre de nos villages un peu partout. Evidemment, ce qui a changé après, c'est la péri-urbanisation dont on discute depuis ce matin. En fait, la connaissance des formes agraires mais également des systèmes d'exploitation d'un point de vue fonctionnel me semble être un préalable pour au moins ménager les projets agricoles et au mieux pour instaurer vraiment une couture urbaine extérieur.

Vous savez les urbanistes, on parle souvent de couture à faire entre les quartiers mais tournées vers la ville en termes de déplacement notamment. Une des précédentes interventions a dit, on ne sait pas traiter ces franges urbaines. Alors on a souvent des confrontations très brutales, voire une négation complète entre les deux systèmes et cette couture pourtant ne manque d'opportunité. Il y a d'abord une greffe physique à partir des éléments anciens, comment construire les nouveaux quartiers. Je ne le dis pas d'un terme nostalgique ou passéiste. Les canaux d'irrigation que l'on a en milieu méditerranéen peuvent abondamment servir à structurer les futurs quartiers ne serait-ce que pour alimenter les jardins qui ne manqueront pas de naître plutôt que d'avoir un réseau collectif sous pression, un exemple parmi d'autres. Evidemment, je m'empresse de dire que ces notions d'éléments physiques ne sont pas figés encore une fois parce que l'agriculture évolue et n'a pas du tout les mêmes moyens, les mêmes besoins, en termes d'organisation spatiale aussi. Une machine à vendanger dans le centre d'un village aujourd'hui, cela ne le fait plus vraiment. La couture peut être sociale et économique. J'ai bien entendu la discussion entre agriculteur et jardinier. J'avoue que l'agriculture mérite une ségrégation bien entendu mais j'ai été très sensible par ce qui a été proposé par l'agriculture, les jardins collectifs mais il y a des coutures énormes. L'exemple qui nous a été servi, le montre très bien. Et puis évidemment, toutes les coutures environnementales. On a parlé également de toutes les externalités que l'agriculture apporte mais pour lesquelles, elle n'est pas forcément rémunérée.

On a parlé de rééquilibrage entre le monde urbain et le monde rural dans les façons d'apprécier les choses, je pense que cette approche permettrait de participer à ce rééquilibrage des visions et de penser la complémentarité en termes d'alimentation également puisque c'est une problématique actuelle. Que se passe-t-il de l'autre côté ? Bien entendu, il y a une forme urbaine : les urbanistes parfois font de jolies compositions mais on oublie parfois les basiques également. Il y a un parallèle entre les deux formes, elle est complètement complémentaire sauf à ne pas oublier qu'elle est d'origine villageoise au départ, donc une analyse typo morphologique, socio fonctionnelle, environnementale. Je ne vais pas arriver sur ce paradigme que les urbanistes commencent à bien connaître même si on revient de loin en matière d'environnement en ce qui concerne l'urbanisme. L'approche environnementale de l'urbanisme n'est plus aujourd'hui un gros mot et devient pratique courante.

Formes urbaines et formes agraires sont pour moi plus que jamais indissociables ; comprendre les deux me semble indispensable. Il doit y avoir une compréhension d'un côté puis de l'autre mais il

faut, la précédente intervention l'a dit également, des espaces de rencontre. Vraiment, il faut changer les paradigmes qui sont encore trop entre ruraliste et urbaniste. Il faut s'inscrire évidemment non pas dans une vision passéiste des choses mais dans une continuité. Je pense que les paysagistes ne me contrediront pas, les architectes non plus, le génie des lieux qui n'est pas forcément matériel mais il permet de penser l'avenir. Le temps du projet, le temps une fois que l'on aura posé le diagnostic, que l'on a bien posé le problème, que l'on a identifié les enjeux, c'est de passer au projet. Les documents d'urbanisme depuis la loi SRU, ce sont dotés des fameux PADD, en bon français, Projet d'Aménagement et de Développement Durable ainsi que les SCOT d'ailleurs. Effectivement, on les raisonne un peu trop souvent d'ailleurs par rapport à la ville et à ses propres enjeux. Bien entendu, ils sont faits pour ça. J'entends souvent des collègues juristes me dire tu sais ton document d'urbanisme c'est un document juridique. Que tu veuilles ou que tu ne veuilles pas, si tu veux parler de l'agriculture, ça te fait plaisir peut-être mais il n'y aura pas d'attendu. On se bagarre souvent mais je pense qu'il est quand même bon en termes de projet de rappeler et de réaffirmer la place de l'agriculture non pas comme alibi mais comme nécessité pour la ville à se projeter dans l'avenir mais ce n'est pas une chose facile. C'est pourquoi, avec d'autres, par ma double formation, j'ai une petite prétention de faire des PADD qui sont à la fois agricoles et urbains voire naturels et forestiers.

Je ne vais pas montrer celui de Mons-la-Trivalle qui est assez abouti effectivement (Image 64), qui est en confluence de vallée. En deux mots, c'est une commune qui pourrait être qualifiée de rurale en termes de paysage mais plus du tout sociologiquement. Elle s'est complètement étalée et a complètement oublié son agriculture. Pourtant on n'est pas dans la périphérie proche de Montpellier ; on est vraiment à une centaine de kilomètres de Montpellier sous influence évidemment de Montpellier en termes d'emplois bien entendu, mais l'agriculture n'existe plus. Pourtant, sans la prise en considération de l'espace agricole, ils n'arriveront pas à construire la ville c'est-à-dire à combler les vides – je n'aime pas ce terme, j'y reviendrai tout à l'heure. Ils n'y arriveront pas parce qu'il faudra un propos entre les différents hameaux qui constituent cette commune composée de plusieurs pôles urbains. Et puis Notre-Dame-de-Londres (Image 65), qui est aussi dans une banlieue, un peu plus proche mais éloignée de Montpellier. C'est intéressant, le mot a été lâché tout à l'heure, on est dans la périphérie « bobo » de Montpellier c'est-à-dire on pense beaucoup, on pense bien d'ailleurs et on est farouchement attaché à une identité rurale. Sauf qu'on ne sait pas forcément comment fonctionnent les agriculteurs et la mystification vient s'y greffer. Alors c'est extrêmement intéressant de travailler avec les différents acteurs pour justement rapprocher cette image à la fois généreuse et bucolique qu'ont les urbains de la réalité économique et sociale de l'agriculture.

C'était pour dire à nos amis juristes que même sans traduction réglementaire, il n'est pas interdit au niveau des PADD de faire des passerelles avec les actions qui peuvent être engagées que ce soit au niveau des PAEN, des zones agricoles protégées, des documents d'objectifs de Natura 2000, voire des agendas 21.

Notre-Dame-de-Londres, c'est une ébauche de PADD qui va s'articuler autour de trois axes. Ménager le territoire et ses ressources puisque les élus ont largement mis en avant les atouts de la commune ; j'oubliais de préciser que le PADD, ce sont eux qui le font. En tant qu'urbaniste, je ne fais que rédiger ce qu'ils veulent mais le PADD c'est un projet politique. Ce sont eux qu'ils le font ; je suis à l'écoute et j'essaie de rédiger ensuite. Les élus ont été très attachés à dire, oui OK on va augmenter mais attention, il y a un problème de ressources en eau. Premier axe, ménager le territoire et ses ressources. Deuxième axe, composer un organisme durable qui valorise le paysage et le patrimoine, très attaché aussi au paysage, au patrimoine et donc une extension urbaine qui va devoir intégrer ce que l'on appelle l'urbanisme durable avec une approche environnementale. En contre point, je leur ai dit ; écoutez, il faut vraiment avoir un propos là-dessus et je leur ai proposé un certain nombre d'orientations stratégiques sur lesquelles on travaillera d'ailleurs la semaine prochaine.

Le premier point est de faire que les acteurs se saisissent de ces espaces sur leur projet collectif. Evidemment ce n'est pas un élu au niveau d'une commune qui va décider du projet agricole mais en tout cas, il doit s'en saisir. On est en train d'élaborer le document d'urbanisme. Quels sont vos projets, quels sont les dénominateurs communs à défaut d'avoir un projet collectif pour le prendre en compte dans le PLU et pouvoir travailler sans être nuisible par rapport à l'agriculture en termes d'extensions urbaines ? Deuxième point. Délimiter des extensions urbaines en continuité du village. Vous me direz, j'enfonçe un peu une porte ouverte parce que heureusement, la loi SRU contraint largement mais encore que... C'est la première des précautions à avoir, la première des préservations à avoir. Je suis d'accord avec la discussion que l'on a eue sur les villes denses qui est remise en cause aujourd'hui. On peut parler beaucoup autour de la densification des villes. Je suis assez d'accord. Mais d'un point de vue de l'agriculture, il n'y a rien de plus dommageable que la fragmentation des milieux, des espaces et



Image 64 ci-dessus
Image 65 ci-dessous



je vois mal comment un exploitant pourrait continuer à exploiter correctement encadré de différents lotissements etc. La première des précautions, c'est bien de revenir aux limites en tout cas pour les villages qui sont de cette taille là, quitte à avoir un propos sur les remplissages à faire éventuellement après.

Mettre en cohérence les zones A et les zones N. Grand débat, j'y reviendrais aussi, le législateur a presque sacralisé les zones A en les rendant strictement agricoles. Avec un effet pervers, c'est que toutes les activités agro-touristiques en sont pratiquement exclues. Un gîte rural aujourd'hui a des difficultés à être reconnu en zone A. Il faut se battre au niveau des PLU quitte à accepter puisque ce n'est pas interdit en zone N, à ce que la zone N continue à être une zone agricole mais avec des activités de confortation de l'activité. Ces petites astuces, je dirai de l'urbanisme qu'il faut savoir utiliser, sont quand même cohérentes par rapport à la vocation des espaces. Intégrer les éléments remarquables du paysage etc., pour imaginer, concevoir la composition urbaine des futurs quartiers et alors grand débat qu'on n'a pas épuisé même si on a commencé à en débattre au sein de la commune, déterminer les conditions de constructibilité agricole et pastorale. J'y tiens, là aussi ce n'est pas tout à fait la même chose, éventuellement en zone d'accueil limité. Grand débat parce qu'au sein même de la profession agricole, il y a deux discours. Il y a celui qui dit, moi je veux qu'il n'y ait aucune nouvelle construction agricole parce que cela nuit à mon activité, même sans avoir de droit de construire parce que je ne pourrais plus accéder au foncier, en termes de location ou en termes de propriété. Puis l'autre discours, celui que l'on a évoqué dans la précédente intervention, de dire je suis agriculteur, je suis aussi propriétaire et quelque part, je voudrais pouvoir obtenir un minimum de constructibilité, avec un discours intermédiaire aussi qui est celui, j'ai besoin moi de hangars agricoles. C'est une discussion qui n'est pas évidente et qui est au cœur de la discussion des formes agraires et des formes urbaines.

Quand l'urbaniste arrive au moment de l'écriture du règlement, il est souvent frustré parce qu'il a écouté les acteurs, il a fait sa lecture du paysage, il a vu souvent des territoires qu'ils soient ruraux ou urbains toujours attachants et intéressants parce qu'il y a des acteurs, des envies, des conflits etc. Il se dit que vais-je pouvoir faire concrètement pour faire avancer le schmilblick. Puis il se retrouve avec un code de l'urbanisme et ses 14 articles qui n'ont pas bougé depuis la loi initiale. C'est un peu dommage, il n'est pas dit que les choses évoluent pas à l'avenir, j'en ai entendu parler mais apparemment, rien n'est encore dans les tuyaux mais en même temps on peut se dire, c'est la bouteille à moitié pleine ou à moitié vide.

Il commence à se dessiner un certain nombre de choses pour au moins préserver l'agriculture. Evidemment, on est toujours dans le registre de la préservation. On n'est pas dans le registre du projet. Il faut dire qu'un document d'urbanisme est un document réglementaire. Je me permets d'insister, déjà au moins dans les PLU, si on interdit et si même, on va plus loin avec les PAEN, les zones agricoles protégées, d'éviter le mitage et la consommation d'espaces, c'est déjà beaucoup de choses. Donc c'est intéressant aussi d'avoir des ateliers thématiques avec les acteurs agricoles autour de l'écriture du règlement de la zone A et de la zone N bien sûr. Ça c'est ce que j'évoquais à l'instant sur la zone A devenue exclusivement agricole. Associer les acteurs agricoles avec quelque chose à éviter. On s'intéresse bien à l'activité agricole et non pas à l'intérêt de chacun des agriculteurs évidemment.

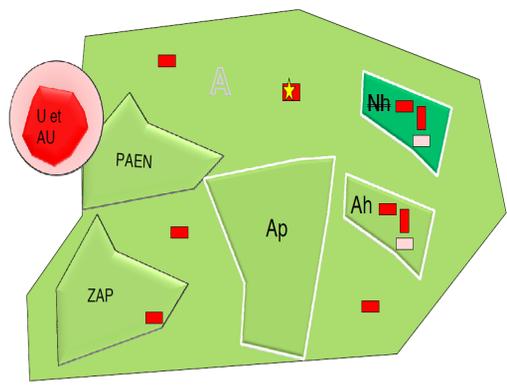
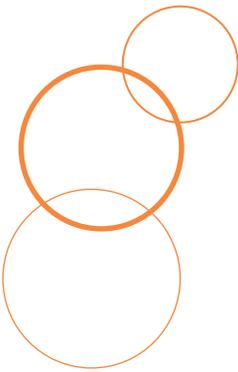


Image 66 ci-contre

- Pas de changement de destination possible à celle qui est agricole
- ★ Intérêt architectural ou patrimonial => changement de destination possible et dans le volume existant (pouvant être encadré)
- ☆ Plus de « pastillage » possible, mais secteur limité
- Ap interdisant les habitations par exemple
- SUP : ZAP (Arrêté) – PAEN (Décret)

Juste un petit schéma (Image 66) ; il existe des outils, cela va de l'agriculture purement qui consacre les constructions agricoles sans changement de destination possible. A étoiler les bâtiments en leur disant, il y a un changement de destinations possibles mais, attention, il y a un effet pervers. J'achète,

j'y fais un bel hôtel et puis tout autour, j'ai de la friche donc rendre solidaires les espaces solidaires de la construction agricole. On peut aussi indiquer les espaces agricoles avec un petit p comme paysage en interdisant toute construction. Mais attention, moi en tant qu'agriculteur, j'ai besoin pour mettre ma machine à vendanger ou mettre ma cave de construction. Le fameux débat, vous savez sur les zones N petit h avec dans chaque département une doctrine différente de la part du service de l'État, qui pour contourner la propre loi, on est entre nous, je peux le dire un peu, avait inventé les zones N petit h. Certaines DTTM l'interdisaient complètement, d'autres DTTM encourageaient à le faire. Après différents allers et retours, aujourd'hui, la cour de cassation a estimé qu'il n'y avait plus de mitage possible. Tout ce qui était en zone A devait rester en zone A avec simplement des zones d'accueil limitée à condition que ce ne soit pas jugé négatif par rapport à l'activité agricole : donc on a avancé pas mal, les choses de ce point de vue. Et puis n'oublions pas les servitudes d'utilité publiques qui peuvent être de PAEN et des zones agricoles protégées à prendre en compte également.

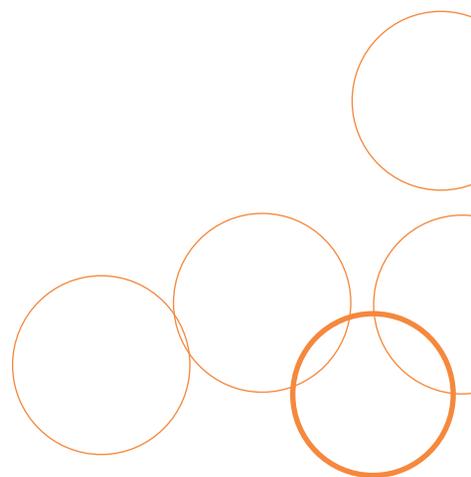
Société	Rurale (< 1960)	Urbaine (1980 à 2011)	après 2011 ?
Paysage des Pays : « Riberal » « Salanque » ...	Lisible et composé <ul style="list-style-type: none"> Village groupé Terrons de « regattu ou d'Aspres » Prade Ripolyve ... 	Illisible et décomposé, sans identité : <ul style="list-style-type: none"> Village Espace pavillonnaire Friches agricoles Ripolyve déqualifiée et cours d'eau pollué Prade à l'abandon 	Recomposition engagée des espaces urbains, pas encore des espaces agricoles et naturels
Relation à l'espace et au foncier	Simple et organisée <ul style="list-style-type: none"> 1 propriétaire 1 exploitant Le cas échéant 1 berger 	Complexe et désorganisée <ul style="list-style-type: none"> Nombreux propriétaires 1 exploitant 	Enjeu d'une nouvelle relation à construire
Pratiques sociales	Reconnues et acceptées <ul style="list-style-type: none"> Chasse, affouage, pastoralisme sédentaire ou transhumant, lieux d'agréments, ... 	Confuses et subies <ul style="list-style-type: none"> Inconvénients, conflits d'usages 	Enjeu d'une nouvelle reconnaissance des lieux

Image 67 ci-contre

Juste un petit tableau pour finir (Image 67), on en a parlé : la concrétisation opérationnelle pour échapper à l'aspect strictement réglementaire, avec le foncier et l'appropriation sociale qui sont les deux conditions qui me semblent indispensables pour continuer à mieux appréhender et mettre en place des solutions concernant les problématiques péri-urbaines. Schématiquement, vous ne m'en voudrez pas pour les historiens et les géographes, en tant que praticien je me suis dit ; c'est vrai que l'on a une évolution très rapide en l'espace d'une cinquantaine d'années, au travers des paysages, au travers des relations à l'espace et au foncier et au travers des pratiques sociales dont on a parlé encore tout à l'heure.

Les paysages avant les années 60 dans nos régions, mais je pense que c'est vrai ici aussi, à moindre degré, des paysages qui étaient très lisibles et très composés. Des villages, la campagne, des terroirs bien marqués, bien identitaires, on savait quand on sortait de la ville, quand on allait à la campagne. Les relations foncières extrêmement simples. Un propriétaire, un exploitant, bien souvent le même et opportunément selon les communes, éventuellement un pasteur, un berger, une exploitation donc un peu plus extensive et une organisation simple et organisée. Des pratiques sociales reconnues et acceptées par tout le monde. On n'était pas effarouché de croiser quelqu'un avec un fusil de chasse ou d'aller à la cueillette aux champignons, cela faisait parti des pratiques sociales. On a basculé progressivement à partir des années 80, ne m'en voulez pas si ce n'est pas très précis, les paysages sont devenus illisibles, décomposés sans identité, je ne vais pas aller plus loin dans cette démarche là mais les franges urbaines dont on a parlé, viennent bien de ce phénomène.

Des relations à l'espace et au foncier qui sont devenues complexes et désorganisées, il y a toujours des propriétaires mais quand on a encore la chance d'avoir un exploitant. Des pratiques sociales qui sont devenues confuses, subies, des espaces interlopes qui se créent, les incivilités, les conflits d'usage, les élus connaissent bien ces problèmes-là. Alors maintenant, que se passe-t-il ? En termes de paysage, au point de vue urbain, je suis relativement confiant, les marées pavillonnaires commencent à se restructurer autour des vieux villages. On commence à reparler d'urbanisme et surtout d'urbanité. Les espaces agricoles et naturels, je pense que l'on n'aura pas encore la réponse définitive ce soir. Il y a encore beaucoup de chose à dire et c'est justement ce qui nous amène aux deux points qui me semblent importants, c'est qu'il y a tout un enjeu autour des relations sur le foncier. J'ai presque envie de dire, quand est-ce que l'on fait sauter la route sur le foncier. Je suis peut-être un peu violent quand j'explique cela mais cela explique beaucoup de blocage. Cette rente sur le foncier, plus cela vient, plus elle me semble insupportable. J'ai bien entendu **Pierre DONADIEU** dire la nature à horreur du vide. C'est vrai qu'il naît opportunément des choses mais dieu sait combien d'agriculteurs on a en face qui disent mais moi, je voudrais cultiver mais je ne peux pas parce que mon voisin qui n'est plus agriculteur mais propriétaire tient ses terres pour spéculer. Les PLU sont là pour commencer à répondre mais je pense



qu'il faut voir à plus long terme notamment les PAEN avec des servitudes qui sont plus faciles à retirer. **Pierre DONADIEU** a dit qu'il fallait changer le regard ; c'est tout à fait le nouveau regard par rapport aux pratiques sociales, c'est effectivement extrêmement important d'avoir un nouveau regard entre urbaniste et agronome. On a du mal à dire urbaniste, je ne sais pas comment le qualifier.

En conclusion, les pratiques professionnelles me semblent complètement devoir être dépassées en termes de paradigmes, urbaniste-ruraliste, je ne sais pas très bien comment qualifier, agro-urbaniste, je ne sais pas. En tout cas, une approche par le finage par mes pratiques me permet d'y répondre. Cela me fait plaisir car cette phrase, je ne l'ai pas écrite en cours de débat, de séminaire. Je dis souvent et j'affirme et je crois que mes propos ne me démentent pas. Il n'y a plus de plein et de vide souvent. Souvent j'ai entendu les directeurs d'équipement parler de cela. Il y a des vides et puis il y a des pleins, donc les propos que l'on a eus sur les cartes qui étaient blanches etc. il n'y a plus de pleins et de vides mais les pleins et les déliés d'une même phrase à écrire. Je pense, c'est ce qui nous attend.

Il y a trois degrés d'ambition pour les urbanistes. Il y a le premier degré, c'est l'urbanisation. Il n'y a pas de projet. On a laissé complètement le champ aux opérateurs privés depuis plusieurs décennies, il n'y a plus d'intérêts communs. On a peur d'afficher l'intérêt commun, l'intérêt général. Je crois que le vent commence à tourner maintenant. On parle d'urbanisme quand même. Comment prendre en compte, c'est une obligation par la loi mais on ne sait pas très bien faire, comment prendre en compte l'agriculture et en tout le chemin me semble encore long – mais en tout cas une journée comme aujourd'hui me semble prometteuse – pour arriver à une urbanité. C'est-à-dire la capacité que l'on aura à vivre ensemble parce que cela n'est pas posé seulement entre les urbanistes et les agriculteurs, c'est vrai au sein de la ville même. Est-ce que l'on va être demain encore dans le vivre ensemble.

Je pense qu'il va y avoir de bonnes pratiques à avoir notamment au niveau des outils. On a créé les commissions pour les CDCEA (Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles), c'est formidable. Je ne vous vends pas du tout ce qu'elles vont mesurer parce qu'aujourd'hui, on a aucune typologie commune entre urbaniste, agronome, environnementaliste etc. On parlait d'un vocabulaire commun. Je pense que ce sera intéressant même si cela nous amène à discuter parce qu'un agronome n'a pas du tout la même vision d'une prairie naturelle qu'un écologue par exemple. Quant à l'urbaniste, une friche cela n'existe pas, c'est toujours des jachères. Ce vocabulaire commun est important en tant que praticien mais c'est surtout et pour renvoyer à ce qui a été dit aussi, c'est surtout en termes de regard et de projets et d'envies qu'il faut que les choses puissent avancer avant toute chose.

Nathalie BERTRAND - discutante :

Serge BONNEFOY m'avait fait une demande relativement ouverte, tu donneras la position de la recherche, sans me dire exactement ce que **Jean-Marie PETIAU** allait présenter. Donc je me suis débrouillée avec ça. Je pense ne pas me tromper par rapport aux différentes interventions que j'ai entendues. Je pense intéressant de donner le point de vue de l'économiste sur ces questions-là, parce que je pense qu'en économie régionale et territoriale, il y a eu il y a quelques années un certain nombre de réflexions relativement intéressantes qui peuvent alimenter le débat. Pour cela, je développerai en trois temps en réagissant sur trois points sur l'exposé qui vient d'être fait. Le premier, c'est sur la production d'externalités par l'agriculture et leurs rémunérations, le deuxième c'est donc la montée en puissance de la question alimentaire et de l'alimentation de proximité et la troisième évidemment, je ne ferai pas l'économie de la question foncière. Ce qui m'a semblé intéressant, c'est donc l'approche fonctionnelle de l'exploitation que vous avez qui me semble souvent oublié dans les projets dits agri-urbains.

Sur le premier point, on revient finalement à la production du paysage. **Pierre DONADIEU**, ce matin, l'a qualifié de diverse, en qualifiant finalement les différents types de production. Finalement, par rapport au paysage, l'économiste va se poser deux questions. Quelle valorisation marchande peut-on faire de biens non marchands ? L'économiste va qualifier le paysage de biens non marchands. Il va le qualifier aussi, on parlait de bien commun mais de bien public local c'est-à-dire que l'économiste à une vision relativement restrictive du bien public. C'est-à-dire que pour lui, un bien public cela va être un bien disponible pour tous dont l'usage par un agent ne va pas changer l'usage des autres. C'est une vision complètement théorique mais en gros, il va qualifier le paysage de bien public local.

En fait, les économistes vont avoir deux pistes pour apporter quelques éléments de réflexion sur la valorisation marchande de ces fameux biens. La première, les communes des économistes de l'environnement et des écologues, c'est tout le développement qui a été fait à partir du Millennium Assessment sur les services écosystémiques. C'est le principe des MAET par exemple où pour la

production de biodiversité finalement, on va rémunérer, on va compenser finalement les contraintes qu'un agriculteur va avoir pour la production des dits biens. Avec ceci de relativement nouveau, qui semble-t-il ne se retrouve pas dans la PAC d'après 2013, c'est qu'on était passé d'une obligation de moyens à une obligation de résultat puisqu'en fait, il y avait une évaluation du nombre de fleurs auquel l'agriculteur s'était engagé de produire. Ça c'est une réponse de l'économiste qui va qualifier de services écosystémiques l'action de l'agriculteur. L'autre piste de réponse en termes de valorisation marchande de ces biens, c'est finalement l'économie territoriale qui va la proposer à travers, en quoi on peut valoriser du produit agricole en vendant du paysage. Je parle au sein de l'UMR PACTE où est née la question des paniers de bien mais en gros c'est ça. C'est comment on valorise un produit, on valorise une production en vendant d'autres choses, un atelier à la ferme, un paysage et ce n'est pas simplement le grand tourisme, c'est également le tourisme de proximité ce que l'on appelle une fonction récréative des espaces environnement la ville proche. La question est celle de la spécification des ressources et de leur originalité lorsque l'on garde un terroir. La question est de savoir – et là je vous retourne la question – en quoi finalement quand on réfléchit l'aménagement parce que maintenant, on n'est plus vraiment sur de la planification en tant que telle mais vraiment sur de l'aménagement du territoire, on réfléchit aussi ces questions de rémunération. Je vois que Véronique QUIBLIER est dans la salle, qui est animatrice du programme PSDR Rhône-Alpes. Il y a eu une journée de restitution très récente où effectivement, j'y ferai référence. Il y a un certain nombre de projets qui ont été présentés ; je vous conseille d'aller voir sur le site un projet qui s'appelle AMEN et qui était en fait consacré à la valorisation économique des aménités environnementales. Il retrace assez bien et renouève selon moi l'approche des ressources spécifiques qui a été développé depuis quelques années.

Le deuxième point sur les relations à la question alimentaire, je voulais revenir sur la question d'inégalité territoriale. C'est-à-dire que c'est une question qui n'est pas neuve du tout, qui est très largement mobilisée par les économistes, économistes régionaux, économistes urbains, économistes spatiaux depuis très longtemps. En particulier sur des processus de différenciation territoriale à partir des ressources et comment finalement, il y a la différenciation et donc inégalité quelque part. En fait, la communauté scientifique est extrêmement active sur cette question-là. Aujourd'hui, on s'oriente dans ces réflexions sur les inégalités à une articulation entre des inégalités socio-économiques et des inégalités dites environnementales c'est-à-dire d'accès à un certain nombre de ressources environnementales. Il me semble assez fécond de mettre cela en parallèle avec les réflexions qui sont faites sur l'agriculture, en particulier sur les questions d'une part de ségrégation de population donc on les a évoqués tout à l'heure entre les ségrégations urbaines d'un côté et les populations rurales de l'autre, mais également la question de l'accès à l'alimentation de qualité. Je pense en particulier à l'agriculture biologique qui n'est pas accessible pour tout le monde aujourd'hui et un certain autre d'expérimentations. Je pense à Montpellier avec Yuma CHIFFOLEAU qui a beaucoup œuvré sur la question de l'approvisionnement en produit de qualité des cantines scolaires. Donc là, je renverrais encore un projet PSDR qui s'appelle LIPROCO. Là aussi, est-ce que finalement dans ces questions d'aménagement du territoire, on réfléchit à ces questions d'inégalité qui on voit bien traverser les générations...

IV. L'agriculture et l'agriculteurs, créateur de formes urbaines

MODERATEUR : Merci à **Jean-Marie PETIEAU** et **Nathalie BERTRAND** pour ces échanges. Nous allons passer sans plus tarder à la quatrième et dernière session. Je cède la parole à **Coline PERRIN**, chargé de recherche de l'INRA-SAD à Montpellier. Notre collègue **Jean MARLY**, urbaniste, fera office de discutant.

Séquence 4.1 : L'analyse comparative de l'héritage des systèmes agraires dans le paysage périurbain d'Aix-en-Provence et de Florence

Intervention de Coline PERRIN, chargée de recherche à l'INRA-SAD, UMR Innovation :

Dans l'attente de la parution de l'article correspondant à cette intervention, à paraître dans la revue Méditerranée (juin 2013).

Séquence 4.2 : La conduite de l'exploitation et la création de nouvelles formes agricoles en système urbain

MODERATEUR : Merci à l'intervenante et à son discutant pour cette intéressante séquence. Et je passe la parole à **Rémi JANIN**, paysagiste de l'agence que nous remercions de s'être libéré pour notre séminaire. **Roland VIDAL**, ingénieur de recherche à l'École Nationale Supérieure de Versailles sera son discutant.

Intervention de Rémi JANIN, Agence FABTIQUES, Architectures Paysage :

Je suis pour ma part paysagiste et travaille depuis 2007 avec mon frère Pierre Janin qui est architecte. Nous avons monté une structure commune suite à un travail de diplôme commun mené sur l'exploitation agricole familiale dans le nord du département de la Loire. Notre souhait depuis le départ est de travailler sur des projets ou des études touchant à l'agriculture, mais aussi par notre implantation de travailler également sur des problématiques propres au milieu rural. Plus largement, nous essayons d'aborder les questions liées à l'implication de l'agriculture et des systèmes productifs dans les systèmes urbains. Notre activité depuis est ainsi largement tournée sur des projets et études d'architectures et de paysages agricoles, très souvent pour des maîtrises d'ouvrage publiques.

Vernand, projet de paysage sur une exploitation agricole particulière (Image 69) :



Image 69 ci-contre

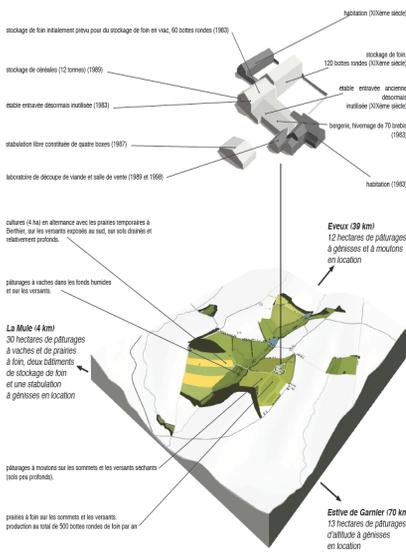


Image 70 ci-dessus

L'exploitation familiale est le lieu sur lequel nous avons basé notre agence depuis 2007 à la suite du travail de diplôme et sur lequel nous sommes toujours. C'est une ferme d'élevage d'ovins et bovins allaitants à 20 km de Roanne et 60 km de Lyon en agriculture biologique depuis 1992 et fonctionnant depuis plus de 20 ans avec une valorisation en vente directe (image 70). Le but de notre démarche initiée au moment du diplôme et que nous développons progressivement sur le site depuis est de montrer comment une exploitation agricole peut faire l'objet d'un projet de paysage, permettant à la fois d'améliorer et d'optimiser son potentiel et ses formes agronomiques tout en affirmant des formes de paysages agricoles contemporains (Image 71). Dans le même temps et dans un espace où les agriculteurs sont de plus en plus minoritaires, l'enjeu est de permettre que cet espace puisse être dynamique et support d'appropriations extérieures (aménagement des anciens bâtiments agricoles pour permettre à la fois l'optimisation du stockage du fourrage et utilisation pendant sa période « vide » de mars à juillet, restructuration de l'espace de cultures, division des parcelles de fonds de vallée et mise en place de « parcs », réutilisation d'un vocabulaire agricole contemporain privilégiant généralement la récupération, etc.) - (Images 72, 73, 74 et 75). Tous les aménagements prévus dont dans le but d'améliorer la qualité de l'exploitation, à la fois en termes agricoles, paysagers, architecturaux et environnementaux, en essayant de proposer des formes de paysages affirmées comme nouvelles et pleinement intégrées à des usages urbains (Images 76, 77 et 78).

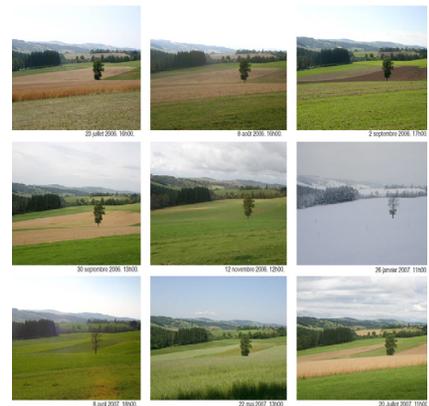


Image 71 ci-dessus



Images 72, 73, 74 et 75 ci-contre



Images 76, 77 et 78 ci-contre

Polyculture, Cycle d'art contemporain :

Dans le prolongement du projet de l'exploitation, nous avons mis en place en 2009 un cycle d'art contemporain sur le site de l'exploitation. Ce cycle a lieu pendant quelques jours à la fin du mois de mai, période où l'exploitation est la plus propice à accueillir des appropriations extérieures (bâtiments vides, prés en foin, etc.). Ce projet a impliqué la création d'une association comptant une soixantaine d'adhérents aujourd'hui. Il a pour but d'ouvrir l'espace de l'exploitation et de permettre par des interventions artistiques de porter un regard nouveau sur les formes contemporaines agricoles. Ce système permet d'éprouver surtout la possibilité pour l'exploitation de devenir une sorte d'espace semi-public, l'accueil d'appropriations extérieures se faisant bien à l'intérieur du système d'exploitation et n'étant pas une superposition d'usages. Il a aussi pour intérêt de grouper un collectif autour d'un projet d'un espace agricole et de son ouverture sur l'extérieur (Images 79, 80, 81, 82, 83, 84 et 85 ci-contre).



Enclaves agricoles dans la périphérie de Lyon :

Dans le prolongement de ce projet à l'échelle d'une exploitation agricole, notre volonté a été de nous interroger sur les formes agricoles en lien avec les systèmes urbains. Par un travail d'étude mené dans le cadre d'un DSA à l'Ecole d'Architecture de Paris la Villette en 2007, nous avons par une démarche d'observation chercher à rencontrer les formes agricoles en périphérie de l'agglomération lyonnaise. Au-delà de situations agricoles périurbaines, nous avons rencontré différents espaces agricoles en situation d'enclavement. Nous avons choisi trois de ces enclaves agricoles présentant chacune des situations et des formes très différentes, une enclave maraîchère, une enclave céréalière, et enfin une enclave d'élevage bovin. Dans le premier espace (sur les communes de Caluire-Cuire et Rilleux-la-Pape - Images 86 et 87) les maraîchers non intégrés dans les démarches urbaines étaient sur le départ depuis plusieurs années et avaient acquis de nouveaux terrains à l'extérieur de l'agglomération en prévision de leur déplacement. Ils n'avaient pas développé de relations particulières avec le milieu urbain proche (très peu de vente directe, pas de concertation sur les principes d'aménagement, etc.).

Images 86 (1945) et 87 (aujourd'hui)
ci-contre



Dans la seconde enclave l'espace agricole avait fait l'objet à l'inverse d'une intégration beaucoup plus forte dans les démarches d'urbanisme et avait impliqué la mise en place de moyens spécifiques de protection et de développement de projet (Image 88). Cela avait impliqué la transformation relative de cet espace en sorte de parc agricole, avec la création de chemins d'exploitation servant également de randonnée, la mise en place de circuits d'interprétation, etc. L'intérêt était aussi que la plupart des céréaliers présents étaient double-actifs (soit avaient aussi développé des systèmes de vente directe avec fabrication de pain, ou sinon travaillaient en prestation de service pour l'entretien d'espaces verts, etc.), se définissant pour ceux rencontrés comme des agriculteurs urbains à part entière.



Image 88 (aujourd'hui) ci-contre

Enfin la dernière enclave était une nouvelle position agricole dans la ville (Images 89 et 90). Cet espace en cours d'enrichissement classé comme zone naturelle au PLU faisait depuis un an l'objet d'une nouvelle convention avec un éleveur. La ville avait financé la mise en place d'une clôture et le défrichement sommaire, l'éleveur par une convention s'engage à amener quelques vaches et veaux en période estivale et à produire en agriculture biologique, une sorte d'estive urbaine. Ce principe lui permettait de cette manière de trouver dans l'espace urbain un nouveau territoire productif, ayant également d'autres conventions de prés de fauche à d'autres endroits (entre des immeubles).

Images 89 (1945) et 90 (aujourd'hui)
ci-contre



Pâturage urbain à Gerland (Lyon) et à Empalot (Toulouse) :

A partir de ces expériences notre volonté a été de développer la possibilité de voir en l'espace urbain un territoire possible de production, en effaçant la limite entre la ville et l'espace agricole et en envisageant à l'inverse l'agriculture comme pouvant être pleinement dynamique du projet urbain et des constructions urbaines. Nous avons par quelques expérimentations développé ces questions, avec notamment la mise en place d'expériences de pâturages urbains. En 2007, nous amenions par un partenariat avec le Grand Lyon pendant une journée un troupeau de 80 brebis pour pâturer le Parc de Gerland (Images 91 et 92). En 2011 nous mettions de manière plus pérenne quelques brebis dans le quartier d'Empalot à Toulouse pour pâturer des espaces délaissés, maintenues dans cet espace de mars à juillet avec l'emploi d'un « berger urbain » (Images 93 et 94).

Lotissement agricole :

Dans le même esprit nous avons essayé de voir de quelle manière les formes urbaines pouvaient permettre le développement d'espaces productifs. Dans le cadre d'une étude de faisabilité pour la construction d'un quartier de logements, nous avons tenté de développer la possibilité d'un lotissement agricole, en densifiant les habitations sur les bordures du site proposé et en créant des espaces de pâturages centraux devenant parcs collectifs lorsque les moutons n'y sont pas.

Mise en place d'un urbanisme agricole, étude des espaces périurbains à Clermont-Ferrand (Image 95) : Enfin et dans une société extrêmement urbaine et où l'agriculture paraît de plus en plus marginale tant physiquement que culturellement, nous nous interrogeons pour développer des moyens pour que l'agriculture puisse être pleinement dynamique des constructions urbaines. Il nous semble que l'avenir du projet agricole est d'être à l'échelle du projet urbain, en étant à la fois participatif des formes urbaines mais aussi capable de proposer de nouvelles formes et de nouveaux usages, par l'affirmation d'un projet agricole affirmé comme contemporain. Il nous semble également que le flou et l'éloignement progressif de la politique agricole européenne tend à mettre en évidence la nécessité de définition de politiques agricoles à l'échelle d'agglomérations urbaines et demande à s'emparer de cette dimension. A travers une étude commanditée par le Grand Clermont et les PNR des Volcans d'Auvergne et du Livradois Forez, nous avons tenté d'essayer de proposer de manière large les moyens d'un urbanisme agricole ou en tout cas la définition d'une métropole productive, en envisageant son territoire comme une potentialités de productions, en développant à partir de l'analyse de vastes enclaves des parcs agricoles, en mettant en place des bergers urbains ou des systèmes d'exploitation (maraîchage, arboriculture, etc.) valorisant par exemple les espaces inutilisés des zones industrielles, commerciales ou artisanales, de bords d'autoroute, etc. Ces principes amènent pour nous à se questionner sur la place possible de l'agriculture dans le projet urbain et sa participation pleine et entière aux processus d'urbanisme, et à redéfinir de nouvelles échelles pour la question du projet agricole et son implication dynamique dans le projet urbain (Images 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104 et 105 ci-dessous).



Images 91 et 92 ci-contre



Images 93 et 94 ci-contre

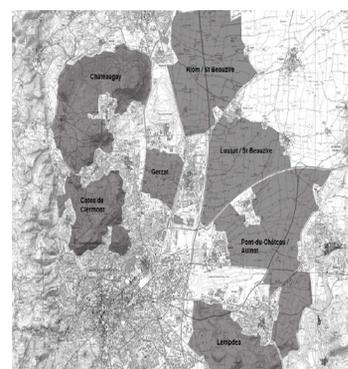


Image 95 ci-dessus



Roland VIDAL - discutant :

Nous nous sommes croisés à plusieurs reprises ces dernières années, **Rémi JANIN**. J'ai donc déjà eu l'occasion de vous entendre et de vous lire, et j'ai, à chaque fois, été ravi de remettre un peu «les pieds sur terre» grâce à vos interventions. Celles-ci contrastent souvent avec les autres présentations qui, pour la plupart, montrent les choses «de loin», dessinent de vastes plans, construisent des modèles, des schémas directeurs... Et on se demande parfois s'ils correspondent bien à la réalité du terrain.

J'ai donc tout d'abord envie de vous féliciter pour ce que vous faites, mais cela ne m'empêchera pas d'y porter un regard critique.

J'ai apprécié votre volonté de montrer la richesse des paysages agricoles, la manière dont vous les mettez en scène, mais aussi les activités que vous développez sur la ferme, en trouvant d'autres usages à vos bâtiments qui deviennent des lieux d'accueil pour un public citoyen. Vous «donnez à voir» une agriculture que les citoyens ne voient pas toujours par eux-mêmes.

Vous rappelez avec insistance que les espaces agricoles sont d'abord des espaces productifs. Le fait que votre ferme soit en agriculture biologique n'y change rien. Cela aussi, les citoyens l'oublie souvent. L'agriculture que vous leur montrez n'est pas celle de Marie-Antoinette, ce n'est pas une agriculture folklorique.

Vous montrez bien aussi que, bio ou non, l'agriculture d'aujourd'hui est une agriculture moderne, et qu'il n'y a pas lieu d'en avoir honte, ni de la cacher. La modernité agricole fabrique aussi du paysage, et ce paysage mérite que l'on prenne le temps de l'apprécier.

Vous êtes aussi paysagiste. Et ce n'est pas seulement pour vous une profession qui crée du décor, fut-il hautement artistique, c'est aussi une vocation qui vous pousse à créer du lien, à donner du sens au territoire. On l'a vu dans votre idée de ménager des cheminements à travers vos terres, des cheminements qui sont utiles à vos tracteurs mais qui sont aussi des connexions, qui relient l'espace de votre agriculture au reste du territoire.

Ensuite, quelques critiques. Mais ce seront surtout des questions que je vous soumettrai.

Votre exploitation fonctionne avec la vente directe. Beaucoup d'agriculteurs périurbains fonctionnent ainsi. Cela leur permet, dans la mesure où les clients acceptent de payer les produits au même prix (voire plus cher) que dans le commerce, de réaliser un bénéfice conséquent (puisque la marge des commerçants sur les produits bruts est très importante).

Alors je voudrais faire le chemin inverse (repartir de la réalité du terrain pour aller vers une vision globale), et imaginer à partir de l'exemple que vous nous montrez ce que pourrait être une ville-territoire où toute la distribution alimentaire fonctionnerait ainsi.

Paris, par exemple : 12 millions d'habitants se rendant dans les fermes pour y faire leurs achats.

Il faudrait augmenter le réseau routier pour recevoir le trafic que cela générerait, car dans les points de vente à la ferme, on ne voit ni vélos, ni transports en commun. Et puis il faudrait importer beaucoup plus de pétrole...

J'imagine alors les mouvements environnementalistes soulevant des protestations et demandant que l'on revienne au système agraire de nos ancêtres dont la logique consistait à transporter les denrées agricoles vers les centres des villes, plutôt que de transporter les citoyens vers les fermes.

Si le problème ne se pose pas aujourd'hui, c'est parce que la vente directe représente de l'ordre de 2% du marché. On pourrait en dire autant, d'ailleurs, de l'agriculture biologique, mais c'est un autre sujet qui nous emmènerait trop loin.

Restons-en aux circuits courts et à la vente directe.

S'il est vrai que ce que vous faites est remarquable, je pense qu'il faudrait garder à l'esprit une question essentielle et transversale : qu'est-ce qui, dans les différentes activités que vous proposez, est de l'ordre de l'exception (et est de nature à le rester), et qu'est-ce qui serait de l'ordre de l'exemplaire, c'est-à-dire des «bonnes pratiques» utilisables en tout autre lieu ?

L'exception a toute sa place. Elle ne doit pas être rejetée. Elle est souvent une occasion d'expérimentation utile. Mais elle ne doit pas s'ériger en «modèle à suivre».

Si tous les agriculteurs pratiquaient la vente directe, ce qui reviendrait à dire que l'on évacue de la société une fonction historiquement essentielle qu'est le commerce, on perdrait énormément en efficacité environnementale par rapport à un système qui optimiserait l'économie d'échelle et les logistiques de transport.

En revanche, je connais beaucoup d'agriculteurs céréaliers inscrits sur le marché global et qui ajoutent à leur pratique de «grande culture» une activité de vente directe qui leur permet d'une part de recréer du lien social dans un métier qui en manque beaucoup aujourd'hui, et d'autre part d'augmenter leur revenu d'exploitation, ce qui est souvent nécessaire pour compenser les contraintes nombreuses qu'engendre la proximité urbaine.

En ce sens, les circuits courts ont toute leur place dans les pratiques agricoles, mais à condition de cohabiter avec les circuits longs (ceux qui nourrissent l'humanité) et de ne pas prétendre les remplacer.

Les quelques études faites sur le sujet montrent que les circuits courts sont loin d'être aussi vertueux qu'on le croit souvent. Ni en termes de productivité, ni en termes de «coût carbone». Ce n'est pas là qu'il faut chercher leur justification, mais bien dans un ajustement dont l'agriculture productive a besoin, notamment en situation périurbaine.

Pour le reste, l'agriculture doit répondre d'abord à l'attente la plus importante : nourrir les hommes. Et elle devra le faire en assurant la durabilité des systèmes techniques comme celles des systèmes agraires. Et sur ce dernier point, si la solution n'est certainement pas de faire traverser la moitié du monde aux fruits et légumes dans des avions-cargos, elle n'est pas non plus de tout cultiver sur place dans une relation directe entre producteur et consommateur. L'humanité n'a pas inventé le commerce et les transports sans raisons.

Les tomates sont meilleures lorsqu'elles poussent au soleil et, surtout, leur production consomme beaucoup moins d'énergie.

Le tout, c'est de trouver la bonne distance entre lieu de production et lieu de consommation.

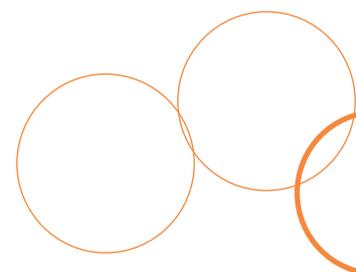
Le concept de «food-miles», cher aux locavores, n'est pas le bon critère. Les chercheurs anglais qui l'ont créé sont les premiers à le dire aujourd'hui. Ce qu'il faut évaluer, c'est la consommation totale d'énergie. Et des chercheurs américains l'ont montré, c'est la production qui en consomme le plus (80%), pas le transport... De plus, l'impact environnemental de ce dernier doit être nuancé : la petite camionnette qui livre les clients a un « coût carbone » par tonne transportée bien supérieur au gros camion qui approvisionne les centrales d'achats ou les marchés d'intérêt nationaux (environ 20 fois plus pour une même distance parcourue). Et ne parlons pas du coût carbone des clients qui se déplacent jusqu'à la ferme en voiture...

La raréfaction prévisible du pétrole ne devra donc pas nous conduire à raccourcir les food-miles, mais à les optimiser. L'économie d'échelle doit aussi être comprise comme une écologie d'échelle (E. Schilch).

En conclusion, je reviendrais sur la question que je souhaite poser à Rémi Janin :

Qu'est-ce qui, dans vos pratiques, relève de l'exception, et qu'est-ce qui relève de l'exemple ?

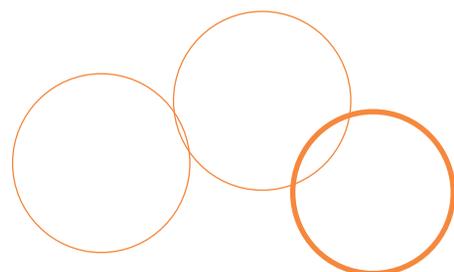
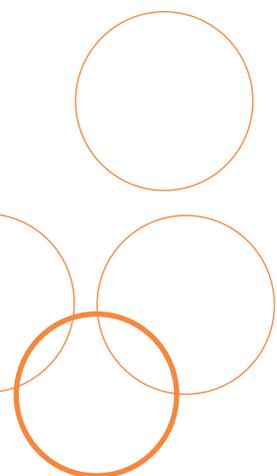
Garder cette question en vue, c'est la meilleure manière de montrer tout l'intérêt de vos expériences. Les relations directes entre consommateurs et producteurs, domaine dans lequel vous excellez, doivent être comprises comme une composante d'une logique plus complexe, où circuits longs et courts cohabiteraient pour un système agricole globalement plus vertueux qu'il n'est aujourd'hui.

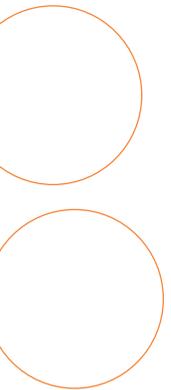
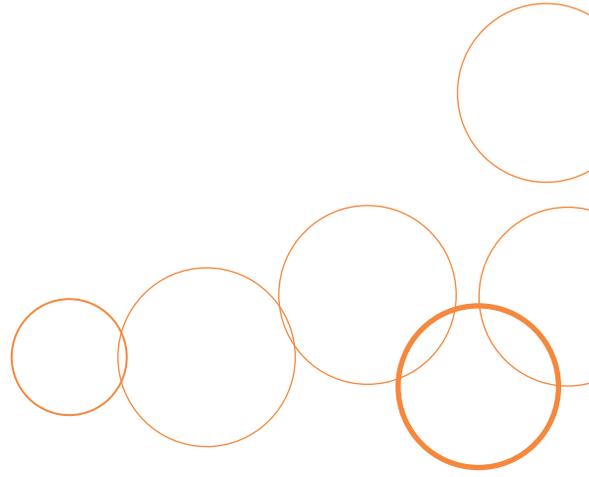


Conclusion du séminaire

Les interventions des deux fils rouges **Lionel MARTIN** et **Emmanuel MATTEUDI** sont à synthétiser et compléter. De même, la conclusion de ce séminaire est à reprendre.

Remarque : *Toutes les images qui illustrent ces Actes sont tirées des présentations des différents intervenants.*





TERRES EN VILLES

40, avenue Marcelin Berthelot - BP 2608
38036 Grenoble Cedex 02
tél. : 04 76 20 68 31
fax : 04 76 40 38 44
mail : serge.bonnefoy@terresenvilles.org
www.terresenvilles.org